Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

ADEUS
L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

LES EXPERTISES
DE L'ADEUS
OCTOBRE 2011

OBSERVATOIRE DES ZONES URBAINES SENSIBLES

RAPPORT ANNUEL
BILAN ET PERSPECTIVES

OCTOBRE 2011

Programme partenarial de travail

Equipe projet ADEUS : Vincent FLICKINGER (chef de projet), Hélène VINCENT et Sophie MONNIN (mise en page)

Ont collaboré :

Octobre 2011 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise
9 rue Brûlée – CS 80047 - 67002 Strasbourg Cedex

SOMMAIRE

PREAMBULE ----------5

1. LES TERRITOIRES D'OBSERVATION ----------7

1.1 CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES 7

1.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES 7

2. ANALYSE COMPAREE DES ZUS ---------- 11

2.1 PROBLEMATIQUE 11

2.2 RESULTATS 12

3. PROFIL DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE LA CAF ----- 13

3.1 DE NOMBREUX COUPLES AVEC ENFANTS ET D'ISOLES SANS ENFANTS 13

3.2 PRINCIPALEMENT DES ENFANTS AGES ENTRE 6 ET 17 ANS 14

3.3 DAVANTAGE DE PERSONNES COUVERTES 15

3.4 SUR-REPRESENTATION DES BENEFICIAIRES DE MINIMA.....16

3.5 DE NOMBREUX PRESTATAIRES DEPENDANTS 17

4. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES ZUS ---------- 19

4 .1 ACTIVITE DES MENAGES 19

4.2 LES REVENUS DES MENAGES 22

4.3 LES ETABLISSEMENTS IMPLANTES DANS LES ZUS 24

4.4 LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 25

5. HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN ---------- 33

5.1 CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS 33

5.2 LES PROGRAMMES DE RENOVATION URBAINE 34

5.3 LA PARTICIPATION DU CUCS 39

6. SANTE ---------- 41

6.1 LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE 41

6.2 LES BENEFICIAIRES DE LA CMUC 42

6.3 LES POLITIQUES MENEES EN FAVEUR DE LA SANTE PUBLIQUE.....44

CONCLUSION ---------- 47

ANNEXES :

ZFU de Hautepierre

ZFU de Neuhof

ZUS de Cronenbourg

ZUS des Ecrivains

ZUS de l'Elsau Montagne-Verte

ZUS du Grand Ried

ZUS des Hirondelles

ZUS de Koenigshoffen

ZUS de la Meinau

ZUS du Port de Rhin

PRÉAMBULE

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003, dite "Loi Borloo", instaure dans son article 3 un Observatoire national des ZUS, placé sous l'autorité du Ministre chargé de la Politique de la Ville et sous la responsabilité fonctionnelle de l'administration centrale en charge de la Politique de la Ville.

Cet Observatoire est chargé de mesurer l'évolution des inégalités sociales et des écarts de développement dans les zones urbaines sensibles, de suivre la mise en œuvre des politiques publiques en leur faveur, de mesurer les moyens spécifiques mis en œuvre et d'en évaluer les effets par rapport aux objectifs et aux indicateurs de résultats que la loi mentionne dans son annexe.

Dans son article 4, la loi fait également obligation aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale de procéder à la présentation d'un rapport d'observation auprès de leurs assemblées délibérantes. Ce rapport, comme celui de l'Observatoire national, porte sur l'évolution des inégalités territoriales en zones urbaines sensibles, par rapport au reste du territoire concerné et sur les moyens mis en œuvre pour les réduire.

Le présent rapport, quatrième exercice de ce genre dans la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), s'inscrit dans ce cadre. Ce rapport allégé se concentre sur les questions liées à l'emploi, au cadre de vie et à la santé. En plus de celles-ci, les trois autres thématiques (réussite scolaire, sécurité et tranquillité publiques, services publics), sont abordées dans les fiches de présentation de chacune des 10 ZUS.

1. LES TERRITOIRES D'OBSERVATION

Dans la CUS, on dénombre 10 zones urbaines sensibles, dont 2 sont classées en en zone franche urbaine (ZFU).

1.1 CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES

Les dix ZUS du département du Bas-Rhin se trouvent toutes dans la CUS, dont huit pour tout ou partie dans la seule ville de Strasbourg.

Trois d'entre elles sont "intercommunales" :

- la ZUS des Ecrivains, qui s'étend sur les communes de Schiltigheim et de Bischheim,
- la ZUS Grand Ried, qui se situe sur les bans communaux de Strasbourg, Bischheim et Hoenheim,
- du fait de son extension en mai 2007, la ZFU de Hautepierre s'étend dans son extrémité Nord sur une toute petite partie du ban communal de Schiltigheim.

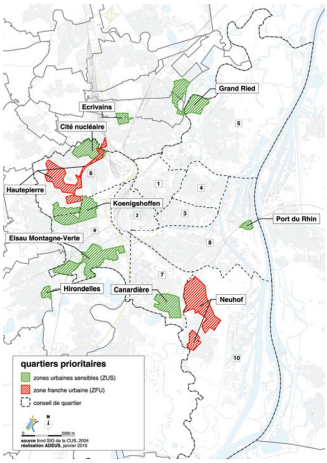

Par ailleurs, la ZUS Tiergaertel - Hirondelles se trouve à Lingolsheim.

1.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les données démographiques disponibles issues du recensement de la population sont encore partielles, mais permettent de rafraîchir quelques données et d'établir des comparaisons.

TABLEAU N°1 : EVOLUTION DE LA POPULATION EN ZUS ENTRE 1999 ET 2006

	Population en 1999	Population en 2006	Evolution
ZFU Hautepierre (Strasbourg – Schiltigheim)	13 862	13 476	- 2,8 %
ZFU Neuhof	11 740	11 509	- 2,0 %
ZUS Ecrivains (Schiltigheim – Bischheim)	4 583	4 309	- 6,0 %
ZUS Cronenbourg	8 595	7 437	- 13,5 %
ZUS Meinau	8 421	7 918	- 6,0 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	9 872	9 706	- 1,7 %
ZUS Koenigshoffen	11 944	11 976	+ 0,3 %
ZUS Port du Rhin	1 350	1 391	+ 3,0 %
ZUS Grand Ried (Strasbourg, Bischheim, Hoenheim)	9 990	9 893	- 1,0 %
ZUS Hirondelles (Lingolsheim)	1 875	1 718	- 8,4 %
Ensemble des ZUS	**82 232**	**79 333**	**- 3,5 %**
Strasbourg	264 115	272 975	+ 3,4 %
Unité urbaine	427 245	440 265	+ 3,0 %

Source : SG-CIV – INSEE 1999 et 2006

A ce jour, seules les données centrées sur l'année 2006 sont disponibles pour qualifier les populations résidant en ZUS, sur certains critères démographiques, tels que leur dénombrement, leur structure par âge, etc.

Il ressort de ces résultats que l'évolution démographique des ZUS est à contre-courant de l'évolution générale de la population strasbourgeoise et de son unité urbaine. Il ne s'agit pas encore d'un effet des démolitions dans les secteurs en programme de rénovation urbaine (PRU), mais bien d'un déficit d'image de ces quartiers qui n'arrivent que difficilement à attirer de nouvelles populations et à fixer celle en place.

Les ZUS représentent :

- 3 % de la superficie de l'unité urbaine,
- 17 % des ménages,
- 18 % de la population,
- 44 % des ménages de 6 personnes et plus.

Les ZUS de Strasbourg représentent à elles seules près de 90 % de la superficie totale des ZUS. Les plus grandes zones sont la ZFU du Neuhof (près de 154 ha), et les ZUS de la Montagne-Verte et de Koenigshoffen (respectivement près de 123 ha et de 107 ha).

Les ZFU de Hautepierre et du Neuhof et la ZUS de Koenigshoffen comportent le plus grand nombre d'habitants. Cependant, ce ne sont pas les secteurs les plus densément peuplés. La ZRU des Ecrivains compte la plus forte densité de population et la ZFU du Neuhof, la plus faible.

TABLEAU N°2 : DENSITE DE POPULATION DANS LES ZUS EN 2006

Secteurs	Superficie en hectare	Population en 2006	Densité par hectare
ZFU Hautepierre (Strasbourg – Schiltigheim)	107	13 476	126
ZFU Neuhof	154	11 509	75
ZUS Ecrivains (Schiltigheim – Bischheim)	19	4 309	227
ZUS Cronenbourg	67	7 437	111
ZUS Meinau	63	7 918	126
ZUS Elsau Montagne-Verte	123	9 706	79
ZUS Koenigshoffen	107	11 976	112
ZUS Port du Rhin	10	1 391	139
ZUS Grand Ried (Strasbourg, Bischheim, Hoenheim)	92	9 893	108
ZUS Hirondelles (Lingolsheim)	11	1 718	156
Ensemble des ZUS	**753**	**79 333**	**105**
Strasbourg	7 827	272 975	35
Unité urbaine	21 834	440 265	20

Source : SG-CIV – INSEE 2006

2. ANALYSE COMPAREE DES ZUS

2.1 PROBLEMATIQUE

L'objectif de l'analyse consiste à comparer les ZUS de l'agglomération strasbourgeoise sur le plan de leur situation sociale. Cette comparaison s'établit à partir du croisement de 12 indicateurs couramment utilisés pour chaque ZUS afin d'illustrer la situation sociale d'un territoire :

- Part des ménages en HLM ;
- Revenu médian par unité de consommation ;
- Premier et troisième quartiles du revenu médian par unité de consommation ;
- Part de la population à bas revenus ;
- Part des jeunes adultes sans diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat ;
- Indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants ;
- Part des employés et des ouvriers dans la population active occupée ;
- Part des bénéficiaires de la CMUC dans l'ensemble des allocataires CNAM ;
- Par des allocataires CAF percevant le RSA ;
- Part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales ;
- Taux d'activité des 25-65 ans.

Méthodologie

Les 12 indicateurs font l'objet d'une analyse factorielle en composante principale (ACP). Le rôle de l'ACP est de structurer, de hiérarchiser et de résumer l'information initiale pour mettre en évidence les ressemblances et oppositions entre les ZUS, selon la valeur des indicateurs. Les résultats se présentent sous la forme d'axes factoriels, qui synthétisent les corrélations de l'ensemble des variables initiales. Ces axes se classent par ordre décroissant de leur pouvoir discriminant. Le plus souvent, seuls les deux premiers axes de l'ACP sont retenus ; il est alors possible de les visualiser sur un plan a deux dimensions.

2.2 RESULTATS

L'axe principal (axe 1) explique ici plus de 83 % de l'information contenue dans le tableau initial. Il hiérarchise les ZUS selon leur situation sociale : se trouvent le plus à gauche les ZUS aux difficultés sociales plus fortes, à droite celles caractérisées par les niveaux de difficultés sociales les plus faibles. Les coordonnées des ZUS sur l'axe 1 s'interprètent alors comme les valeurs d'un indice composite de situation sociale dont la robustesse tient à l'intégration des 12 variables sociales.

GRAPHIQUE N°1 : SITUATION SOCIALE RELATIVE DES ZUS DE L'AGGLOMERATION STRASBOURGEOISE

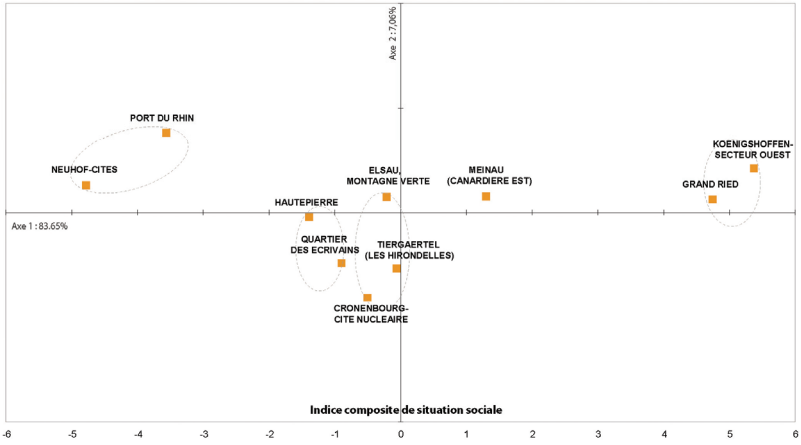

Source : SG-CIV – INSEE 2009 – Traitement CUS - DUAH

La ZUS Neuhof-Cités apparaît comme la plus en difficulté sur le plan social. Elle forme la ZUS Port-du-Rhin un premier groupe de ZUS aux situations sociales les plus fragiles. A l'opposé, les ZUS Koenigshoffen et Grand-Ried apparaissent comme les moins dégradées socialement. Entre ces deux extrêmes, un groupe de six ZUS s'organise par un niveau de difficulté sociale croissant, de la ZUS Meinau jusqu'à la ZUS Hautepierre.

3. PROFIL DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE LA CAF

3.1 DE NOMBREUX COUPLES AVEC ENFANTS ET D'ISOLES SANS ENFANTS

En 2010, la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin dénombre près de 21 000 bénéficiaires de prestations sociales dans les ZUS, soit 20 % des allocataires de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Plus de la moitié des ménages allocataires (57 %) comptent des enfants, tant dans des ménages composés de couples (36 %) que de familles monoparentales (21 %).

Parmi les allocataires, les couples avec enfants ainsi que les isolés forment le contingent le plus important, avec respectivement 36 % et 35 % des bénéficiaires des aides.

TABLEAU N°3 : REPARTITION DES ALLOCATAIRES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

Secteurs	Nombre d'allocataires	Isolés sans enfants	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles monoparentales
ZFU Hautepierre	3 445	968	290	1 473	714
ZFU Neuhof	3 461	1 260	301	1 067	833
ZUS Ecrivains	413	153	41	124	95
ZUS Cronenbourg	2 049	673	210	811	355
ZUS Meinau	2 056	759	183	671	443
ZUS Elsau Montagne-Verte	2 496	815	238	930	513
ZUS Koenigshoffen	2 950	1 108	238	1 068	536
ZUS Port du Rhin	494	241	52	87	114
ZUS Grand Ried	2 352	874	195	809	474
ZUS Hirondelles	1 240	445	142	408	245
Ensemble des ZUS	**20 956**	**7 296**	**1 890**	**7 448**	**4 322**

Source : CAF du Bas-Rhin – 2010

3.2 PRINCIPALEMENT DES ENFANTS AGES ENTRE 6 ET 17 ANS

Alors que l'on observe une sur-représentation des familles monoparentales en ZUS par rapport à l'ensemble de la CUS, l'âge des enfants des allocataires ne constitue pas un critère discriminant, spécifique aux ZUS, rapporté à l'ensemble des allocataires de la CUS.

TABLEAU N°4 : AGE DES ENFANTS DES ALLOCATAIRES

Secteurs	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-19 ans	20-24 ans
ZFU Hautepierre	784	759	1 421	1 434	397	251
ZFU Neuhof	711	681	1 256	1 082	295	220
ZUS Ecrivains	92	88	131	97	24	19
ZUS Cronenbourg	447	412	795	659	193	136
ZUS Meinau	388	395	667	584	196	99
ZUS Elsau Montagne-Verte	567	519	971	745	205	142
ZUS Koenigshoffen	608	560	926	844	232	89
ZUS Port du Rhin	75	63	104	81	27	30
ZUS Grand Ried	439	407	794	668	205	107
ZUS Hirondelles	217	215	422	409	99	62
Ensemble des ZUS	**4 328**	**4 099**	**7 487**	**6 603**	**1 873**	**1 155**

Source : CAF du Bas-Rhin – 2010

3.3 DAVANTAGE DE PERSONNES COUVERTES

En revanche, le nombre de personnes couvertes par les allocations est significativement plus important en ZUS (2,67) qu'en moyenne dans la CUS (2,31). Le nombre de personnes par ménage est habituellement plus important dans les ZUS que dans d'autres secteurs, ce qui explique cette plus large couverture.

TABLEAU N°5 : NOMBRE D'ALLOCATAIRES ET NOMBRE DE PERSONNES COUVERTES

Secteurs	Nombre d'allocataires	Personnes couvertes	Nombre moyen de personnes couvertes
ZFU Hautepierre	3 445	10 293	2,99
ZFU Neuhof	3 461	9 112	2,63
ZUS Ecrivains	413	1 026	2,48
ZUS Cronenbourg	2 049	5 744	2,80
ZUS Meinau	2 056	5 276	2,57
ZUS Elsau Montagne-Verte	2 496	6 829	2,74
ZUS Koenigshoffen	2 950	7 528	2,55
ZUS Port du Rhin	494	1 020	2,06
ZUS Grand Ried	2 352	5 995	2,55
ZUS Hirondelles	1 240	3 225	2,60
Ensemble des ZUS	**20 956**	**56 048**	**2,67**

Source : CAF du Bas-Rhin – 2010

3.4 SUR-REPRESENTATION DES BENEFICIAIRES DE MINIMA

Rapporté à l'ensemble des bénéficiaires de minima sociaux dans la CUS, ces derniers sont sur-représentés en ZUS (36 %), représentant parfois plus du double de la moyenne de la CUS (21 %), comme dans la ZUS du Neuhof ou dans celle du Port du Rhin.

TABLEAU N°6 : NOMBRE D'ALLOCATAIRES ET NOMBRE DE PERSONNES COUVERTES

Secteurs	Nombre d'allocataires	Bénéficiaires de minima sociaux	Part de bénéficiaires de minima
ZFU Hautepierre	3 445	1 280	37 %
ZFU Neuhof	3 461	1 575	46 %
ZUS Ecrivains	413	148	36 %
ZUS Cronenbourg	2 049	760	37 %
ZUS Meinau	2 056	715	35 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	2 496	892	36 %
ZUS Koenigshoffen	2 950	830	28 %
ZUS Port du Rhin	494	221	45 %
ZUS Grand Ried	2 352	716	30 %
ZUS Hirondelles	1 240	415	33 %
Ensemble des ZUS	**20 956**	**7 552**	**30 %**

Source : CAF du Bas-Rhin – 2010

Par ailleurs, près des deux-tiers des bénéficiaires de minima sociaux sont inscrits depuis 1 à 2 ans dans les dispositifs. Globalement dans l'ensemble des ZUS, les allocataires qui perçoivent les minima sociaux inscrits depuis plus de 2 ans ne représentent qu'un peu plus de 10 % des bénéficiaires de minima.

TABLEAU N°7 : ANCIENNETE DANS LES DISPOSITIFS DES MINIMA SOCIAUX

Secteurs	Bénéficiaires de minima sociaux	Moins d'un an	[1 – 2 ans [	[2 – 5 ans [	5 ans et plus
ZFU Hautepierre	1 280	281	875	111	12
ZFU Neuhof	1 575	253	1 164	140	17
ZUS Ecrivains	148	28	98	16	6
ZUS Cronenbourg	760	183	464	90	23
ZUS Meinau	715	162	456	75	22
ZUS Elsau Montagne-Verte	892	204	591	82	15
ZUS Koenigshoffen	830	188	542	80	20
ZUS Port du Rhin	221	40	159	21	
ZUS Grand Ried	716	159	441	88	27
ZUS Hirondelles	415	91	262	52	10
Ensemble des ZUS	**7 552**	**1 589**	**5 052**	**755**	**152**

Source : CAF du Bas-Rhin – 2010

3.5 DE NOMBREUX PRESTATAIRES DEPENDANTS

Pour l'ensemble des ZUS, près du quart des bénéficiaires de prestations sociales versées par la CAF sont totalement dépendants des allocations versées, c'est-à-dire qu'il s'agit de leurs seules et uniques ressources. Selon les ZUS, cette proportion peut varier de 19 % dans la ZUS du Grand Ried à 32 % dans la ZUS du Port du Rhin.

TABLEAU N°8 : REPARTITION DES ALLOCATAIRES SELON LEUR TAUX DE DEPENDANCE

Secteurs	< 25 %	[25-50 % [	[50-75 % [	[75-100 % [	100 %
ZFU Hautepierre	873	792	388	261	716
ZFU Neuhof	694	637	336	257	1 051
ZUS Ecrivains	109	72	40	26	88
ZUS Cronenbourg	508	499	218	140	372
ZUS Meinau	581	431	208	122	389
ZUS Elsau Montagne-Verte	655	548	283	201	442
ZUS Koenigshoffen	974	594	251	202	453
ZUS Port du Rhin	100	92	46	39	132
ZUS Grand Ried	748	487	211	123	376
ZUS Hirondelles	327	254	138	83	222
Ensemble des ZUS	5 569	4 406	2 119	1 454	4 241

Source : CAF du Bas-Rhin – 2010

Les parts de bénéficiaires de minima sociaux dans le graphique ci-dessous indiquent que les ZUS de Koenigshoffen et du Grand Ried sont moins touchées par les notions de précarité. A contrario, les ZUS du Port-du-Rhin et du Neuhof sont plus impactées, et plus particulièrement cette dernière.

GRAPHIQUE N°2 : ALLOCATAIRES DEPENDANTS ET BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

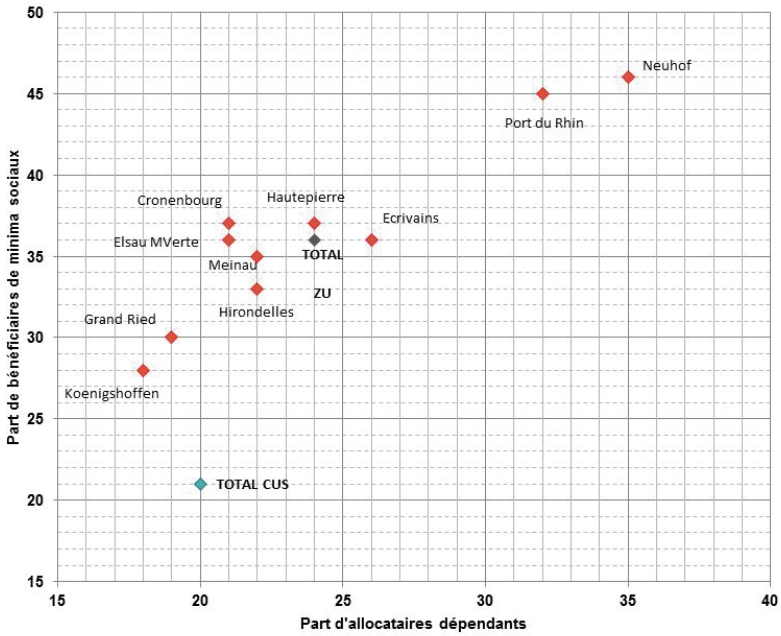

Sources : CAF du Bas-Rhin

4. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES ZUS

4 .1 ACTIVITE DES MENAGES

4.1.1 La population active

Comparativement à la moyenne de l'unité urbaine de Strasbourg, la population des ZUS est particulièrement frappée par le chômage (souvent plus du double) et par conséquent, le taux d'activité des 25-65 ans est significativement inférieur à la moyenne de l'agglomération. Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés dans les ZUS.

TABLEAU N°9 : ACTIVITE DE LA POPULATION DES ZUS EN 2006

Secteurs	Taux d'activité des 25-65 ans	Indicateur de chômage	Ouvriers et employés parmi les salariés
ZFU Hautepierre	70,2 %	24,5 %	90,1 %
ZFU Neuhof	61,4 %	23,9 %	87,8 %
ZUS Ecrivains	69,3 %	22,0 %	88,8 %
ZUS Cronenbourg	67,9 %	25,8 %	91,5 %
ZUS Meinau	72,9 %	19,3 %	89,3 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	70,8 %	20,5 %	87,2 %
ZUS Koenigshoffen	79,1 %	15,6 %	77,8 %
ZUS Port du Rhin	67,9 %	25,1 %	92,0 %
ZUS Grand Ried	74,6 %	14,4 %	83,3 %
ZUS Hirondelles	70,7 %	27,5 %	88,5 %
Unité urbaine	79,7 %	11,2 %	60,8 %

Source : SG-CIV – INSEE 2006

4.1.2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi recouvre 4 périodes distinctes :

- Une première période de hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi entre 2000 et 2004, toutefois sensiblement moins importantes dans les 10 ZUS que dans l'unité urbaine ou à Strasbourg. Pour autant les indicateurs de chômage demeurent largement supérieurs dans les ZUS ;
- Une deuxième période de décroissance du nombre de demandeurs d'emploi entre 2005 et 2007, à un rythme comparable entre ZUS, unité urbaine et Strasbourg ;

- Une forte poussée du nombre de demandeurs d'emploi des années 2007 à 2009, avec une accélération extrêmement forte dans les ZUS, alors que l'augmentation, certes forte, a été plus modérée à Strasbourg et dans son unité urbaine. Ces évolutions marquent très nettement l'entrée dans la crise économique et financière que le monde entier a connue à partir de la fin de l'année 2008 ;
- Enfin une dernière période de décroissance du nombre de demandeurs d'emploi dans les ZUS dès le 1er trimestre 2010, alors que dans l'unité urbaine et qu'à Strasbourg, le nombre de demandeurs d'emploi reste orienté à la hausse.

GRAPHIQUE N°3 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 AU 31-12-1998)

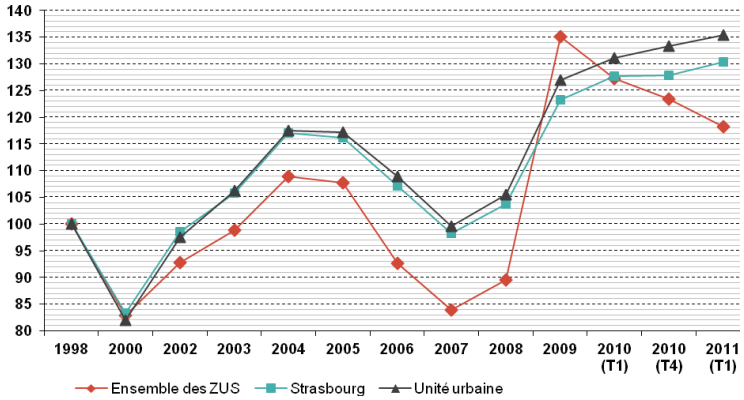

Sources : DIV-INSEE – ANPE 1998 à 2011

4.1.3 La Mission locale pour l'emploi

A compter du 21 décembre 2010, l'association « Relais emploi », devenue « Mission locale pour l'emploi », est entrée dans une phase de recentrage de son public cible et a modifié son implantation territoriale. Plus d'un tiers (36 %) de son public global est constitué de jeunes issus des ZUS, pour lesquels elle développe des outils d'accompagnement spécifiques, tels que « Job Zone ».

4.1.4 L'action « Job Zone »

La Mission locale pour l'emploi (porteur du projet), le Centre socio-culturel du Neuhof-Klebsau, la Maison de l'emploi et de la Formation du Bassin d'emploi de Strasbourg, et l'organisme « L'offre d'emploi », ont proposé l'organisation d'un Forum-Emploi permettant à 50 entreprises de proposer 500 offres d'emploi en plein cœur du quartier du Neuhof. La venue des entreprises au sein du quartier Neuhof était la condition *sine qua non*, pour l'engagement de ces partenaires de soutenir cette manifestation.

Les clubs de prévention, entreprises d'insertion, acteurs sociaux, associations du quartier, organismes de formation du Neuhof ont constitué le comité de pilotage pour préparer l'évènement. Tous les volets logistiques ont été préparés avec les associations du quartier (restauration, accueil des entreprises, sécurité,…).

Afin de permettre de redonner aux habitants du Neuhof les meilleures chances d'être recrutés, entreprises et partenaires ont uni leurs efforts et se sont engagés à :

- Proposer 1/3 des postes de niveau V et infra, afin de permettre à tous les habitants de postuler ;
- Affecter 50 postes en recrutement à des habitants du Neuhof ;
- Préparer les candidats dans le cadre d'ateliers [6½ journées consacrées à l'information sur les entreprises qui recrutent, les offres, l'entraînement à l'entretien d'embauche,…] ;
- Dédier un site internet accessible aux partenaires du quartier, aux candidats, et aux entreprises, sur lequel seront détaillées toutes les offres d'emploi, et les CV des candidats [www.job-zone.fr] ;
- Réserver une plage horaire d'une heure [9h00 à 10h00] pour que les candidats du Neuhof, préparés, rencontrent en « *prime time* » les entreprises qui recrutent.

Afin de préparer cette manifestation, un « Cahier des Ambassadeurs » a été réalisé et diffusé à 3 000 exemplaires, dressant le portrait de 23 habitants ou anciens habitants du Neuhof, dont le parcours professionnel est exemplaire. Le 20 mai 2011, les 23 Ambassadeurs étaient présents, afin de témoigner et de rencontrer les habitants et les entreprises autour d'une table ronde.

L'autre innovation de la manifestation réside dans le fait qu'elle s'est déroulée en plein-air, le long de l'allée Reuss, où chaque entreprise réceptionnait les candidats à l'embauche sous des cottages.

L'action a coûté environ 170 000 €, dont 60 000 € consacrés à la préparation des personnes issues des ZUS. Au final, ce sont 52 entreprises, institutionnels et associations qui ont pris part à la manifestation, et qui ont proposé 550 offres d'emploi. L'action « Job Zone » a rencontré un large public : 5 000 visiteurs ont été recensés.

4.2 LES REVENUS DES MENAGES

4.2.1 Les revenus fiscaux localisés

Les revenus fiscaux localisés[1] permettent de décrire la situation des ZUS en termes de revenus. Le revenu médian par unité de consommation permet d'appréhender les disparités de revenu entre ZUS[2].

Les écarts entre les revenus médians par unité de consommation des ZUS et la ville de Strasbourg ou de l'unité urbaine est conséquent et peuvent-être inférieurs de 50 %.

TABLEAU N°10 : REVENU FISCAL MEDIAN EN € PAR UNITE DE CONSOMMATION

Secteurs	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZFU Hautepierre (Strasbourg – Schiltigheim)	7 610	7 594	7 590	8 011	8 097	8 230	8 565	8 307
ZFU Neuhof	6 691	6 878	6 991	7 357	7 667	7 885	8 370	7 448
ZUS Ecrivains (Schiltigheim – Bischheim)	8 340	8 261	8 580	8 841	9 110	9 405	9 840	9 233
ZUS Cronenbourg	7 743	7 878	7 841	8 131	8 231	8 417	8 908	8 459
ZUS Meinau	9 428	9 741	9 485	9 847	9 825	10 325	10 541	10 319
ZUS Elsau Montagne-Verte	9 080	8 897	8 536	9 125	9 239	9 621	9 642	9 149
ZUS Koenigshoffen	12 227	12 097	11 931	12 178	12 506	12 837	13 024	12 630
ZUS Port du Rhin	7 494	7 748	7 645	7 781	8 094	8 147	8 044	7 519
ZUS Grand Ried (Strasbourg, Bischheim, Hoenheim)	11 726	11 879	11 997	12 315	12 400	12 690	13 067	12 903
ZUS Hirondelles (Lingolsheim)	nd	nd	7 802	7 867	7 728	8 341	8 887	8 571
Strasbourg	14 479	14 649	14 911	15 186	15 437	15 969	16 356	nd
Unité urbaine	15 690	15 933	16 338	17 026	17 026	17 504	nd	18 052

Source : SG-CIV - DGI – INSEE 2001 à 2009

1. Ils sont issus de l'exploitation exhaustive des déclarations de revenus fiscaux des personnes physiques et de la taxe d'habitation. Le revenu fiscal comprend les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage. Il ne comprend pas les revenus sociaux non imposables (allocations familiales, aides au logement, RMI, AAH, API), ni certains revenus d'épargne.
2. Cet indicateur est mieux adapté que le revenu moyen à des comparaisons entre zones géographiques de petite taille, telles que les ZUS du Port du Rhin ou des Hirondelles.

Un important décalage apparaît très nettement entre les revenus des habitants des ZUS et ceux de l'ensemble de l'unité urbaine ou de Strasbourg. Dans la plupart des cas, l'écart ne se resserre pas ou très peu en 2008, voire a tendance à s'accentuer dans le temps pour quelques ZUS *(cf. tableau n°10)*.

4.2.2 Les bénéficiaires du RSA

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine. Il est versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

L'Etat et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation. Le RSA est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

TABLEAU N°11 : NOMBRE D'ALLOCATAIRES ET DE BENEFICIAIRES DU RSA DANS LES ZUS EN 2010

	Nombre d'allocataires	Nombre de bénéficiaires du RSA	Part des bénéficiaires du RSA
ZFU Hautepierre (Strasbourg – Schiltigheim)	3 445	1 300	38 %
ZFU Neuhof	3 461	1 509	44 %
ZUS Ecrivains (Schiltigheim – Bischheim)	413	127	31 %
ZUS Cronenbourg	2 049	678	33 %
ZUS Meinau	2 056	669	33 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	2 495	905	36 %
ZUS Koenigshoffen	2 950	833	28 %
ZUS Port du Rhin	494	225	46 %
ZUS Grand Ried (Strasbourg, Bischheim, Hoenheim)	2 352	661	28 %
ZUS Hirondelles (Lingolsheim)	1 240	406	33 %
TOTAL ZUS	**20 956**	**7 313**	**35 %**

Source : CAF du Bas-Rhin 2010

Si en moyenne dans l'ensemble des 10 ZUS de la CUS, la part des bénéficiaires du RSA avoisine le tiers des allocataires de la CAF, leur proportion peut même représenter près de la moitié des bénéficiaires de prestations sociales dans certaines ZUS, dans lesquelles la population est particulièrement précaire, telle qu'au Neuhof et au Port du Rhin. Ce sont ces 2 ZUS dans lesquelles les revenus fiscaux médians par unité de consommation sont les plus faibles. De plus, rapportée à l'ensemble des prestataires de la CAF dans la CUS, les bénéficiaires du RSA sont largement sur-représentés en ZUS (20 % en moyenne dans la CUS pour 35 % en ZUS.

4.3 LES ETABLISSEMENTS IMPLANTES DANS LES ZUS

4.3.1 Evolution du nombre d'établissements

Entre 2003 et 2010, le nombre d'établissements a augmenté de 37 % dans l'ensemble des ZUS, avec un accroissement particulièrement marqué entre les années 2007 et 2008 (+ 10 %), qui se confirme depuis. Ces constats s'expliquent par l'aménagement de zones d'activités, notamment dans les deux ZFU, qui ont permis à la fois le développement endogène du tissu économique ainsi que son développement exogène (par exemple à l'entrée Nord du Neuhof, Klebsau, carrefour Reuss, pépinière d'entreprises à Hautepierre).

TABLEAU N°12 : NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DANS LES ZUS

Secteurs	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ZFU Hautepierre (Strasbourg – Schiltigheim)	166	175	189	206	214	261	272	314
ZFU Neuhof	321	315	297	316	315	335	374	387
ZUS Ecrivains (Schiltigheim – Bischheim)	44	49	52	53	52	62	68	81
ZUS Cronenbourg	123	116	125	130	134	161	164	170
ZUS Meinau	114	1121	121	135	135	152	147	169
ZUS Elsau Montagne-Verte	175	179	176	191	192	196	196	211
ZUS Koenigshoffen	319	326	321	333	337	361	386	418
ZUS Port du Rhin	37	36	34	31	29	26	31	32
ZUS Grand Ried (Strasbourg, Bischheim, Hoenheim)	128	125	124	132	137	140	131	157
ZUS Hirondelles (Lingolsheim)	16	14	19	20	20	30	34	41
Total ZUS	**1 443**	**1 456**	**1 458**	**1 547**	**1 565**	**1 724**	**1 803**	**1 980**

Source : INSEE - Fichier SIRENE au 1er janvier de chaque année

Les évolutions depuis 2003 tendent à montrer un accroissement général du nombre d'établissements implantés en ZUS. Toutefois, ces résultats sont à manier avec la plus grande prudence pour les ZUS des Hirondelles et du Port du Rhin, dont le périmètre exclut quasiment de fait le tissu économique (mono-fonctionnalité résidentielle).

4.4 LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4.4.1 Le club des acheteurs socialement responsables

En octobre 2010, le réseau des acheteurs socialement responsables a été créé, impulsé par la CUS et porté par le Relais-Emploi Chantiers. Il réunit des acheteurs publics, qui conduisent un travail collectif sur l'harmonisation des pratiques (exigences de contraintes spécifiques simplifiées entre les acheteurs). Sont signataires de la Charte la CUS, les Villes de Strasbourg, d'Illkirch-Graffenstaden, de Mundolsheim, d'Erstein, CUS Habitat, Habitat de l'Ill, le PAS, la CTS, la CAF, la SERS, la Préfecture du Bas-Rhin. Les membres signataires s'engagent à prendre en compte l'ensemble des dispositifs qu'offre le code des marchés publics pour développer des opportunités d'emploi pour les personnes exclues du monde de production.

Ils participent à l'élaboration d'une stratégie territoriale commune, favorisant la convergence des pratiques des acheteurs publics, qui tienne compte :

- De la situation de l'emploi, notamment des personnes en difficulté d'accès à l'emploi,
- De la cohérence des contraintes imposées aux entreprises,
- De l'objectif de favoriser le pluralisme et la diversité des recrutements.

4.4.2 L'intervention de la CUS dans la création d'entreprises

4.4.2.1 La LOCUSEM

La Communauté urbaine et la Ville de Strasbourg ont souhaité développer un partenariat avec des investisseurs du territoire pour favoriser le développement économique endogène de l'agglomération.

Dans cet objectif, la Ville et la CUS se sont dotées d'un nouvel outil, en complémentarité avec les outils existants (SERS, CUS Habitat, Habitation Moderne…), pour mettre en œuvre des projets d'immobilier d'entreprise sur le territoire et favoriser le développement économique, notamment dans les ZUS et dans l'économie sociale et solidaire.

Une étude menée par la SCET a montré le besoin de locaux :

* pour les très petites entreprises et les nouvelles entreprises ;
* pour les pôles d'activités, de commerces et de services dans les quartiers déficitaires ;
* en cours de rénovation urbaine ;
* pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les nouvelles missions de la LOCUSEM (ancienne SAIEM CUS réactivée) consistent notamment en le développement et le portage immobilier :

* portage sur le long terme des locaux banalisés, non réalisés par le privé, à destination des TPE-PME dans l'ensemble de l'agglomération ;
* investissements en lien direct avec l'économie sociale et solidaire et les TPE ;
* investissements dans des petites unités commerciales ou dans des petits pôles commerciaux viables dans les territoires déficitaires en cours de rénovation urbaine.

4.4.2.2 Le dispositif CitéLab

Le dispositif CitéLab a été remis en place en avril 2010 et comporte deux missions spécifiques :

* La détection (repérage des publics et des projets potentiels) ;
* L'amorçage (aide à l'expression-formulation d'un pré-projet et orientation vers le meilleur opérateur du réseau.

Mis en place pour les 10 ZUS de la CUS, le dispositif CitéLab est porté par deux structures : BPI pour les quartiers Nord et Start Hop pour les quartiers Sud.

Le premier bilan après un an de fonctionnement révèle que le dispositif n'a pas pris dans les ZUS des Hirondelles, des Ecrivains, du Port du Rhin et du Grand Ried, qui correspondent à la fois aux plus petites ZUS, et aux ZUS situées pour l'essentiel hors du bassin de Strasbourg.

Les deux-tiers des porteurs de projets accueillis sont issus d'une ZUS, plutôt âgés de 26 à 45 ans (62 %), et à 39 % des femmes. Plus de 8 porteurs de projets sur 10 disposent de revenus (soit revenus salariaux, soit RSA, soit Allocation de retour à l'emploi), et 41 % ont un niveau scolaire égal ou supérieur au Bac. Près de 20 % des projets se situent dans les domaines de la prestation de service (hors nettoyage) et 20 % dans le domaine du commerce de produits manufacturés.

4.4.2.3 Dispositif d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise

Dans le cadre de sa feuille de route stratégique, la CUS, en lien avec la Région Alsace, travaille au développement d'un dispositif visible, lisible et cohérent à la création d'activités. Les thèmes de la promotion de l'entrepreneuriat, de l'accompagnement anté-création, post-création, des financements et de l'immobilier d'entreprise structurent cette démarche.

Ses trois objectifs principaux sont :

* Disposer d'une offre de services organisée ;
* Augmenter le taux de survie et la capacité de recrutement des entreprises ;
* Conserver et renforcer le positionnement national et européen des métropoles où il fait bon entreprendre.

4.4.2.4 Pépinière d'entreprises

En 2010, la construction de la première pépinière d'entreprises de l'agglomération a démarré. De 1 848 m², elle pourra accueillir 10 entreprises relevant du secteur de la production et de l'artisanat, et une vingtaine d'entreprises relevant du secteur tertiaire. Son coût global s'élève à 3,950 millions d'Euros, dont un peu plus d'un million d'Euros de subventions FEDER. En complément, elle a aussi bénéficié de subventions de l'ANRU, du Conseil général du Bas-Rhin et de la Région Alsace.

Elle offrira un accompagnement complet à ses locataires, c'est-à-dire des services partagés et des équipements mutualisés pour un tarif forfaitaire.

4.4.3 FEDER – Plan de développement économique des ZUS

En 2009, la Communauté urbaine de Strasbourg a élaboré un plan d'action pour le développement économique des 10 quartiers classés en ZUS de son agglomération.

Ce plan d'action s'est donné 3 objectifs principaux :

* développer et maintenir des commerces et services de proximité,
* favoriser l'implantation et le développement des entreprises,
* favoriser l'insertion professionnelle des habitants.

La conduite et la mise en œuvre de ce plan d'action repose sur un Comité de Pilotage spécifique, une équipe dédiée ainsi que des ressources transversales à la collectivité et sur des crédits européens FEDER.

Les crédits ont été délégués le 18 juin 2009 à la CUS par le Conseil Régional au titre de l'axe du Programme de Compétitivité Régionale d'Alsace consacré aux questions urbaines financés jusqu'alors dans le cadre des PIC URBAN.

L'enveloppe totale des crédits FEDER s'élève à près de 6,2 millions d'euros. Elle est intégralement consacrée à la mise en œuvre entre 2009 et 2013 d'un programme de développement économique des ZUS. Les fonds sont attribués par la CUS sous forme de subvention à des porteurs de projets de toute nature (privé, institutionnel, associatif…) dont les opérations répondent aux objectifs des mesures.

Mesure 1 : Promouvoir et accompagner la création d'entreprise

Mesure 2 : Accompagner et soutenir le développement des entreprises

Mesure 3 : Renforcer les équipements structurants favorisant l'attractivité économique

Entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010, 20 projets ont été programmés pour un coût total éligible de 4 308.681 € et une contribution FEDER de 1 115.238 €. La programmation 2010 se caractérise notamment par une forte programmation de la sous-mesure 2 consacrée au développement des entreprises.

GRAPHIQUE N°4 : REPARTITION DES CREDITS FEDER PROGRAMMES EN 2010 PAR QUARTIER

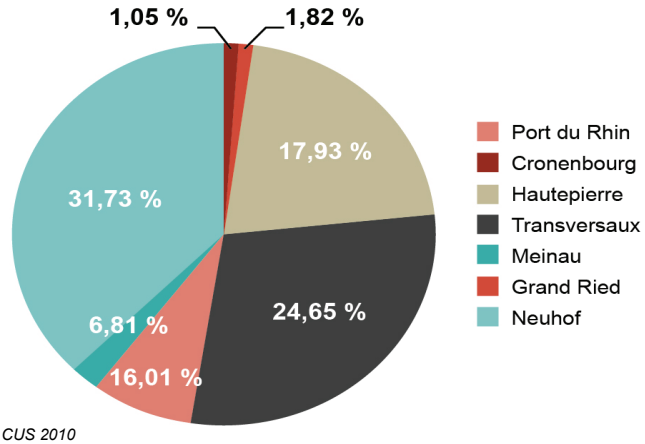

Source : CUS 2010

Les projets cofinancés au titre du Programme de développement économique des ZUS en 2010 devraient contribuer à :

- la création de 14 emplois ;
- la rénovation de 1 527 m² de locaux d'activité économique ;
- la création de 2 442 m² de locaux d'activité économique ;
- la réalisation de 3 études.

Depuis le 18 juin 2009, 30 projets ont fait l'objet d'un soutien financier FEDER au titre du Programme de développement économique des ZUS :

* 7 projets d'implantation ou de développement d'entreprises (artisans, commerçants, services) ;
* 8 projets d'implantation ou de développement de professionnels de santé dont l'ouverture d'une Maison urbaine de santé ;
* 2 projets de construction ou de rénovation de locaux d'activité ;
* 4 projets d'étude de potentiel économique et commercial ;
* 6 projets d'implantation ou de développement de centre de formation ou de structures d'insertion ;
* 2 projets de soutien et d'accompagnement des créateurs d'entreprise ;
* 1 projet d'animation économique des ZUS.

Les 30 projets programmés représentent un coût total de 6.725.052 €. Ces opérations ont bénéficié d'un cofinancement FEDER total de 1.580.061 €.

4.4.3.1 Les zones franches urbaines

Les zones urbaines sensibles du Neuhof et de Hautepierre sont classées en zone franche urbaine. Le dispositif prévoit une clause d'embauche locale en contrepartie des exonérations des charges sociales patronales accordées aux employeurs. Les entreprises doivent ainsi réserver un tiers de leurs embauches à des résidents de zone urbaine sensible de l'agglomération.

En 2010, 102 contrats d'embauche ont ouvert droit à des exonérations de cotisations sociales patronales en ZFU, soit le niveau le plus bas jamais enregistré. Environ la moitié de ces embauches ont bénéficié aux habitants des ZUS

Comme par le passé, c'est essentiellement dans la ZFU du Neuhof que se réalisent le plus grand nombre d'embauches. Depuis la création du dispositif, jamais aussi peu d'embauches n'ont été signées à Hautepierre. Depuis le point haut atteint en 2005, le nombre d'embauches réalisées à Hautepierre n'a cessé de diminuer. Ce constat se reflète également dans le nombre d'entreprises du quartier qui ont recruté. En revanche, les emplois pourvus dans la ZFU de Hautepierre le sont plus souvent par des résidents des ZUS qu'au Neuhof.

TABLEAU N°13 : LES CONTRATS D'EMBAUCHES OUVRANT DROIT A DES EXONERATIONS DE CHARGES EN ZFU

	Nombre d'embauches	Dont femmes	%	Dont CDI	%	Dont habitants des ZUS	%	Nombre d'entreprises
2004								
Hautepierre	59	9	15	40	68	49	78	23
Neuhof	88	28	32	60	68	68	77	32
Total	147	37	25	100	68	114	78	55
2005								
Hautepierre	92	15	16	77	84	56	61	19
Neuhof	95	13	14	57	60	39	41	36
Total	187	28	15	134	72	95	51	55
2006								
Hautepierre	74	16	22	61	82	47	63	31
Neuhof	126	12	10	85	67	60	48	43
Total	200	28	14	146	73	107	53	74
2007								
Hautepierre	62	11	18	37	60	28	45	25
Neuhof	83	16	19	64	77	38	46	46
Total	145	27	19	101	70	66	46	71
2008								
Hautepierre	54	11	20	38	70	37	68	20
Neuhof	139	26	19	124	89	72	52	45
Total	193	37	19	162	84	109	56	65
2009								
Hautepierre	42	11	26	32	76	32	76	20
Neuhof	87	14	16	70	80	73	84	23
Total	129	25	19	102	79	105	81	43
2010								
Hautepierre	22	2	9	18	82	15	68	10
Neuhof	88	20	23	52	59	35	40	36
Total	110	22	22	70	69	50	49	46

Source : DDTEFP du Bas-Rhin 2004 à 2010

GRAPHIQUE N°5 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS OUVRANT DROIT A EXONERATION EN ZFU

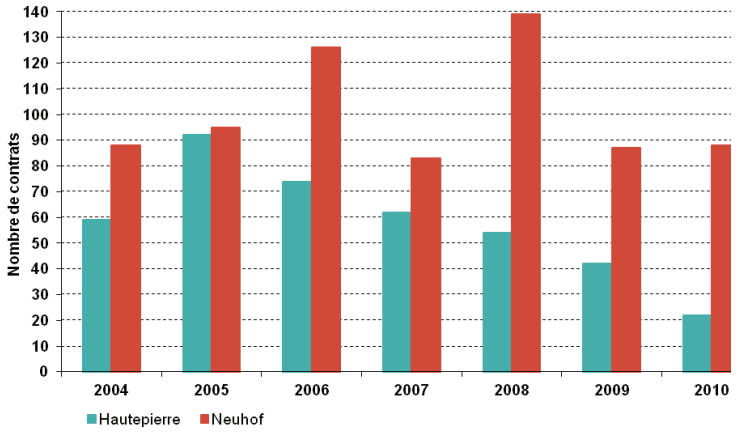

Sources : DDTEFP du Bas-Rhin 2004 à 2010

La part des femmes, parmi les signataires de ces contrats reste relativement marginale et stable dans le temps, ne dépassant que très exceptionnellement les 20 %. Ce constat s'explique par la nature des entreprises qui recrutent, essentiellement dans le secteur de la construction.

GRAPHIQUE N°6 : REPARTITION PAR SEXE DES CONTRATS SIGNES OUVRANT DROIT A EXONERATION EN ZFU

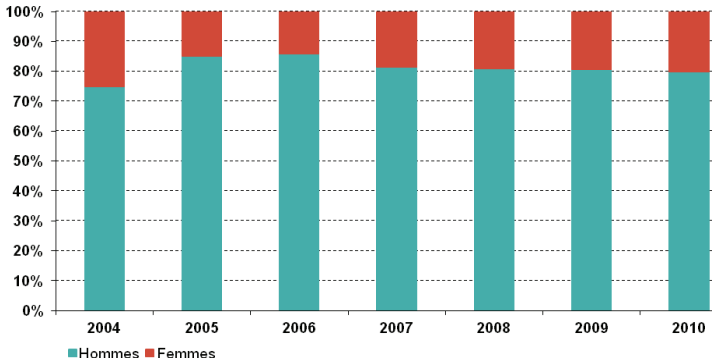

sources : DDTEFP du Bas-Rhin 2004 à 2010

Autour du slogan *« Ensemble pour l'avenir des ZFU »*, la FNAE-ZUS s'emploie à sensibiliser la classe politique sur la nécessité de proroger au-delà du 31 décembre 2011 le dispositif des ZFU.

Roland RIES, Sénateur-maire de Strasbourg, a choisi de s'associer à l'initiative de la Fédération Nationale des Associations d'Entreprise – Zones Urbaines Sensibles et de signer la déclaration commune pour la prorogation du dispositif.

Les apports bénéfiques du dispositif ont contribué, en particulier au Neuhof, au renouvellement du quartier, à la création de plusieurs centaines d'emplois ainsi qu'au retour des commerces et services de proximité. Proroger le dispositif permettrait notamment de valoriser les programmes en cours ou à venir, notamment dans le cadre du PRU de Hautepierre en leur garantissant une attractivité certaine tout en consolidant le potentiel d'embauches des habitants des ZUS de l'agglomération.

4.4.3.2 La participation du CUCS

En 2010, l'ensemble des partenaires du CUCS de la CUS ont financé 32 projets qui relèvent de la thématique "Emploi et développement économique, formation", pour un montant total de 1 139 041 €.

La répartition des financements par mesure se décompose de la façon suivante :

- "Faciliter l'accès à l'emploi" : 201 593 € pour 11 actions ;
- "Faciliter l'insertion des personnes éloignées de l'emploi" : 821 255 € pour 17 actions ;
- "Faciliter la création et le maintien d'activité" : 116 193 € pour 4 actions.

GRAPHIQUE N° 7 : REPARTITION DES PARTICIPATIONS FINANCIERES A L'AXE 3 DU CUCS DE LA CUS EN 2010

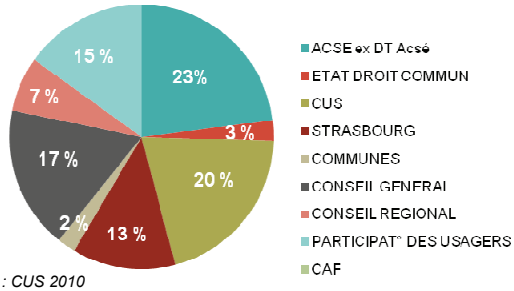

Source : CUS 2010

Avec 32 actions financées en 2010, l'axe 3 représente 10 % de l'ensemble, mais avec une consommation de crédit équivalente à 15 % des sommes dépensées dans le cadre du CUCS par l'ensemble des partenaires.

5. HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

5.1 CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

Le parc de logements des ZUS a pour la plupart été construit dans les années de l'immédiat après-guerre jusqu'au milieu des années 1970. Seule la ZUS du Port du Rhin a été achevée avant cette période. Le parc de la ZUS de Koenigshoffen, par ailleurs très étendue, a vu son parc de logements évoluer et s'étoffer au cours du temps. Les autres secteurs, une fois achevés, n'ont plus fait l'objet d'aucune transformation ou évolution. Les programmes de rénovation urbaine en cours sont en train de modifier durablement la morphologie de ces quartiers.

Ce sont également des secteurs qui concentrent l'essentiel de l'offre locative sociale. En effet, comme l'indique le tableau ci-dessous, la part du parc HLM y est 3 à 4 fois supérieure à la moyenne de l'unité urbaine.

TABLEAU N°14 : RESIDENCES PRINCIPALES ET PART DES HLM EN 2006

	Résidences principales	Part des HLM
ZFU Hautepierre	4 350	77,4 %
ZFU Neuhof	3 806	82,5 %
ZUS Cronenbourg	2 518	82,2 %
ZUS Ecrivains	1 492	86,2 %
ZUS Meinau	3 035	86,8 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	3 496	79,4 %
ZUS Grand Ried	3 929	60,1 %
ZUS Hirondelles	686	87,1 %
ZUS Koenigshoffen	4 837	41,4 %
ZUS Port du Rhin	585	91,4 %
Unité urbaine de Strasbourg	173 057	23,2 %

Source : SG-CIV – INSEE 2006

5.2 LES PROGRAMMES DE RENOVATION URBAINE

La CUS est engagée dans une politique de la ville en direction des quartiers qui présentent des signes de fragilisation sociale et urbaine. Parmi les dix secteurs inscrits en ZUS, la CUS a choisi de retenir cinq territoires de projets de rénovation urbaine.

Ce sont au total quatre territoires font l'objet d'une contractualisation avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) : à Strasbourg, les quartiers du Neuhof, de la Meinau et de Hautepierre, et à Lingolsheim, le quartier des Hirondelles.

Le quartier de Cronenbourg fait également l'objet de la mise en œuvre d'un projet urbain d'ensemble de rénovation urbaine, financé partiellement par l'ANRU au titre d'opérations dites isolées.

Le dispositif de financement des opérations isolées engage également l'ANRU ponctuellement au sein d'autres ZUS.

Les PRU impactent le cadre de vie de près de 45 000 habitants à l'échelle de la CUS (9,5 % de la population totale) et près de 43 000 habitants sur la seule ville de Strasbourg, soit environ 15 % de la population totale. Le périmètre d'intervention porte sur environ 380 hectares sur la CUS (1,2% du territoire) et sur environ 374 hectares sur Strasbourg (4,8 % du territoire municipal).

Ces projets visent à inscrire durablement ces quartiers dévalorisés- mais possédant de nombreux atouts et qualités- dans la dynamique de développement de l'agglomération.

Les interventions portent particulièrement sur la diversification des modes d'habiter, sur le désenclavement à partir des transports en commun, des espaces publics et des trames vertes, et sur la requalification des pôles et centres de quartiers.

La mise en œuvre de ces projets s'inscrit en cohérence avec l'ensemble des politiques de développement urbain de la collectivité : PLH, ambition de développement durable, schémas de transports, etc.

5.2.1. Les projets et opérations conventionnés en vue de la mise en œuvre de projet urbain d'ensemble

5.2.1.1 Les quatre conventions signées

- PRU Neuhof (Strasbourg) 2004 – 2009, signée le 7 novembre 2005, 8 avenants signés, dont 2 avenants d'étape le 29 février 2008 et le 18 mars 2011, avenant n°9 en cours ;
- PRU Meinau Canardière (Strasbourg) 2006 – 2011, signée le 12 décembre 2006, 3 avenants signés, 1 avenant d'étape en cours de signature, avenant n° 5 en cours ;

- PRU Les Hirondelles (Lingolsheim) 2007 – 2011, signée le 22 octobre 2007, 3 avenants signés, dont un avenant d'étape en mars 2011 ;
- PRU Hautepierre (Strasbourg) 2009 – 2014, signée le 15 décembre 2009, avenant n°1 en cours de préparation, avenant d'étape prévu en 2012 suite au Point d'étape à 2 ans.

5.2.1.2 Le projet de rénovation urbaine de Cronenbourg : une intervention globale hors convention ANRU

A l'issue d'une concertation élargie avec les habitants en 2008, la collectivité a élaboré un projet urbain d'ensemble. Il regroupe près de 47 opérations de construction et d'aménagement réparties sur environ 12 maitrises d'ouvrage, pour un montant prévisionnel total d'investissements publics de près de 60M€.

Ce projet ne bénéficie pas d'une convention ANRU. Il dispose néanmoins de subventions ANRU au titre d'opérations isolées pour un montant de près de 4M€ dont une enveloppe spécifique de 1.5M€ destinée à financer les opérations de démolitions-reconstructions de CUS Habitat.

Un projet de convention locale a été adressé au Conseil Général du Bas-Rhin et à la Région Alsace dans le courant de l'été 2011, actant l'engagement des collectivités locales sur des enveloppes prévisionnelles (droit commun et demandes complémentaires). Les retours sont attendus dans le courant du dernier trimestre 2011.

La CUS, en sa qualité de porteur de projet, pilote et coordonne la mise en œuvre du projet de Cronenbourg de la même manière que les projets bénéficiant d'une convention ANRU.

5.2.1.3 Les autres interventions financées dans le cadre du dispositif des « opérations isolées »

Des interventions plus diffuses ont été réalisées dans les cinq quartiers ZUS pour lesquels aucune convention avec l'ANRU n'est prévue. Elles sont choisies par la délégation territoriale de l'ANRU sur proposition des maîtres d'ouvrage, dans la limite de sa dotation annuelle.

Au titre des opérations isolées (hors Cronenbourg), l'ANRU a affecté 3 enveloppes :

- 2,3M€ sur la période 2004/2005 ;
- 5,4M€ sur la période 2006/2013 ;
- 1M€ spécifiquement sur le secteur du Port-du-Rhin.

Les travaux réalisés portent essentiellement sur l'habitat (réhabilitations et résidentialisations, et constructions neuves) et sur quelques locaux d'activités.

Sans bénéficier de subventions ANRU, la collectivité a également poursuivi sa politique de réhabilitation des groupes scolaires et des structures d'accueil petite enfance dans ces quartiers.

5.2.2. Le programme d'intervention sur les 5 territoires en rénovation urbaine

5.2.2.1 Un investissement public massif

Avec 468 opérations programmées au titre des PRU, le montant total des investissements publics est estimé à 772,1 M€ TTC entre 2004 et 2013 (dates des conventions actuelles), auxquels viendront se rajouter des investissements privés.

Répartition des participations :

- Bailleurs : 332,2 M€ (43 %) ;
- Ville et CUS : 152,8 M€ (20 %) ;
- ANRU : 113,9 M€ (16 %) ;
- CG 67 : 32,9 M€ (4 %) ;
- CR Alsace : 17,9 M€ (2 %) ;
- Union Européenne : 4,3 M€ (0,6 %) ;
- CDC (fonds propres) : 2,2 M€ (0,3 %) ;
- Autres (CAF, etc.) : 39,3 M€ (5 %).

(à noter : compensation Fonds de compensation de la TVA pour arriver à somme investissement public TTC)

5.2.2.2 Les axes d'intervention et le programme détaillé des opérations

Sur la base de projets urbains élaborés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire, l'intervention des PRU est organisée autour de 3 axes principaux : l'amélioration et la diversification de l'habitat, la restructuration des espaces extérieurs, le maintien et l'amélioration du niveau d'équipements et de commerces de proximité.

Programme prévisionnel d'intervention des PRU

- Opérations sur le logement :
  - 1 942 logements à démolir ;
  - 2 098 logements locatifs aidés neufs à construire ou reconstruire, dont 1 149 logements sur sites et 949 logements hors sites ;
  - 2 566 logements en accession (sociale et privée) à construire sur sites ;
  - 4 122 logements à réhabiliter ;
  - 5 352 logements à résidentialiser .

∗ Opérations sur les espaces publics, les équipements et le soutien à la dynamique économique :

- 97 voiries et cheminements réaménagés ou créés ;
- 46 parcs, squares et places réaménagés ou créés ;
- 47 équipements créés ou rénovés ;
- 55 locaux d'activités créés ou réaménagés.

5.2.3. Etat d'avancement global au mois de juin 2011

5.2.3.1 Etat d'engagement des PRU

Dans l'ensemble, le programme d'opérations sur l'ensemble des sites est engagé à 75 % : 352 opérations livrées ou en cours (études ou travaux) sur les 468 opérations contractualisées.

Les dépenses engagées se montent à 407,82 M€ (53 % des dépenses prévisionnelles) ; les dépenses facturées s'élèvent à 303,77 M€ (39% des dépenses prévisionnelles).

L'écart entre les engagements, opérationnel d'un côté et financier de l'autre, s'explique par l'état d'avancement des opérations au sein de chaque PRU (engagement des opérations en phase étude ou en phase travaux).

Par ailleurs, chaque PRU connait un état d'avancement global différent, en cohérence avec leurs dates de mise en œuvre et le nombre d'opérations programmées.

TABLEAU N° 15 : DETAIL DE L'AVANCEMENT PAR PRU

		Prévisionnel Conventions ANRU		Etat d'engagement (livré / en cours) – juin 2011	
	Dém. travaux	**Nb opérations**	**Investissements publics**	**Nb opérations**	**Investissements publics**
PRU Neuhof	2004	154	269,4M€	108 (70 %)	179.2 M€ (67 %)
PRU Meinau	2005	131	195,6M€	111 (84 %)	117.6M€ (60 %)
PRU Lingolsheim	2007	39	61,2M€	35 (89 %)	31.5M€ (51 %)
PRU Cronenbourg	2008	47	90,6M€	35 (74 %)	55.3M€ (61 %)
PRU Hautepierre	2009	97	155,3M€	63 (64 %)	24.2M€ (16 %)
Total		**468**	**772,1M€**	**352 (75 %)**	**407,82M€ (53%)**

Source : CUS – Mission de coordination transversale rénovation urbaine 2011

5.2.3.2. Point sur l'état d'achèvement du programme d'opérations

Au mois de juin 2011, l'ensemble des quartiers concernés sont en travaux. Pour les PRU les plus avancés, sur certains sous-secteurs d'intervention, l'ensemble des opérations programmées sont livrées, et donnent à voir concrètement la transformation engagée.

Etat d'achèvement des opérations sur le logement

* démolitions : 1 942 logements prévus, 1 212 réalisés (62 %) ;
* construction de logements locatifs aidés (sur site et hors site) : 2 098 logements prévus, 676 livrés (32 %) ;
* construction de logements en accession (privée ou sociale) : 2 566 logements prévus, 751 livrés (29 %) ;
* réhabilitations : 4 122 logements prévus, 996 livrés (24 %) ;
* résidentialisations : 5 252 logements prévus, 1 818 livrés (35 %).

La structuration du dispositif de relogement, actée dans une Charte de Relogement commune aux PRU et intégrée au dispositif de pilotage, a permis de réaliser de nombreuses démolitions, point de départ à la reconfiguration du foncier et de la diversification de l'habitat. La question du relogement demeure une question centrale de la mise en œuvre des PRU, notamment pour le bailleur principal de l'agglomération CUS Habitat ; néanmoins le rythme des relogements est aujourd'hui fluide et régulier. Le plan de relogement de l'ensemble des opérations de démolitions inscrites aux conventions est établi.

Près d'un tiers de la reconstruction des logements locatifs aidés et 30% des logements en accession sont livrés, soit un premier seuil permettant de modifier structurellement la composition urbaine des quartiers, tant d'un point de vue social qu'architectural et paysager.

La part de livraison du programme de réhabilitation-résidentialisation peut paraitre faible (24 % et 35 %) au regard de l'objectif final ; ce taux d'achèvement est très variable d'un quartier à l'autre (ex : 80 % des opérations livrées au Neuhof).

Etat d'achèvement des opérations sur les espaces publics

* voiries et cheminements créés/ réaménagés : 97 prévus, 36 livrés (37 %) ;
* parcs, squares, places créés/réaménagés : 46 prévus, 18 livrés (39 %).

L'intervention sur l'espace public accompagne les opérations d'amélioration de l'habitat ; les niveaux d'achèvements sont similaires.

Il est à noter que le réaménagement ou la création d'espaces publics centraux, présentant des opportunités paysagères et d'agréments fortes, a été une priorité dans la mise en œuvre des

PRU afin de donner un indicateur fort sur l'engagement des transformations dans chaque quartier.

L'avancement de ces opérations reste conditionné par l'engagement des opérations sur l'habitat par les bailleurs.

Etat d'achèvement des opérations sur les équipements et la dynamique commerciale et de services de proximité

* équipements rénovés ou créés : 47 prévus, 30 livrés (64 %) ;
* locaux d'activités réaménagés ou créés : 55 prévus, 15 livrés (27 %).

De nombreux équipements publics ont fait l'objet de restructurations lourdes, permettant l'amélioration du service rendu et la mise aux normes sécurité des bâtiments. Les collectivités Ville et Communauté urbaine de Strasbourg ont d'ores et déjà livré près de 65 % du programme.

L'intervention sur les locaux d'activités est réalisée à 27 %. Ces opérations ont permis de relocaliser, maintenir ou créer des activités déterminantes dans la dynamique du quartier.

5.2.4 Perspectives

Les PRU Neuhof et Lingolsheim amorcent la mise en œuvre de leurs dernières phases opérationnelles respectives. L'ANRU sollicitera très prochainement l'élaboration des conventions de clôture aux projets (courant 2012).

En vue de l'élaboration de propositions de projet dans le cadre d'un éventuel Plan National de Rénovation Urbaine (PNRU) 2, la collectivité engage aujourd'hui une démarche d'évaluation des impacts des PRU sur les quartiers, en mettant en regard des objectifs des indicateurs de suivi de l'évolution des territoires.

5.3 LA PARTICIPATION DU CUCS

Fin 2010, les partenaires du CUCS avaient financé 17 projets dans le cadre de l'axe 1 "Amélioration de l'habitat et du cadre de vie", pour un montant total de 848 180 €.

La répartition des financements par mesure se décompose de la façon suivante :

* "Accompagner le programme de rénovation urbaine" : 151 937 € pour 7 actions ;
* "Diversifier l'offre de logements" : 487 993 € pour 2 actions ;
* "Améliorer la gestion urbaine de proximité" : 208 250 € pour 8 actions.

GRAPHIQUE N° 8 : REPARTITION DES PARTICIPATIONS FINANCIERES A L'AXE 1 DU CUCS DE LA CUS EN 2010

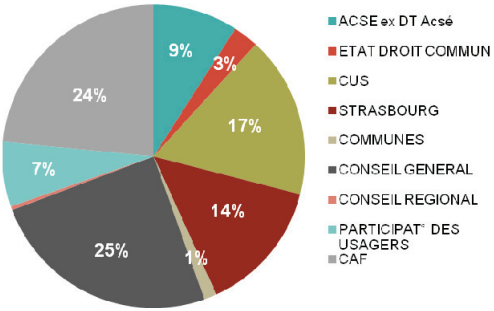

Sources : CUS 2010

6. SANTE

6.1 LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

Les professionnels de la santé sont très peu présents dans les ZUS de la CUS. Les ZUS des Hirondelles et du Port du Rhin en sont particulièrement dépourvues. Cependant, l'environnement urbain immédiat de la ZUS des Hirondelles est pourvu en professionnels de la santé. En moyenne pour l'ensemble des ZUS, le ratio est de moins d'un médecin pour 1 000 habitants. La proportion de dentistes pour 1 000 habitants en ZUS avoisine le 0. La moyenne pour Strasbourg est de 3,7 médecins pour 1 000 habitants, et de 1,1 dentistes pour 1 000 habitants.

A Hautepierre, les professions médicales sont également assez peu nombreuses. Toutefois, la proximité du centre hospitalier (implanté en dehors du périmètre de la ZUS), peut être un facteur explicatif d'autant que les résidents des ZUS se rendent préférentiellement à l'hôpital, où ils n'ont pas à effectuer d'avance de frais. En outre, en dehors de la présence de professionnels de la santé, il existe dans la plupart des ZUS des centres médico-sociaux, dans lesquels les résidents peuvent se rendre.

Au Neuhof, la " Maison urbaine de santé " a été inaugurée en avril 2010 dans des locaux de 500 m² créés par CUS Habitat. Il accueille, au cœur de la ZUS, 4 médecins généralistes, 2 infirmières libérales, une orthophoniste, un kinésithérapeute, un laboratoire d'analyse et un local municipal qui permettra de tenir des permanences dans le domaine de la santé.

TABLEAU N°16 : LES PROFESSIONS MEDICALES ET PARA-MEDICALES EN ZUS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Strasbourg en 2009	Part des ZUS en 2009
Activités hospitalières	4	4	4	4	4	3	51	6 %
Activités des auxiliaires médicaux	57	61	67	68	81	83	631	13 %
Pratique dentaire	24	18	22	15	14	15	282	5 %
Pratique médicale	65	62	66	62	65	62	1 003	6 %
Total	**150**	**145**	**159**	**147**	**164**	**163**	**1 967**	**8 %**

Source : INSEE – Fichier SIRENE 200' à 2009

6.2 LES BENEFICIAIRES DE LA CMUC

Soumise à conditions de ressources (contrairement à la CMU), la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) constitue un outil privilégié pour appréhender les populations les plus précaires. Elle offre aux ménages ayant les revenus les plus faibles une protection complémentaire santé gratuite. Elle est automatiquement accordée aux bénéficiaires du RMI, pour peu qu'ils en fassent la demande. Elle cesse cependant d'être opérationnelle à l'âge de la retraite, quand le minimum vieillesse en prend le relais. Elle est de ce fait représentative de la précarité avant l'âge de la retraite.

Le taux de couverture de la CMUC dans les ZUS de la CUS est légèrement inférieur à la moyenne nationale des ZUS. Néanmoins, d'importantes disparités se manifestent selon les ZUS, tel que l'illustre le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°17 : COUVERTURE DES RESIDENTS DES ZUS PAR LA CMUC EN 2010

	Population couverte	Population bénéficiaire de la CMUC	Pourcentage
ZFU Hautepierre	12 505	2 756	22 %
ZFU Neuhof	10 968	2 847	26 %
ZUS Cronenbourg	7 348	1 347	18 %
ZUS Meinau	7 010	1 205	17 %
ZUS Ecrivains	4 243	741	17 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	8 854	1 846	21 %
ZUS Koenigshoffen	10 354	1 174	11 %
ZUS Port du Rhin	1 260	322	26 %
ZUS Hirondelles	1 337	237	18 %
ZUS Grand Ried	9 018	973	11 %
TOTAL ZUS	**72 897**	**13 448**	**18 %**

Source : SG-CIV – Caisse nationale d'assurance maladie 2010

Les femmes figurent plus souvent que les hommes parmi les bénéficiaires de la CMUC. Elles sont légèrement sur-représentées par rapport à la population couverte par l'assurance maladie, excepté dans la ZUS de Koenigshoffen. Ce phénomène s'explique vraisemblablement par l'importance du nombre de familles mono-parentales en ZUS, généralement composées de mères célibataires.

TABLEAU N°18 : REPARTITION DE COUVERTURE CMUC EN 2010 DES RESIDENTS DES ZUS EN 2010

	Population couverte	Pourcentage de femmes	Population bénéficiaire de la CMUC	Pourcentage de femmes
ZFU Hautepierre	12 505	51 %	2 756	55 %
ZFU Neuhof	10 968	51 %	2 847	55 %
ZUS Cronenbourg	7 348	50 %	1 347	55 %
ZUS Meinau	7 010	52 %	1 205	54 %
ZUS Ecrivains	4 243	51 %	741	54 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	8 854	52 %	1 846	56 %
ZUS Koenigshoffen	10 354	53 %	1 174	54 %
ZUS Port du Rhin	1 260	50 %	322	55 %
ZUS Hirondelles	1 337	51 %	237	57 %
ZUS Grand Ried	9 018	53 %	973	55 %
TOTAL ZUS	**72 897**	**52 %**	**13 448**	**55 %**

Source : SG-CIV – Caisse nationale d'assurance maladie 2010

Enfin, ce sont les mineurs de moins de 18 ans qui figurent parmi les plus nombreux bénéficiaires ou ayants-droit de la CMUC.

TABLEAU N°19 : REPARTITION DE LA CMUC DES RESIDENTS EN ZUS SELON L'AGE EN 2010

	Part des moins de 18 ans couverte	Part des moins de 18 ans bénéficiaires de la CMUC	Part des 25-50 ans couverte	Part des 25-50 ans bénéficiaires de la CMUC	Part des 50-60 ans couverte	Part des 50-60 ans bénéficiaires de la CMUC
ZFU Hautepierre	42,0 %	50,8 %	21,2 %	39,0 %	18,7 %	10,1 %
ZFU Neuhof	34,1 %	46,2 %	26,0 %	43,6 %	17,5 %	10,2 %
ZUS Cronenbourg	39,9 %	48,9 %	17,8 %	40,6 %	16,3 %	10,5 %
ZUS Meinau	35,6 %	46,7 %	17,9 %	44,2 %	11,7 %	9,1 %
ZUS Ecrivains	38,0 %	52,4 %	17,2 %	38,9 %	12,4 %	8,7 %
ZUS Elsau Montagne-Verte	39,3 %	51,5 %	20,4 %	39,8 %	15,7 %	8,7 %
ZUS Koenigshoffen	34,7 %	46,9 %	10,8 %	42,8 %	10,0 %	10,3 %
ZUS Port du Rhin	34,1%	46,2 %	26,0 %	43,6 %	17,5 %	10,2 %
ZUS Hirondelles	37,8 %	49,8 %	17,1 %	42,8 %	9,9 %	7,5 %
ZUS Grand Ried	33,7 %	46,6 %	11,9 %	43,0 %	7,4 %	10,4 %
TOTAL ZUS	**38,0 %**	**49,9 %**	**17,9 %**	**40,4 %**	**14,3 %**	**9,7 %**

Source : SG-CIV – Caisse nationale d'assurance maladie 2010

6.3 Les politiques menées en faveur de la santé publique

Les années 2008-2009 ont été des années de transition. Lors du Comité de pilotage des Ateliers santé-ville (ASV) l'annonce a été faite du renforcement des actions.

Un processus d'informatisation du Service Promotion de la Santé est en cours et doit permettre à terme de disposer d'une analyse fine de la santé des enfants dans les quartiers en ASV. Pour cela, il convient en parallèle de définir des indicateurs pertinents pour mesurer les différences de santé. Ce travail est mené en collaboration avec l'ORSAL (Observatoire régional de la santé en Alsace). L'adhésion programmée de la Ville de Strasbourg et de la CUS à la plate-forme d'observation sanitaire et sociale d'Alsace, conduite par la DRASS, devrait permettre d'obtenir des informations au niveau infra-communal.

Le quartier de Cronenbourg, en PRU, intègre la démarche et a pour objectif de disposer d'un diagnostic santé partagé. Ce diagnostic doit dans un premier temps permettre l'identification de la présence de médecins en bordure du quartier. La programmation d'une Maison urbaine de santé, qui constitue un objectif politique, est toutefois dépendante de la volonté des libéraux de monter un tel projet, dont la localisation reste encore à déterminer.

Au Port du Rhin, l'approche des jeunes femmes enceintes a été approfondie par la sage-femme du secteur, confrontée à la grande fréquence des grossesses précoces. Dans le cadre du renforcement du service public, la Maison urbaine de santé du Port du Rhin est en projet et le permis de construire devrait être délivré au plus tard début 2010. La relocalisation du CMS du Port du Rhin dans le même bâtiment est également programmée. L'approche de la santé bucco-dentaire, en partenariat avec l'ordre des chirurgiens-dentistes, est une action en cours, à l'aide d'un camion, mais qui s'avère difficile à mettre en place.

Suite aux problèmes de toxicomanie sur la place de Hautefort, la valorisation du diagnostic santé pour le quartier du Neuhof est un enjeu. L'élaboration de ce diagnostic s'inscrit dans une démarche de rencontre des associations, des médecins libéraux, des services de la Ville, etc. pour aboutir à des propositions de lutte contre la toxicomanie.

La maison urbaine de Santé, inscrite dans le quatrième Programme local de l'habitat de la CUS, a été livrée. La relocalisation du point d'accueil et d'écoute jeunes dans la maison de santé est envisagée et elle servira aussi de lieu de coordination pour les personnes âgées.

La politique impulsée par la nouvelle majorité municipale de Strasbourg et le nouvel exécutif de la CUS comporte une volonté politique forte de réduction des inégalités de santé à travers

l'élaboration d'un Projet social et de santé de territoire (PSST) pour la Ville de Strasbourg et d'un Plan santé pour la CUS.

Cet objectif passe par une amélioration de l'ensemble des politiques publiques conduites sur le territoire de la Ville, en préalable ou concomitamment à leur renforcement au sein des quartiers, dans le cadre des Ateliers santé-ville (ASV).

Le programme 2009-2010 de la démarche Ateliers santé-ville, co-pilotée par la Ville de Strasbourg et l'Etat, met en avant l'implication de la Ville dans les politiques de droit commun au titre d'une volonté de réduction des inégalités de santé sur son territoire et les actions spécifiques ayant vocation à recevoir un soutien financier de l'Etat, dans la perspective du renforcement de ces politiques.

Ce sont au total 28 actions qui ont été financées en 2008 dans les quartiers ASV, dont certaines, comme "Les jeudis du diabète", "Prévention HIV/IST, Hépatites dans les quartiers ASV", ont été menées dans chacun des quatre quartiers ASV.

6.3.1 La participation du CUCS

Fin 2010, les partenaires du CUCS avaient financé 18 projets dans le cadre de l'axe 5 "Promotion de la santé, prévention et accès aux soins", pour un montant total de 380 121 €.

La répartition des financements par mesure se décompose de la façon suivante :

* "Améliorer la santé des habitants par des actions de prévention et d'éducation" : 357 581 € pour 14 actions ;
* "Améliorer la santé et l'accès aux soins des personnes en difficulté" : 22 540 € pour 4 actions.

GRAPHIQUE N°9 : REPARTITION DES PARTICIPATIONS FINANCIERES A L'AXE 5 DU CUCS DE LA CUS EN 2010

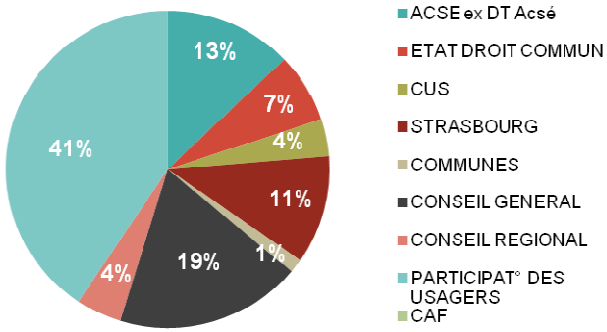

Sources : CUS 2010

CONCLUSION

Le présent rapport de l'Observatoire local des ZUS montre que les 10 ZUS de la CUS ont fait l'objet d'une attention particulière de la CUS, qui y a pleinement appliqué les politiques sectorielles de droit commun et les politiques complémentaires, telles que le FEDER, ou encore la mise en œuvre du Contrat urbain de cohésion sociale sur les quartiers prioritaires.

- En termes d'emplois et de développement économique, on observe une augmentation de 10 % entre 2009 et 2010 du nombre d'établissements dans l'ensemble des ZUS. En revanche, l'évolution du nombre de demandeurs d'emplois est orientée à la hausse.
- La mise en œuvre des programmes de rénovation urbaine sur 5 des 10 ZUS, par des interventions lourdes sur le bâti et les espaces publics, commence à porter ses fruits. Les interventions sur l'espace public et le développement de programmes immobiliers (notamment privés) contribuent largement à la modifier, pour l'ensemble des résidents de ces quartiers et de ceux de l'ensemble de l'agglomération, leur perception et leur image.
- Un important programme de santé publique est en cours de développement et devrait permettre l'extension des Ateliers santé-ville à l'ensemble des ZUS de l'agglomération. Par ailleurs, les Maisons urbaines de santé sont en train de se développer et permettront aux habitants de ZUS de disposer d'équipements sanitaires et sociaux plus complets et de meilleure qualité.
- Enfin, il apparaît que globalement, les ZUS bénéficient d'un taux d'équipement en services publics relativement complet, notamment avec l'achèvement des extensions du réseau de tramway, notamment vers le Neuhof, le quartier des Hirondelles à Lingolsheim. De ce fait, l'ensemble des ZUS sont connectées au cœur de l'agglomération et aux autres quartiers, notamment le quartier européen et la Robertsau.

ANNEXES

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg
ZFU de Hautepierre

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **107 ha**
Population ..... 13 476 (- 2,8 %)
Nombre de ménages ..... **4 350** (+ 2,9 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **77,4 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 11,6 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

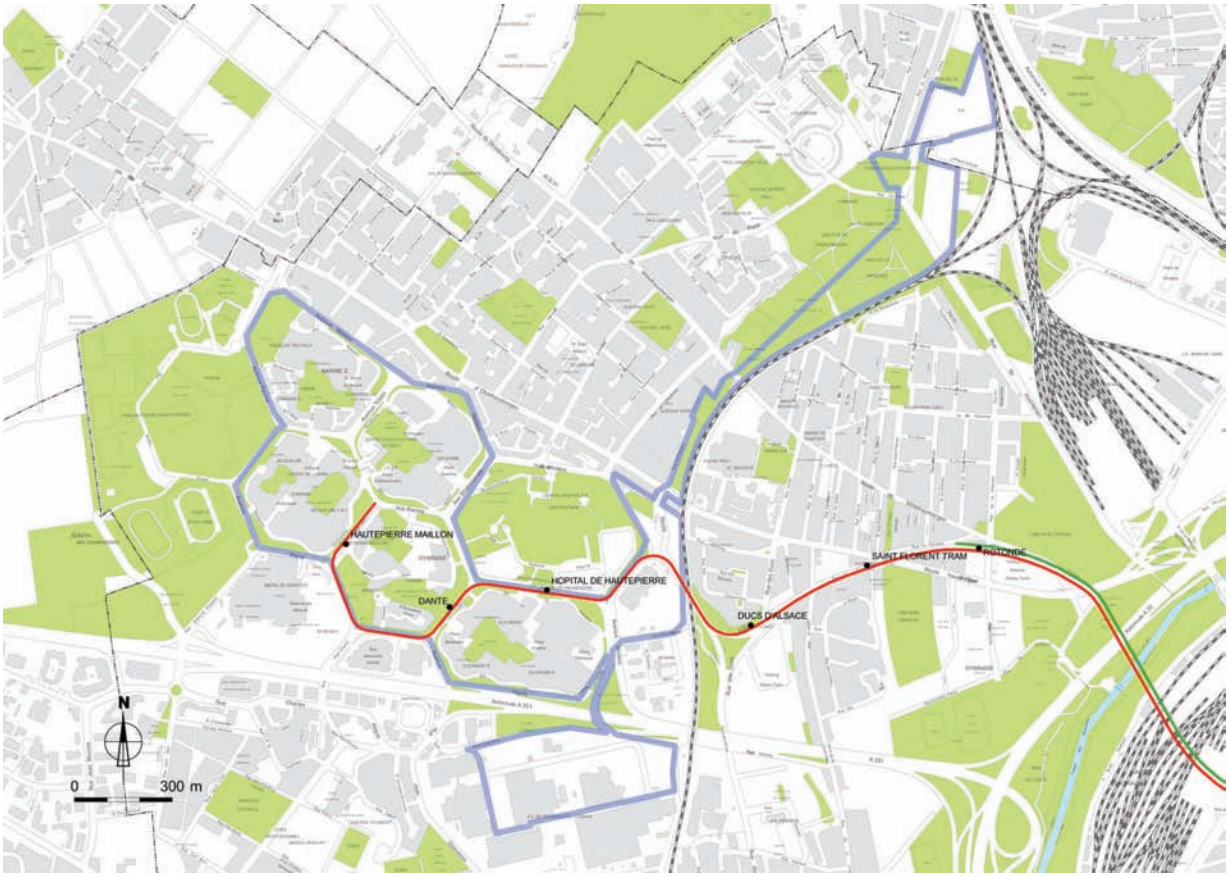

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone franche de Hautepierre, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est inférieur de près de 10 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 70,2 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (90,1 % dans la ZFU pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

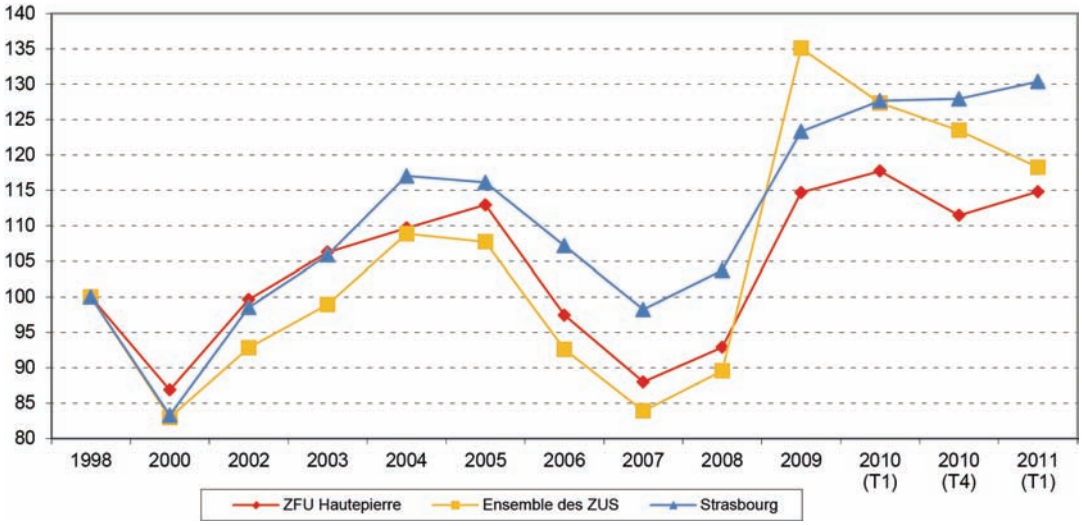

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. En 2009, le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 2,17 fois plus faible dans la ZFU de Hautepierre que pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (8 307 € contre 18 052 €).

Par ailleurs, un peu plus du tiers (35,5 %) de la population vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est près de trois fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZFU Hautepierre	7 610	7 594	7 590	8 011	8 097	8 230	8 565	8 307

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	166	175	189	206	214	261	272	314	89,2%

Source : INSEE – SIRENE

La croissance du nombre d'établissements se poursuit à un rythme élevé, avec en l'espace de 7 ans, près de 90 % d'établissements supplémentaires.

Depuis plusieurs années, le secteur de la construction est le plus largement représenté du tissu économique de la ZFU. Il s'agit pour la plupart de ces établissements, de petites ou de très petites entreprises domiciliées à l'adresse du chef d'entreprise. La structure urbaine et la morphologie de ce type de quartier d'habitat social ne permet cependant ni le stockage de matériel ni la réception du public.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

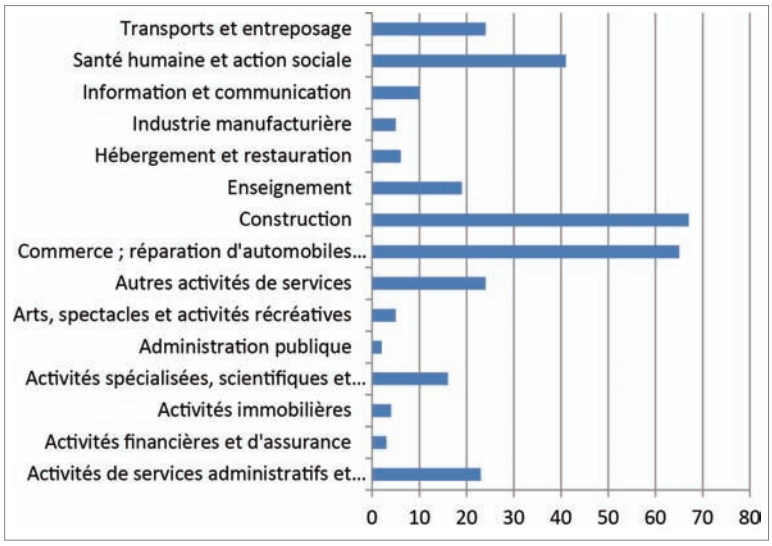

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une partie de Hautepierre a été classée en Zone de redynamisation urbaine (ZRU) depuis 1997. Son classement en ZFU est effectif depuis janvier 2004 et son périmètre a été étendu en mai 2007. La ZFU contribue à développer des emplois pour les habitants du quartier et de l'ensemble des ZUS, aide les créateurs d'entreprises à démarrer leur activité et conforte l'offre de services aux habitants.

Le projet de rénovation urbaine du quartier (2009-2013) comporte, outre la recomposition complète des espaces extérieurs, un volet relatif à l'accueil d'activités, commerces et services en pieds d'immeubles. Une clause d'insertion, intégrée à l'ensemble des marchés publics, a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en insertion.

La pépinière d'entreprises :

Les travaux seront achevés pour octobre 2011.D'une surface de 1 850 m², elle pourra accueillir 10 entreprises artisanales et 19 relevant du secteur tertiaire. Ce lieu dédié à la pérennisation des jeunes entreprises offrira à ses locataires une offre d'accompagnement complète, ainsi que des packs de services à la demande (secrétariat, phoning, envoi de courrier…)

Un appel à projets avait été lancé en 2007, en vue de l'installation d'entreprises artisanales sur la zone « Alfred de Vigny », à la place de l'ancien parking Kronenbourg. Depuis, 5 entreprises se sont installées dans les locaux qu'elles ont construits, dont l'entreprise Marwo, qui a inauguré début 2011, le premier bâtiment BBC de la CUS (financé à hauteur de 200K€ par le FEDER). Ce bâtiment a récemment accueilli les nouvelles antennes du Pôle emploi et de la Mission locale pour l'emploi de Strasbourg.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Le quartier de Hautepierre a été conçu dès son origine comme une unité composée de mailles regroupées autour d'un centre. Ces mailles, dont la structure générale évoque celle d'un « nid d'abeille », ont une certaine autonomie par rapport au quartier, de même que le quartier par rapport à l'agglomération strasbourgeoise.

Hautepierre se présente comme un quartier homogène dans la typologie de son parc de logements. Le collectif domine très largement, voire est le seul type d'habitat dans certaines mailles comme «Jacqueline », « Catherine» ou « Eléonore ». Seules les mailles « Karine », « Brigitte » et « Denise » présentent un peu de diversité. Ce sont des mailles dans lesquelles des maisons en bande ont été construites.

Le parc social est largement sur-représenté dans le quartier et pèse plus des trois-quarts des résidences principales, alors qu'il ne représente qu'un peu moins du quart dans l'unité urbaine en 2006. Pour autant, Hautepierre se distingue de certaines ZUS constituées exclusivement d'habitat social du fait de la présence de plusieurs copropriétés privées, constituées d'habitat collectif et pavillonnaire.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Après la signature d'un protocole de préfiguration 2007-2008 pour s'assurer du financement des opérations, le projet de rénovation urbaine du quartier de Hautepierre a été présenté en Conseil national d'engagement, et validé par celui-ci le 9 juillet 2009.

La signature de la convention ANRU, ainsi que de la charte d'insertion est intervenue le 15 décembre 2009.

Le projet de rénovation urbaine de Hautepierre se décline en cinq axes :

1. Définir les espaces publics et collectifs
2. Faire de Hautepierre un quartier jardin
3. Rendre Hautepierre accessible en gardant les atouts d'un fonctionnement par maille
4. Développer la qualité de l'habitat et diversifier les formes urbaines et les statuts d'occupation
5. Renforcer la centralité du quartier et son développement économique en ouvrant Hautepierre sur Cronenbourg et les Poteries. Une pépinière d'entreprises artisanales et tertiaires ouvrira ses portes à l'automne 2011.

Le projet de prolongement de la ligne de tramway accompagne la rénovation urbaine du quartier.

SANTE

La ZUS de Hautepierre se différencie quelque peu des autres en termes de localisation et de répartition des professions médicales, dans le sens où le centre hospitalier régional est implanté dans le quartier (hors ZUS), et que le service des urgences fait office de médecine de ville. La présence de l'hôpital explique aussi qu'en élargissant le périmètre de la ZUS, que c'est à Hautepierre que se trouve le plus grand nombre de praticiens médicaux et para-médicaux.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(SOURCE : INSEE – SIRENE 2010)

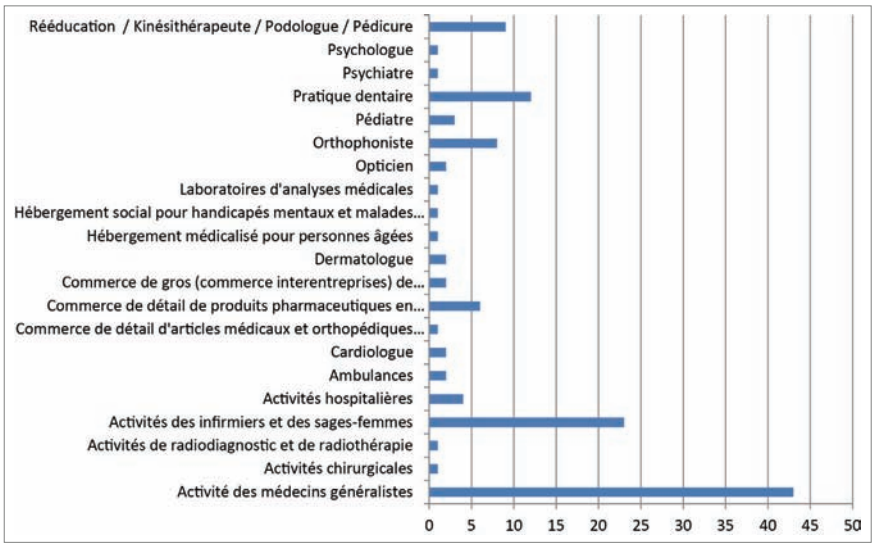

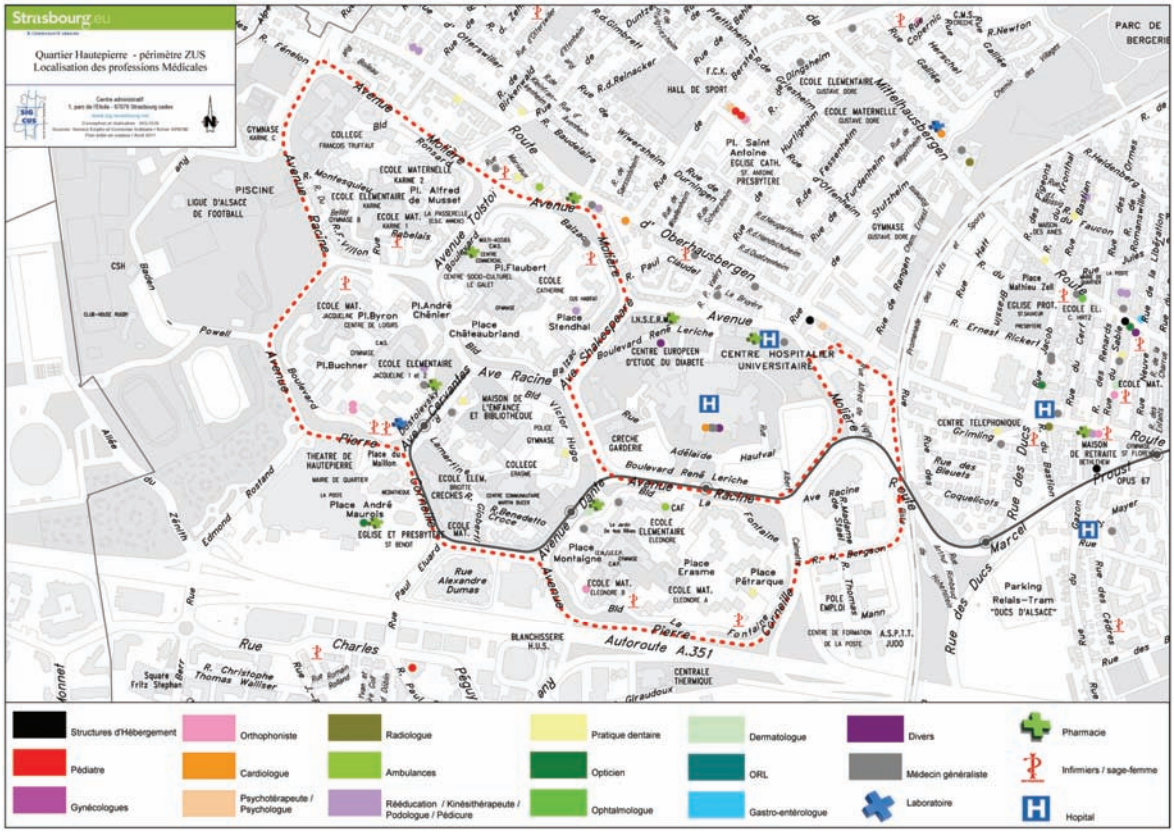

REUSSITE SCOLAIRE

La part des élèves de 6ème en retard scolaire d'au moins 2 ans est de 4 %, soit le double de l'unité urbaine en 2008.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Les travaux sont engagés en partenariat avec l'Education nationale, notamment autour de l'aide à la parentalité. Des animations familiales sont aussi organisées en pieds d'immeubles. Il reste néanmoins difficile de mobiliser les parents, à l'exception des moments de convivialité.

Les jardins pédagogiques s'avèrent être un bon moyen de travailler avec les parents. Les adultes travaillent avec les enfants dans les jardins, grâce au travail des associations qui se mobilisent, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année et du réveillon du nouvel an. Par ailleurs, une Convention de Partenariat a été signée en 2010 entre la CUS et l'Education Nationale dans le cadre du Pôle d'excellence du réseau de réussite scolaire François Truffaut. Cette convention inscrit les élèves au cœur du projet de rénovation urbaine, autour de l'architecture, du cadre de vie et de la découverte des métiers.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

En 2008, le quartier de Hautepierre a connu une baisse significative de la délinquance (- 18 %) qui se confirme sur les 9 premiers mois de l'année 2009 (- 14 %). Cette tendance s'accompagne d'une diminution significative du nombre de voitures brûlées (- 25 % en 2008 et - 15 % sur le début 2009).

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

Ces évolutions sont d'autant plus marquées, qu'une nouvelle Unité Territoriale de Quartier y a été mise en place par la Police Nationale. Ce type d'unités provoque le plus souvent des réactions vives les premiers mois, dans des secteurs sensibles où elles sont implantées (comme à Cronenbourg par exemple).

SERVICES PUBLICS

Maille Brigitte, un Lieu d'accueil parents enfants (LAPE) fonctionne. Celui-ci sera repositionné au cœur du pôle de services maille Catherine qui verra le jour en 2013 dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Ce pôle accueillera également, dans une logique de mutualisation, des locaux associatifs, ainsi qu'une médiathèque.

Un projet d'extension de la ligne A du tramway devrait permettre de reconfigurer la desserte du quartier et de desservir notamment le Zénith Strasbourg Europe, situé à l'Ouest du quartier, ainsi que le quartier des Poteries.

Sur l'ensemble du quartier on recense également :

- 2 annexes de la bibliothèque municipale (adultes et enfants),
- 2 écoles de musique,
- 7 gymnases,
- 1 centre socio-culturel,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 agence décentralisée de CUS Habitat,
- 1 agence décentralisée de la CAF,
- 1 service d'amorçage des projets (Créacité),
- 1 relais-emploi (ANPE, Mission locale, PLIE), en lien avec Savoir et compétence,
- 1 club des partenaires (entreprises de l'Ouest de la ville),
- 1 club des chercheurs d'emploi.

A proximité immédiate de la ZUS, se trouvent les équipements sportifs du Parc des Sports, qui accueillent des événements majeurs tels que les Internationaux féminins de tennis ou encore les meetings d'athlétisme.

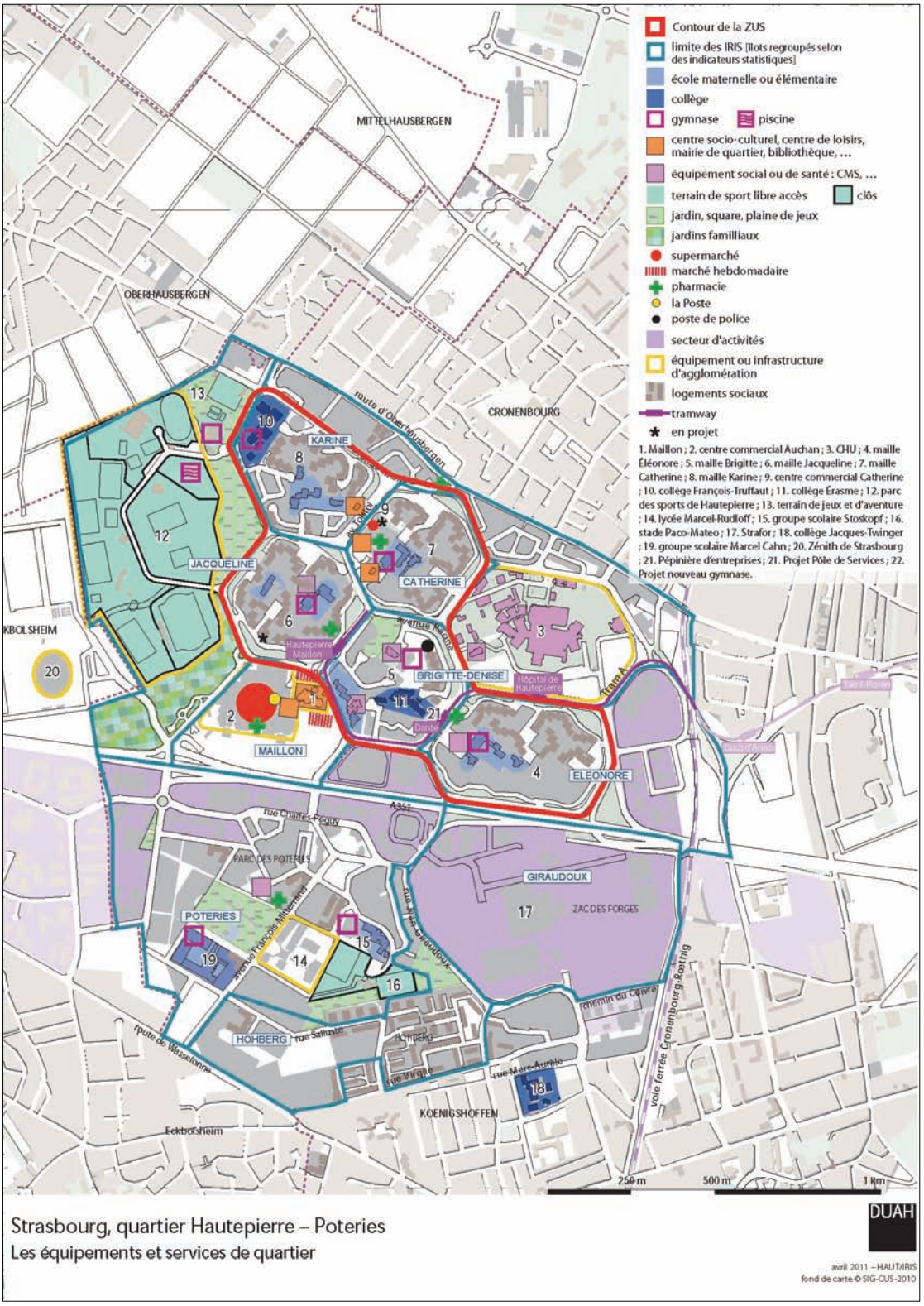

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg
ZFU du Neuhof

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **154 ha**
Population ..... 11 509 (- 1,9 %)
Nombre de ménages ..... **3 806** (- 5,4 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **82,5 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 8,9 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone franche du Neuhof, le taux d'activité des 25-65 ans se situe à 61,4 %, soit près de 20 points de moins que l'ensemble de l'unité urbaine (79,7 %).

Les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (87,6 % dans la ZFU pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

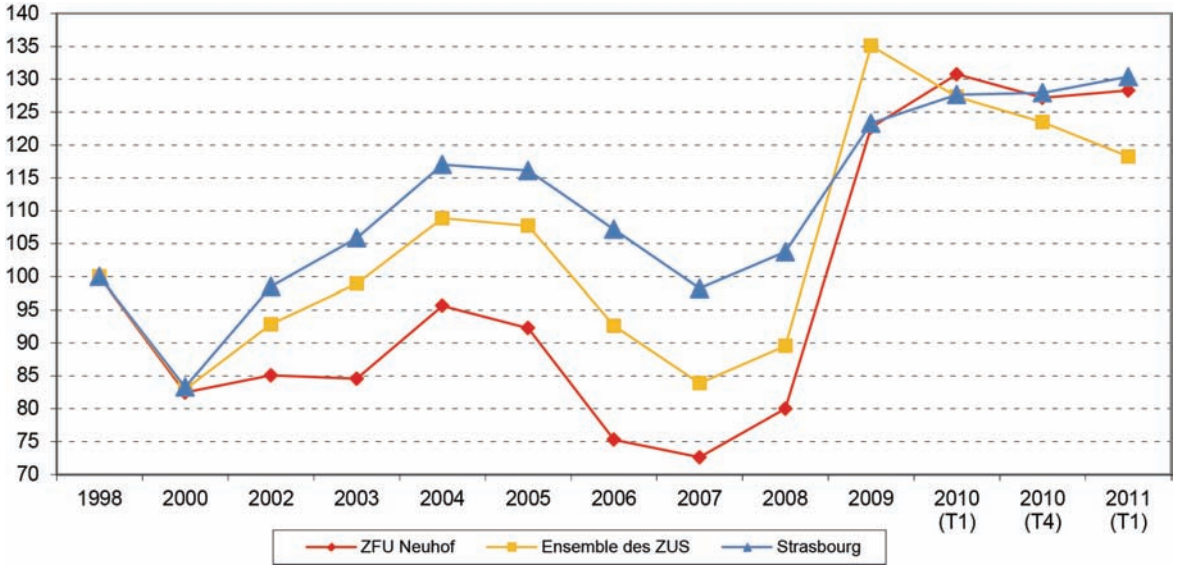

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. En effet, le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) en 2009 est 2,42 fois plus faible dans la ZFU du Neuhof que dans l'unité urbaine de Strasbourg (7 448 €, contre 18 052 €), et en très nette diminution, pour se situer à un niveau inférieur à celui enregistré en 2006.

Par ailleurs, 42,2 % de la population vit en 2005 dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales), pour une part qui s'élève à 13,2 % pour l'unité urbaine.

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZFU Neuhof	6 691	6 878	6 991	7 357	7 667	7 885	8 370	7 448

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	321	315	297	316	315	335	374	387	+ 20,6%

Source : INSEE – SIRENE

Après avoir chuté entre 2003 et 2005, le nombre d'établissements implantés dans la ZFU dépasse largement le niveau de 2003 au 1er janvier 2010.

Le secteur de la construction reste le plus largement représenté dans la ZFU. Il s'agit pour la plupart de petites ou de très petites entreprises domiciliées à l'adresse du chef d'entreprise. La structure urbaine et la morphologie de ce type de quartier d'habitat social ne permet pas le stockage de matériel et la réception du public.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

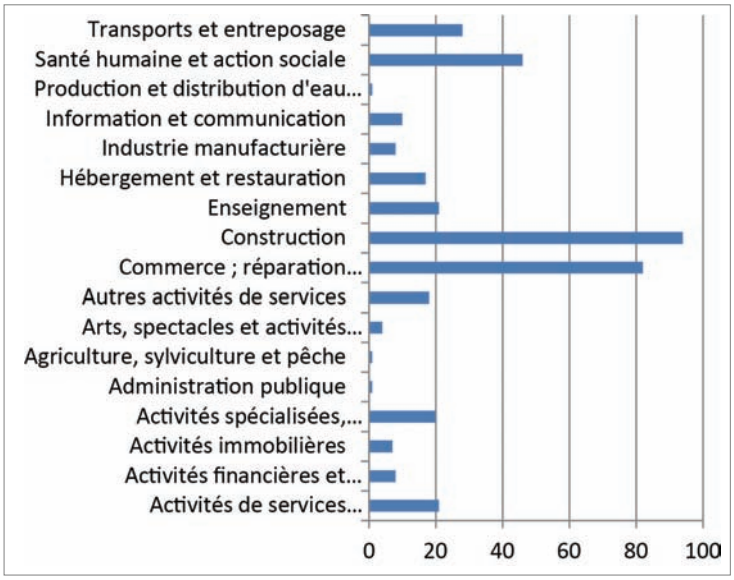

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le Neuhof bénéficie du statut de Zone franche urbaine depuis 1997. La ZFU contribue à développer des emplois pour les habitants du quartier et de l'ensemble des ZUS, aide les créateurs d'entreprises à démarrer, et conforte l'offre de services aux habitants.

Le parc d'activités de la Klebsau, dont les aménagements sont livrés depuis deux ans voit une accélération du projet avec les cellules Alsabail Tous les terrains ont été attribués. Le caractère innovant de la zone est de rapprocher les différentes fonctions urbaines (emploi, logement), qui ne génèrent que des nuisances relatives, car il s'agit d'activités artisanales, et non d'activités industrielles.

Le projet de transfert du centre commercial de Hautefort sur les fronts de l'avenue du Neuhof a été acté, ainsi que la démolition du « 11 rue de Clairvivre » pour dégager l'emprise foncière nécessaire. En mars 2011, l'actuel centre commercial a été partiellement incendié, nécessitant la fermeture du Norma pour des raisons de sécurité. Les services techniques de la Ville et de la CUS travaillent actuellement à une opération tiroir pour permettre aux habitants de toujours bénéficier d'une offre hard-discount sur le territoire. Le nouveau centre commercial devrait être livré pour 2014.

La construction du projet immobilier porté par Auto H a débuté sur le parc d'activités Védrines ; la carrosserie sera opérationnelle en décembre 2011.

La supérette du Marschallhof a ouvert ses portes en décembre 2010, porté par un jeune du quartier, elle a permis la création de 6 emplois. Cette opération a bénéficié du soutien financier du FEDER et de la Ville de Strasbourg.

Fin 2011, l'EHPAD en cours de construction à l'entrée Nord, entrera en service et générera près de 100 emplois.

L'action Job Zone :

Le 20 mai 2011, l'action « Job Zone », portée par la Mission locale pour l'emploi et l'entreprise « Offre d'emploi » a permis de rassembler 50 entreprises et institutionnels présentant 550 offres d'emploi et de formation. Plus de 5 000 personnes ont fréquenté cette manifestation, qui présentait l'originalité de se tenir en plein air.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Comme nombre de grands quartiers d'habitat social, la ZFU du Neuhof a été construite pour l'essentiel au cours des années d'après-guerre, pour s'achever au milieu des années 1970. Le parc de logements est principalement constitué de tours et de barres d'habitat social.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

En 2008, le renouvellement urbain du Ballersdorf a été largement engagé, avec des démolitions mais surtout la livraison d'une quarantaine de logements individuels. Ce programme se prolongera jusqu'en 2011 pour aboutir à la reconstruction de 250 logements, après la démolition de 350 autres. La mixité du site sera assurée à terme en accession et en locatif privé avec la Foncière Logement.

Les opérations de promoteurs ont été largement engagées et livrées (Cours de la Forêt avec Spiral et Bouygues, entrée Nord avec Bouygues et Altexia, à la Klebsau avec Nexity et ASPEE, etc.), soit au total environ 200 logements privés.

Le renouvellement urbain de la Cité des Aviateurs se poursuit et sera achevé en 2012. En novembre 2007 le Conseil de CUS a adopté une délibération visant la résorption de l'habitat insalubre du Polygone. Enfin, toutes les conditions sont réunies pour engager le projet. Les travaux ont démarré en 2010 et s'achèveront en 2017.

Par ailleurs, des interventions sur les espaces extérieurs cité Lyautey (270 logements) ont été réalisés.

L'intervention sur le secteur Hautefort a été engagée. L'ensemble des réunions de concertation a eu lieu. Le forum de la rénovation urbaine qui s'est tenu en mars 2009, a permis de définir l'avenant d'étape à la convention ANRU conclu début 2011.

Un second forum de la rénovation urbaine s'est tenu en juin 2011.

Le cadre de vie a continué de se transformer par le réaménagement de voies (environ 10km depuis le démarrage de projet), la création d'aires de jeux, d'animation et de détente, tel que le square Icare au Polygone. La rénovation du parc Schulmeister est un projet commun avec la Meinau. L'aménagement d'espaces de détente constitue une grande attente des habitants.

D'ici 2014, le renouvellement urbain des secteurs Hautefort et Solignac-Lyautey sera largement engagé.

L'intervention au Marschallhof interviendra hors convention ANRU.

La poursuite du programme de rénovation urbaine du Neuhof :

En 2008, le renouvellement urbain du Ballersdorf a été largement engagé, avec des démolitions mais surtout la livraison d'une quarantaine de logements individuels. Ce programme se prolongera tout au long de l'année 2011, pour aboutir à la reconstruction de 250 logements, après la démolition de 350 autres. La mixité du site sera assurée en termes d'accession sociale à la propriété et en locatif privé avec la Foncière Logement.

SANTE

Au regard de la population présente dans la ZFU, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il n'y a en effet qu'un médecin généraliste pour 1 000 habitants. Toutefois, si l'on élargit le périmètre, le nombre de professionnels de santé est beaucoup plus important, et certains sont installés juste en limite de ZUS.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(SOURCE : INSEE – SIRENE 2010)

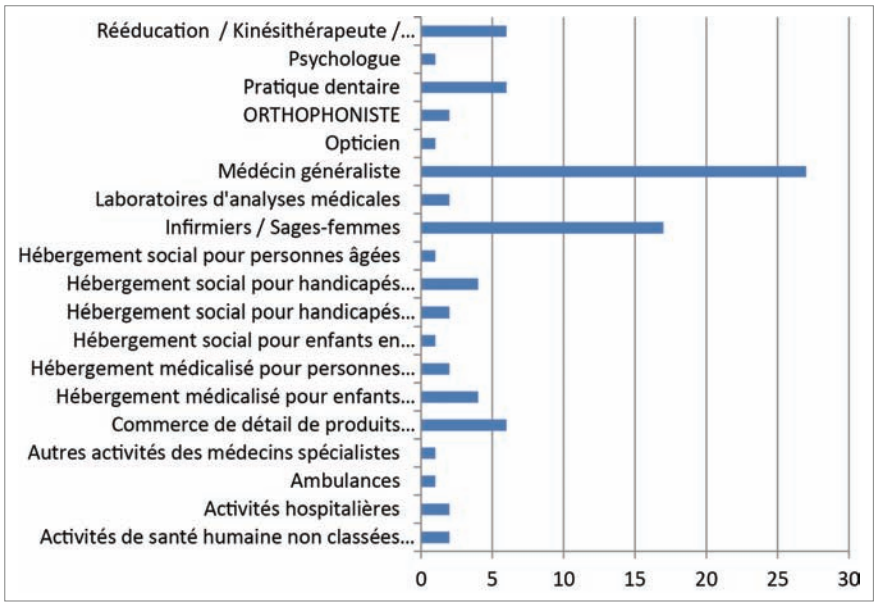

Strasbourg.eu
Quartier du Neuhof - périmètre ZUS
Localisation des professions Médicales
ILLKIRCH-
GRAFFENSTADEN
Structures d'Hébergement
Orthophoniste
Radiologue
Pratique dentaire
Dermatologue
Divers
Pharmacie
Pédiatre
Cardiologue
Ambulances
Opticien
ORL
Médecin généraliste
Infirmiers / sage-femme
Gynécologues
Psychotérapeute / Psychologue
Rééducation / Kinésithérapeute / Podologue / Pédicure
Ophtalmologue
Gastro-entérologue
Laboratoire
Hopital

REUSSITE SCOLAIRE

Les données relatives au retard scolaire des collégiens à l'entrée en 6ème ne sont pas disponibles.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité fonctionnent dans le quartier depuis longtemps. Des actions spécifiques de sensibilisation des enfants au programme de rénovation urbaine, avec visites de chantier, ont été organisées. A titre d'exemple, pour le réaménagement du square Icare, ils ont bénéficié d'explications sur la manière de concevoir le projet et d'arriver à son terme.

Au sein de la Direction de proximité et de la Direction du PRU, la recherche de la meilleure adéquation entre équipements scolaires et population (variations démographiques), constitue une préoccupation constante, afin de déterminer s'il convient de créer des classes, de revoir la carte scolaire... Cette question est un véritable enjeu compte tenu des livraisons déjà effectuées et de la livraison prochaine d'un grand nombre de logements.

Enfin, dans le cadre du programme de rénovation urbaine, la mise en sécurité et la réhabilitation de l'école Ziegelwasser s'est achevée et a été livrée en 2009. L'intervention sur ses abords est programmée en 2012-2013.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

De manière générale, les habitants remontent plutôt une diminution du sentiment d'insécurité en notant toutefois les nuisances liées aux deux-roues (danger, pollution sonore). Le quartier du Neuhof connait une diminution forte des chiffres de la délinquance depuis plusieurs années, celle-ci s'établissant à - 26 % pour l'année 2010 par rapport à 2009.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique

Les nouvelles infrastructures mises en place dans le quartier nécessitent une vigilance toute particulière (gymnase Ilot Crabbé, Espace culturel Django-Reinhardt). Globalement, le bilan est positif. Ces équipements sont tournés vers les habitants du quartier et paraissent bien acceptés.

SERVICES PUBLICS

Le diagnostic initialement posé concluait à un déficit de services publics et d'équipements. Entre 2008 et 2010, plusieurs équipements ont été ouverts : la Mairie de quartier, l'extension du centre social Guynemer, le gymnase Reuss 1, l'espace culturel Django Reinhardt,

D'autres projets sont engagés : extension du CSC Klebsau, construction d'une maison de l'enfance, création d'une salle des fêtes, réaménagement de terrains de football, intervention sur les espaces extérieurs de la MIDE.

L'espace culturel a ouvert suite au déménagement de la médiathèque de la place de Hautefort, dont les locaux seront transformés en pôle enfance.

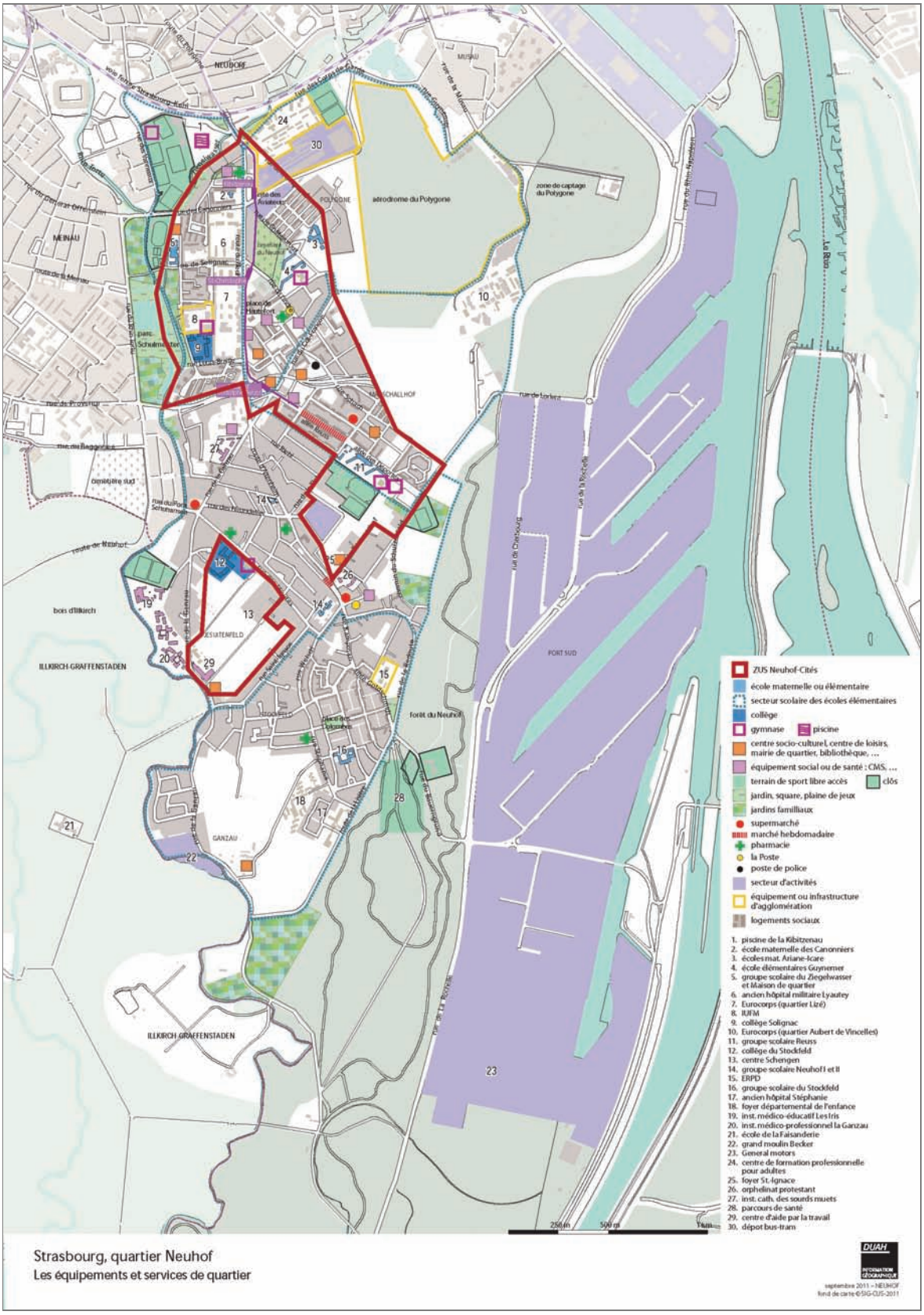
ZUS Neuhof-Cités
école maternelle ou élémentaire
secteur scolaire des écoles élémentaires
collège
gymnase
piscine
centre socio-culturel, centre de loisirs, mairie de quartier, bibliothèque, ...
équipement social ou de santé : CMS, ...
terrain de sport libre accès
clôs
jardin, square, plaine de jeux
jardins familliaux
supermarché
marché hebdomadaire
pharmacie
la Poste
poste de police
secteur d'activités
équipement ou infrastructure d'agglomération
logements sociaux
1. piscine de la Kibitzenau
2. école maternelle des Canonniers
3. écoles mat. Ariane-Icare
4. école élémentaires Goymerer
5. groupe scolaire du Ziegelwasser et Maison de quartier
6. ancien hôpital militaire Lyautey
7. Eurocorps (quartier Lizé)
8. IUFM
9. collège Solignac
10. Eurocorps (quartier Aubert de Vincelles)
11. groupe scolaire Reuss
12. collège du Stockfeld
13. centre Schengen
14. groupe scolaire Neuhof I et II
15. ERPD
16. groupe scolaire du Stockfeld
17. ancien hôpital Stéphanie
18. foyer départemental de l'enfance
19. inst. médico-éducatif Les Iris
20. inst. médico-professionnel la Ganzau
21. école de la Faisanderie
22. grand moulin Becker
23. General motors
24. centre de formation professionnelle pour adultes
25. foyer St.-Ignace
26. orphelinat protestant
27. inst. cath. des sourds muets
28. parcours de santé
29. centre d'aide par la travail
30. dépot bus-tram
250 m
500 m
Strasbourg, quartier Neuhof
Les équipements et services de quartier
DUAH
septembre 2011 – NEUHOF
fond de carte © SIG-CUS-2011

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg
ZUS de Cronenbourg

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **67 ha**
Population ..... 7 437 (- 13,5 %)
Nombre de ménages ..... **2 518** (- 7,3 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **82,2 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 9,9 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

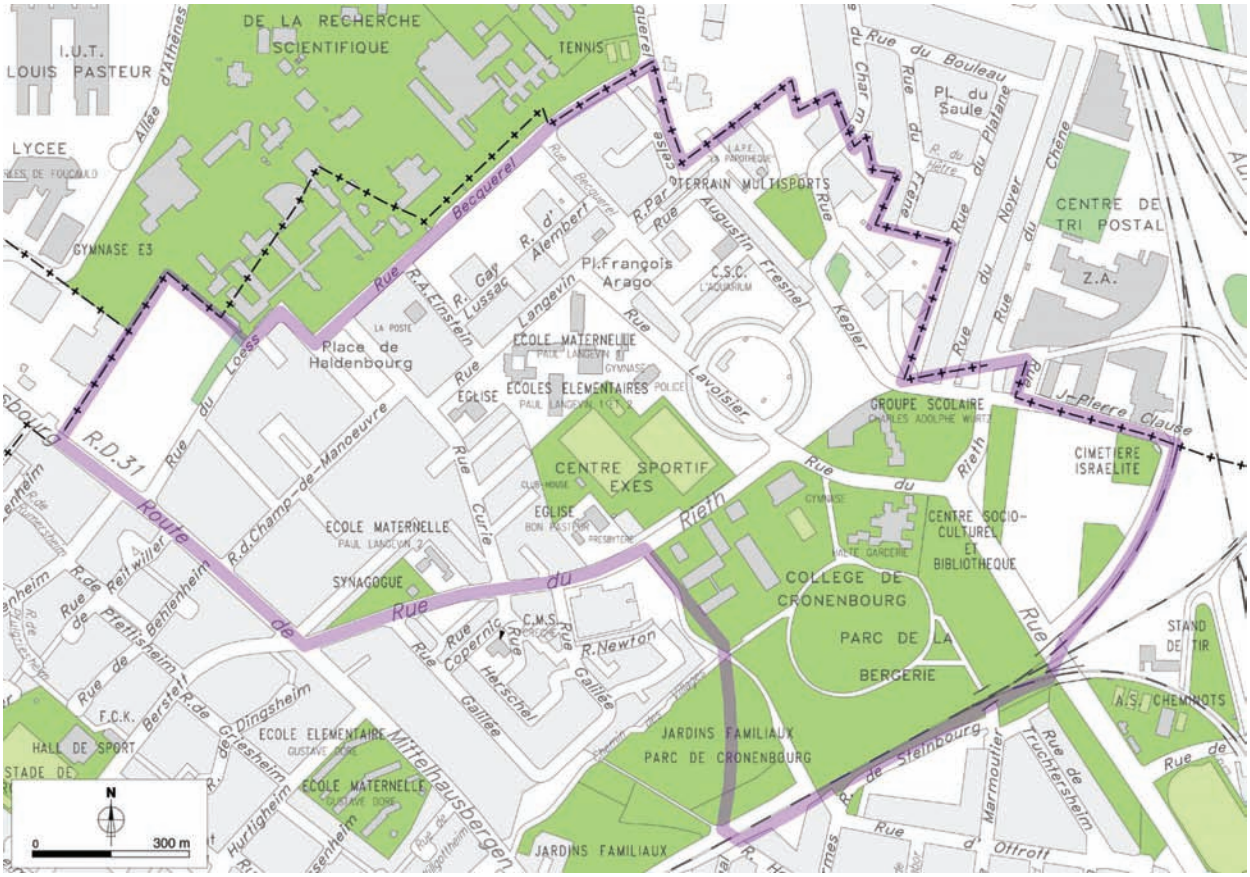

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible de Cronenbourg, le taux d'activité des 25-65 ans était inférieur de plus de 10 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 67,9 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (91,5 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

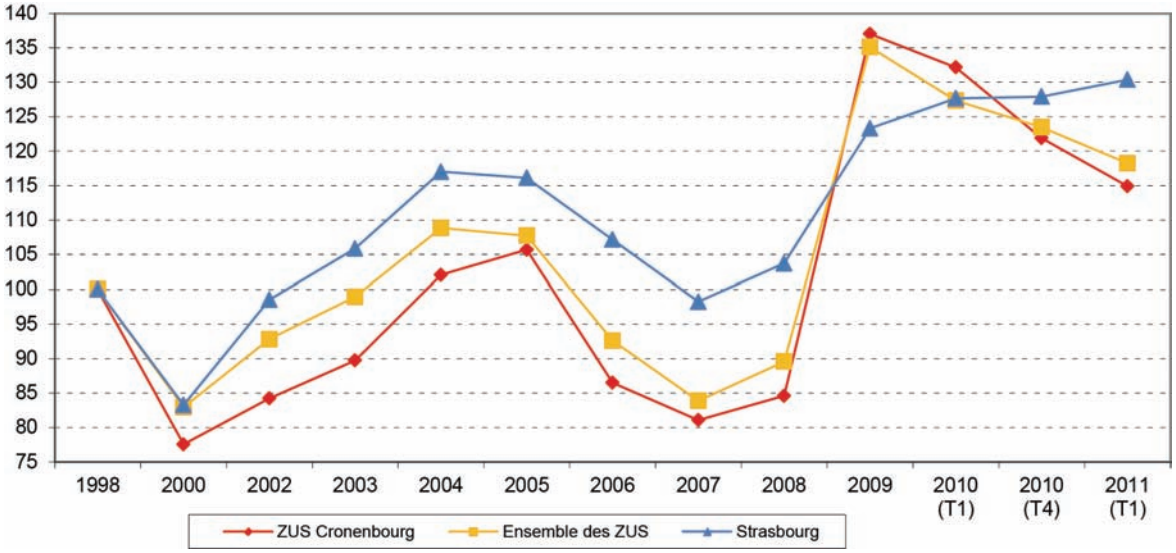

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 2,13 fois plus faible dans la ZUS de Cronenbourg que dans l'unité urbaine de Strasbourg en 2009. Le niveau du revenu fiscal annuel médian par unité de consommation en 2009, en recul par rapport à 2008, est à peine plus élevé qu'en 2007.

Par ailleurs, un peu plus du tiers de la population (34,8 %) vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est près de trois fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS de Cronenbourg	7 743	7 878	7 841	8 131	8 231	8 417	8 908	8 459

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	123	116	125	130	134	161	164	170	+ 38,2%

Source : INSEE – SIRENE

La croissance du nombre d'établissements, relativement atone entre 2003 et 2007 s'accélère à partir de 2008. En l'espace de 7 ans, le nombre d'établissements implantés dans la ZUS a toutefois augmenté d'un peu plus d'un tiers. Le secteur du commerce reste le plus largement représenté dans la ZUS, suivi de près par celui de la construction.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

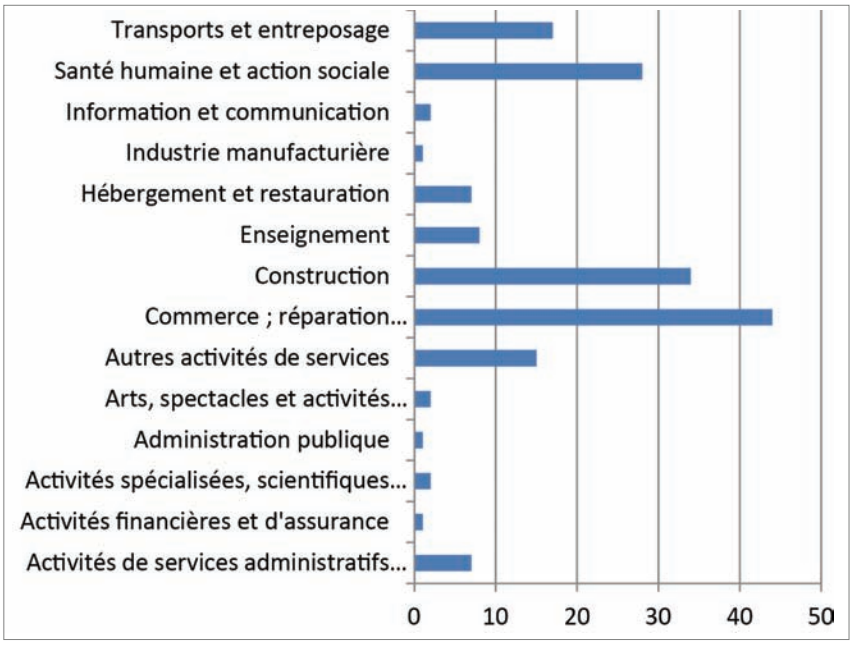

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

La zone urbaine sensible de Cronenbourg fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine, qui ne sera toutefois pas conventionné avec l'ANRU.

Restructuration du pôle Einstein :

La refonte complète du pôle Einstein a été actée, avec la construction-démolition d'une barre de commerces, permettant à terme d'offrir aux habitants un vrai pôle commercial, avec l'installation d'une enseigne discount, en remplacement du « Mutant » existant. La reconstruction de ce pôle commercial permettra également de reconfigurer le quartier.
La CUS devrait prochainement faire l'acquisition auprès de la COOP des murs de l'ancien « Mutant » pour permettre sa démolition le plus rapidement possible. A horizon 2016 un nouveau linéaire commercial accueillera les commerces du quartier. Au pied de l'immeuble Einstein les locaux auparavant destinés aux commerces seront occupés par des services et des associations.

En 2010, les constructions de commerces, d'activités et d'habitat ont démarré dans la ZFU Hochfelden. Les premiers locaux commerciaux et d'activités seront livrés avant le 31 décembre 2011.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Comme nombre de grands quartiers d'habitat social, la ZUS de Cronenbourg a été construite dans les années d'après-guerre, pour s'achever au milieu des années 1970. Le parc de logements est principalement constitué de tours et de barres d'habitat social.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Engagé en 2005, le programme de rénovation urbaine de Cronenbourg se poursuit dans un objectif d'amélioration des conditions de vie des habitants, et d'ouverture du quartier sur la ville.

Un important programme de constructions neuves en accession à la propriété et en location sociale est engagé. Plus de 650 logements répartis en 4 ilots seront construits de 2010 à 2015. Les premières livraisons se feront mi 2011 et s'échelonneront jusqu'à fin 2015. Par ailleurs, les modestes financements de l'ANRU (en opérations urgentes) ont été consacrés à la démolition de 400 garages souterrains non conformes au cœur de l'ilot Lavoisier et a la démolition des 3 immeubles de 66 logements.

Le plan de relogement des 66 familles locataires est engagé.

Financé dans le cadre du plan Etat- Région, la réhabilitation de 432 logements sociaux de l'ilot champ de manœuvre (rue du lœss, place de Haldenbourg, rue du champ de manœuvre et route de Mittelhausbergen) est en cours. Elle est destinée à réduire les charges locatives et à améliorer de l'environnement des logements par un résidentiailisation de qualité.

Des actions d'accompagnement des locataires à la prise en main des nouveaux équipements ont été organisées en lien avec le bailleur, un promoteur engagé (PROCIVIS dans le cadre de l'accès a un logement en BBC), le CMS, et des services thématiques (propreté)

La copropriété dégradée « Einstein » bénéficiera d'un programme OPAH pour favoriser une réhabilitation indispensable dans une perspective de réduction des charges mais aussi d'amélioration de l'image du quartier.

La ville et la CUS ont investi fortement dans la réfection et la création de voiries ainsi que dans la réalisation de 2 espaces verts aménagés aves des aires de jeux, un jardin partagé et un city stade. Le square Gaston Fleischel se situe eu cœur de l'ilot champ de manœuvre et le secteur Fresnel Lavoisier a bénéficié de nouveaux cheminement piétons, de parvis réaménagés devant l'école Wurtz et l'Aquarium, d'un éclairage de qualité.

Le secteur Hochfelden sera lui aussi totalement restructuré et un multi accueil de 60 places à déjà ouvert ses portes en septembre 2010. .

La rue de Hochfelden sera reconfigurée Elle redessinera l'entrée de quartier et accueillera un bus à haut niveau de service (BHNS).

A mi-projet, le quartier confirme sa mutation et entre dans une seconde phase qui devait voir le cœur de quartier totalement restructuré (secteur Einstein, place de Haldenbourg).

SANTE

Au regard de la population présente dans la ZUS, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il n'y a en effet qu'un médecin généraliste pour 1 000 habitants. En élargissant le périmètre de la ZUS, ce sont 88 professionnels de santé qui sont installés soit dans la ZUS, dans son environnement immédiat.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(Source : INSEE – SIRENE 2010)

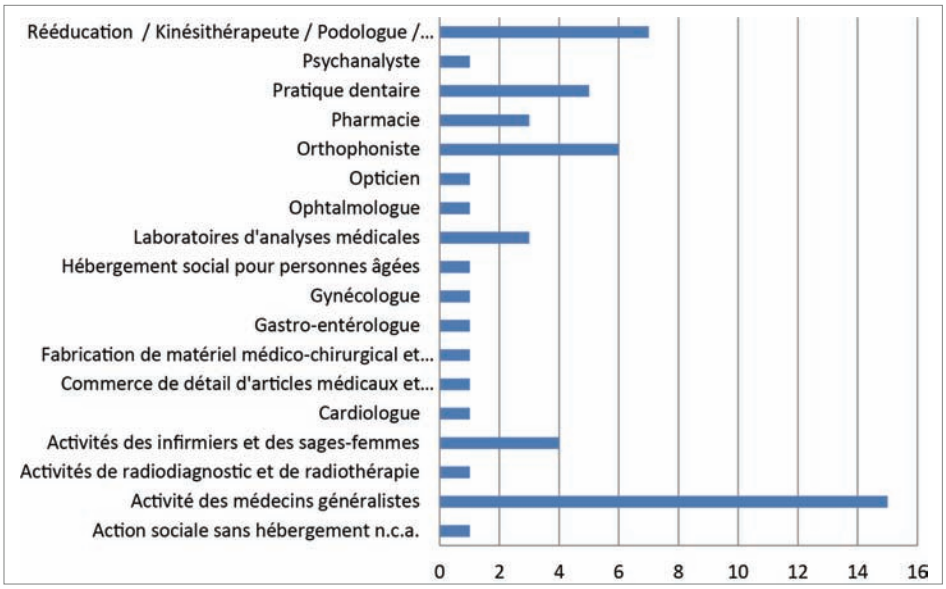

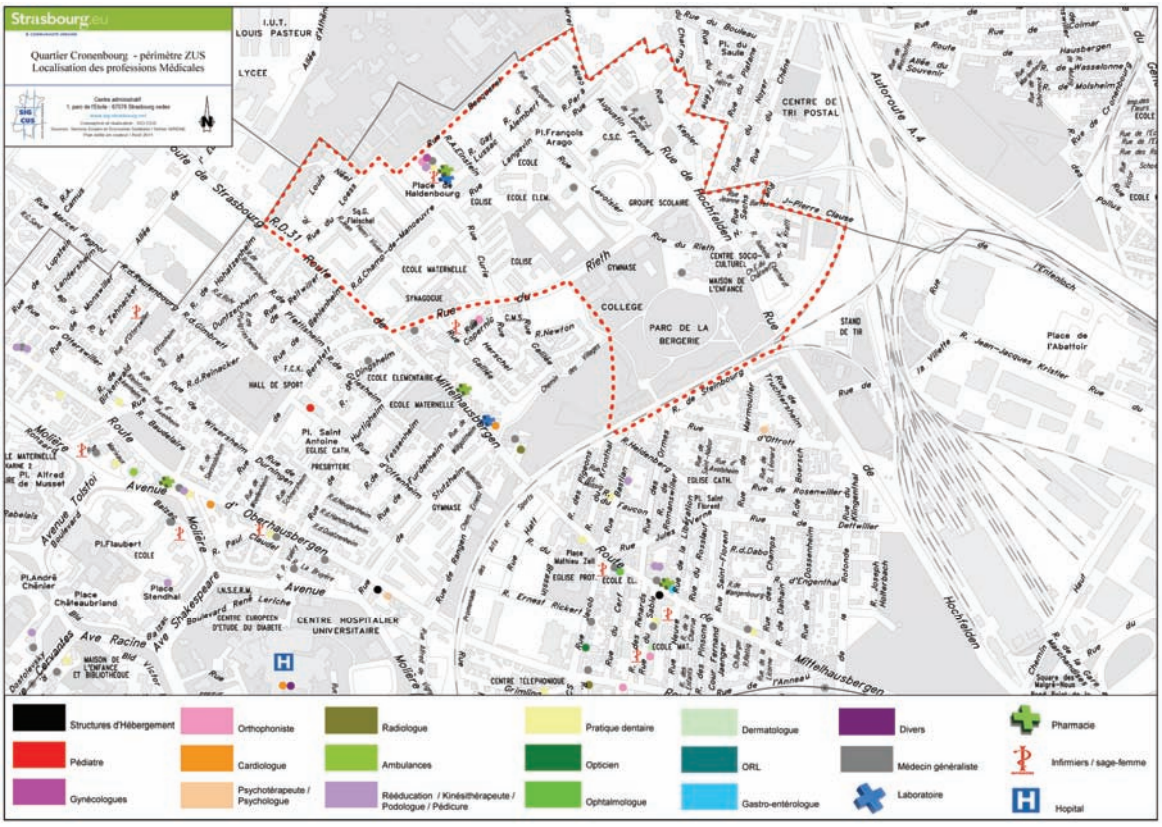

REUSSITE SCOLAIRE

La part des élèves de 6ème en retard d'au moins deux ans est de 4 %, soit le double de la moyenne de l'unité urbaine de Strasbourg en 2008.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le projet mis en œuvre par le coordonnateur de la réussite éducative, qui a pour mission d'assurer le suivi personnalisé des enfants de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés scolaires, sociales et sanitaires, travaille en partenariat avec tous les acteurs de la petite enfance et de l'enfance (parents, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels de la PMI et de la santé scolaire, acteurs associatifs).

En plus du projet de réussite éducative, le CLAS permet d'accueillir les élèves du primaire et les collégiens après la classe pour les accompagner dans leurs devoirs et les stimuler à travers des animations pédagogiques. Ces élèves sont positionnés sur ce dispositif par les enseignants. A Cronenbourg, 3 associations sont positionnées sur ces accueils du soir.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

Après plusieurs années relativement calmes, de nouvelles tensions sont apparues en 2009 sur la cité Nucléaire de Cronenbourg. Celles-ci sont apparues avec la mise en place de la nouvelle Unité Territoriale de Quartier et se traduisent par une reprise des violences urbaines et des actes de vandalisme ces derniers mois : augmentation significative du nombre de voitures incendiées, de poubelles brûlées, des jets de pierre visant les forces de l'ordre ou la Compagnie des transports strasbourgeois, des inscriptions et tags injurieux sur les façades d'immeubles, et même des incendies dans les parties communes d'immeubles, dont certains ont nécessité une évacuation.

SERVICES PUBLICS

Un multi-accueil, d'une capacité de 60 places fonctionne depuis septembre 2010,.

De plus, la Cité Nucléaire est dotée :

D'un centre médico- social

D'un local d'exposition du projet de rénovation urbaine

D'un bureau de Police (rue Lavoisier), ouvert jusqu'à 18h du lundi au vendredi

D'une agence décentralisée de CUS Habitat (rue Fresnel),

D'une Mission Locale pour l'Emploi

D'une Maison de la Justice et du Droit),

D'un centre socioculturel et son annexe secteur jeunes « L'Aquarium »,

D'un lieu d'accueil parents-enfants (la papothèque),

D'une antenne de la régie de quartier (CRENO),

D'un lieu de vente d'Emmaüs : la boutique méli mélo.

D'une médiathèque municipale.

La rénovation du groupe scolaire Langevin (maternelle et élémentaire) est achevée.

Cronenbourg cumule toutefois trois difficultés majeures dans cet objectif : absence de financements ANRU, restriction des budgets de l'Etat et mutualisation de certains services qui pourraient conduire à la réduction de la présence des services publics dans ce quartier.

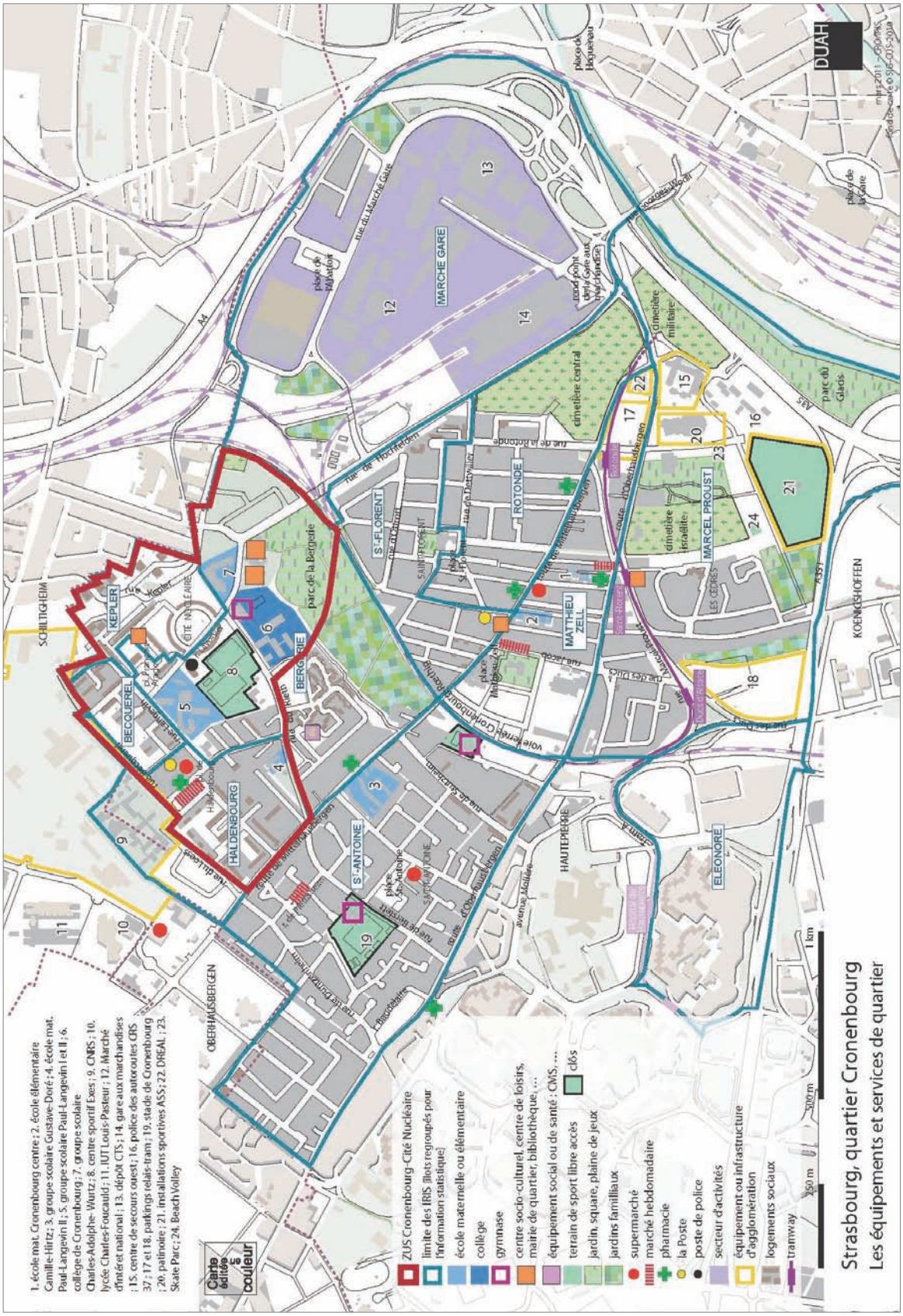
1. école mat. Cronenbourg centre ; 2. école élémentaire Camille-Hirtz ; 3. groupe scolaire Gustave-Doré ; 4. école mat. Paul-Langevin II ; 5. groupe scolaire Paul-Langevin I et II ; 6. collège de Cronenbourg ; 7. groupe scolaire Charles-Adolphe-Wurtz ; 8. centre sportif Exes ; 9. CNRS ; 10. lycée Charles-Foucauld ; 11. IUT Louis-Pasteur ; 12. Marché d'intérêt national ; 13. dépôt CTS ; 14. gare aux marchandises ; 15. centre de secours ouest ; 16. police des autoroutes GRS 37 ; 17 et 18. parkings relais-tram ; 19. stade de Cronenbourg ; 20. patinoire ; 21. installations sportives ASS ; 22. DREAL ; 23. Skate Parc ; 24. Beach Volley
Carte éditée en couleur
ZUS Cronenbourg-Cité Nucléaire
limite des IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique)
école maternelle ou élémentaire
collège
gymnase
centre socio-culturel, centre de loisirs, mairie de quartier, bibliothèque, ...
équipement social ou de santé : CMS, ...
clôs
terrain de sport libre accès
jardin, square, plaine de jeux
jardins familiaux
supermarché
marché hebdomadaire
pharmacie
la Poste
poste de police
secteur d'activités
équipement ou infrastructure d'agglomération
logements sociaux
tramway
250 m
500 m
1 km
Strasbourg, quartier Cronenbourg
Les équipements et services de quartier
SCHILTIGHEIM
OBERHAUSBERGEN
HALDENBOURG
BECQUEREL
KEPLER
BERGERIE
S-ANTOINE
S-FLORENT
MATTHIEU ZELL
ROTONDE
MARCHE GARE
MARCEL PROUST
ELEONORE
HAUTEPIERRE
KOENIGSHOFFEN
DUAH
parc de la Bergerie
cimetière central
cimetière militaire
parc du Glacis
place de la Gare
place de Haguenau
rue du Marché Gare
rue de Hochfelden
rue de la Rotonde
rue de Pierrevillé
rue de Molsheim
rue de Saint-Florent
rue de Saint-Antoine
rue de Haldenbourg
rue de Lausanne
rue de Mulhouse
rue de Koenigshoffen
avenue Molière
route d'Oberhausbergen
route de Hochfelden
route de Molsheim
route de Saint-Florent
route de Haldenbourg
voie ferrée Cronenbourg-Koenigshoffen
voie ferrée Strasbourg-Molsheim
voie ferrée Strasbourg-Saint-Dié
voie ferrée Strasbourg-Saverne
A4
A35
A351
mars 2011 - CROMS
Fond de carte © IGN-DDS-2010

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg.eu & COMMUNAUTÉ URBAINE

ADEUS

Schiltigheim Bischheim
ZUS des Ecrivains

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **19 ha**
Population ..... 4 309 (- 17,3 %)
Nombre de ménages ..... **1 492** (- 10 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **86,2 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 7,7 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

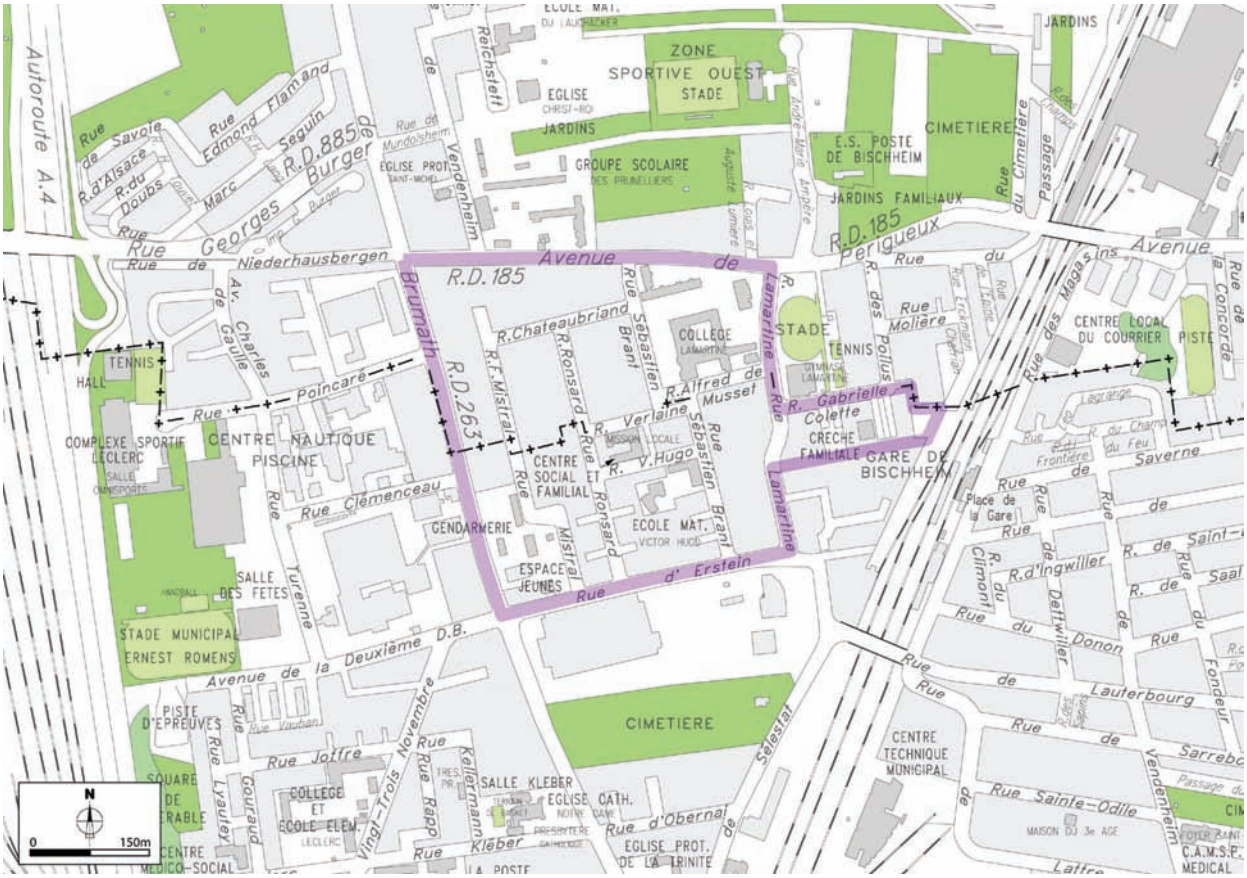

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible des Ecrivains, le taux d'activité des 25-65 ans était inférieur de plus de 10 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 69,3 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (88,8 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

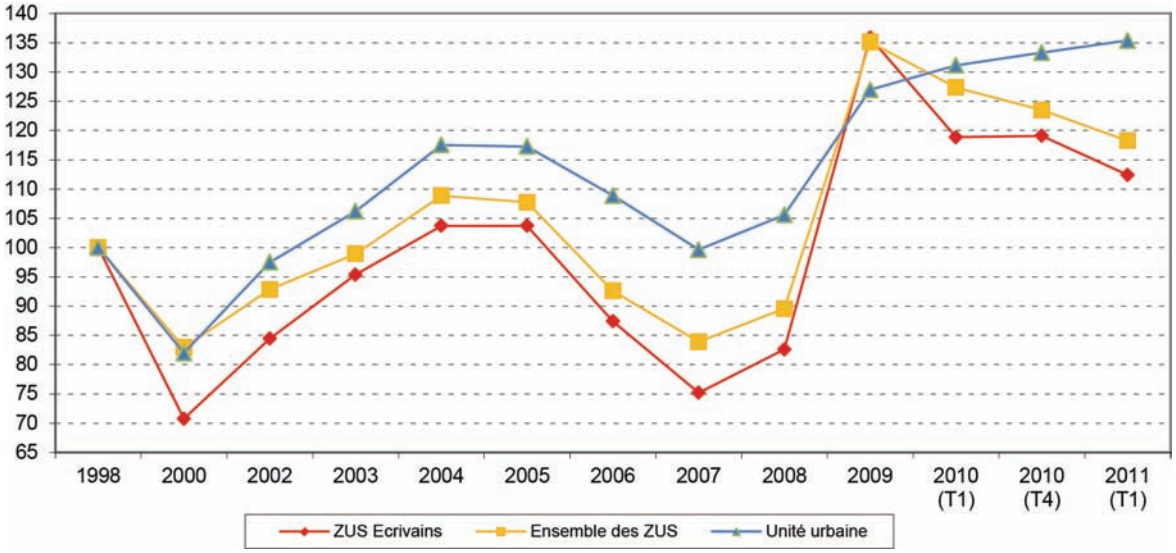

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué), soit 9 233 € en 2009 est près de deux fois plus faible dans la ZUS des Ecrivains que dans l'unité urbaine.

Par ailleurs, un peu plus du tiers de la population (30,3 %) vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est plus de deux fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS des Ecrivains	8 340	8 261	8 580	8 841	9 110	9 405	9 840	9 233

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	44	49	52	53	52	62	68	81	+ 84,1%

Source : INSEE – SIRENE

La croissance du nombre d'établissements a été relativement modérée entre 2003 et 2007. Depuis 2008, le nombre d'établissements s'est considérablement élevé, ce qui a permis quasiment un doublement en l'espace de 7 ans. En 2010, le secteur de la construction reste le plus largement représenté dans la ZUS, suivi de près par celui du commerce.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

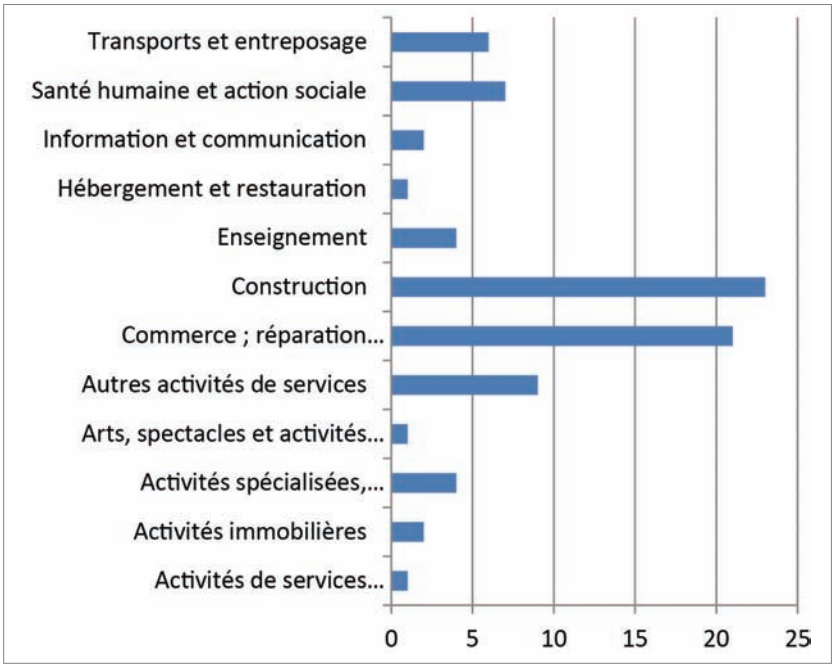

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

La zone de redynamisation urbaine des Ecrivains bénéficie de ce statut depuis 1997.

Le siège de la Mission Locale et de la Régie de quartier est situé dans le quartier. La Mission Locale développe une action de pré-professionnalisation « Saisir son futur » en partenariat avec le centre de formation CPCV Est et s'adressant à des publics éloignés de l'emploi (minimas sociaux, CLD, résidants ZUS). Cette action expérimentale doit permettre aux bénéficiaires d'accéder à l'emploi (contrats aidés ou classiques) ou à une formation qualifiante dans des secteurs d'activités identifiés comme étant en tension :

- hôtellerie restauration,
- l'aide à la personne,
- le nettoyage.
-

A ces trois secteurs d'activité, s'ajoute la filière recyclage/déchets pour laquelle des opportunités ont pu être identifiées.

La Régie de quartier travaille avec le multi-accueil dans le cadre de l'ouverture d'une micro-crèche « La petite plume ». Cette micro-crèche serait logée dans des habitations d'OPUS 67, et offrirait des horaires atypiques. Son aménagement permettra d'accueillir des enfants handicapés, quel que soit le handicap (sensoriels, moteurs, ou autre). Il y a aura 9 places et les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2012.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

L'essentiel de la ZUS des Ecrivains a été construit dans les années d'après-guerre pour s'achever avant la fin des années 1960. Quelques programmes complémentaires ont terminé le quartier dans le milieu des années 1970. Le quartier n'est composé que de logements collectifs, dont la plupart sont des logements sociaux.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

La réflexion autour du projet de rénovation urbaine du quartier des Ecrivains a démarré en 2008. Au début de l'été le projet a été validé par les Maires de Schiltigheim et de Bischheim, ainsi que par le Directeur de l'OPUS. Le programme associe projet urbain de refonte des espaces publics et diversification fonctionnelle, et est articulé avec un volet réhabilitation des logements, intégré au plan stratégique de patrimoine du bailleur. Le montant des opérations est estimé à 45 M_, soit 30 à 35 K_ par logement. A ce stade, aucune démolition n'est prévue.

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier, la Régie des Ecrivains, en partenariat avec OPUS 67, lance « Qualifia Ecrivains » qui doit faciliter l'accès à la qualification et l'insertion des jeunes du quartier. Opus 67, logeur social a inscrit une clause d'insertion dans ses appels d'offre pour la rénovation du quartier afin d'inciter les maîtres d'ouvrages retenus à employer des jeunes sans qualification pour la réalisation des travaux de construction ou de rénovation.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet correspondant aux crédits de l'Acsé en faveur des jeunes dans les quartiers prioritaires concernés par la politique de la ville.

SANTE

Au regard de la population présente dans la ZUS, le nombre de professionnels de la santé est extrêmement réduit. Il y a en effet moins d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants.

En élargissant légèrement le périmètre de la ZUS, il apparaît que 66 professionnels de santé sont installés dans la ZUS ou dans sa proximité immédiate.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

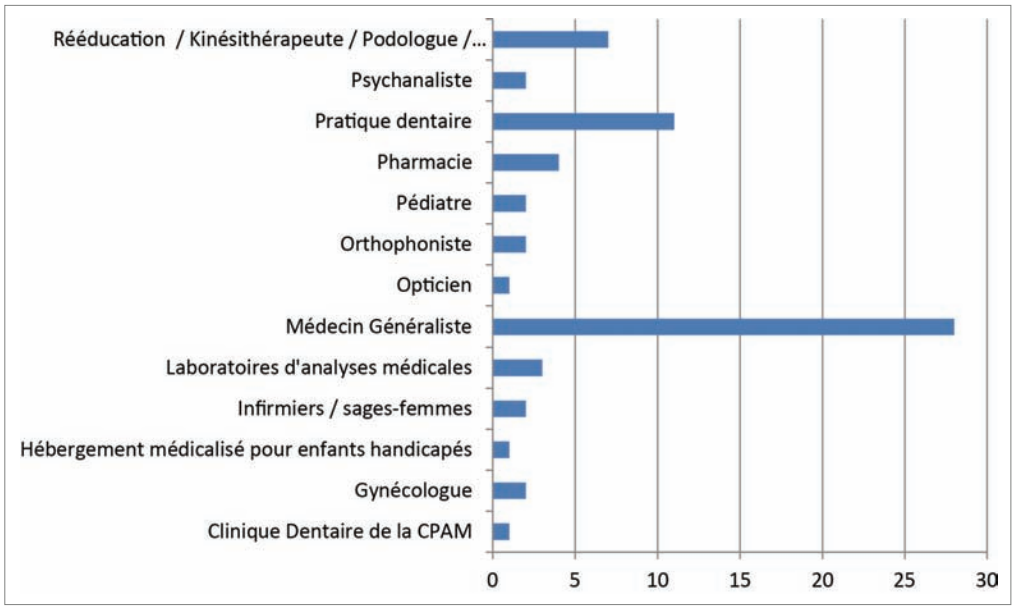

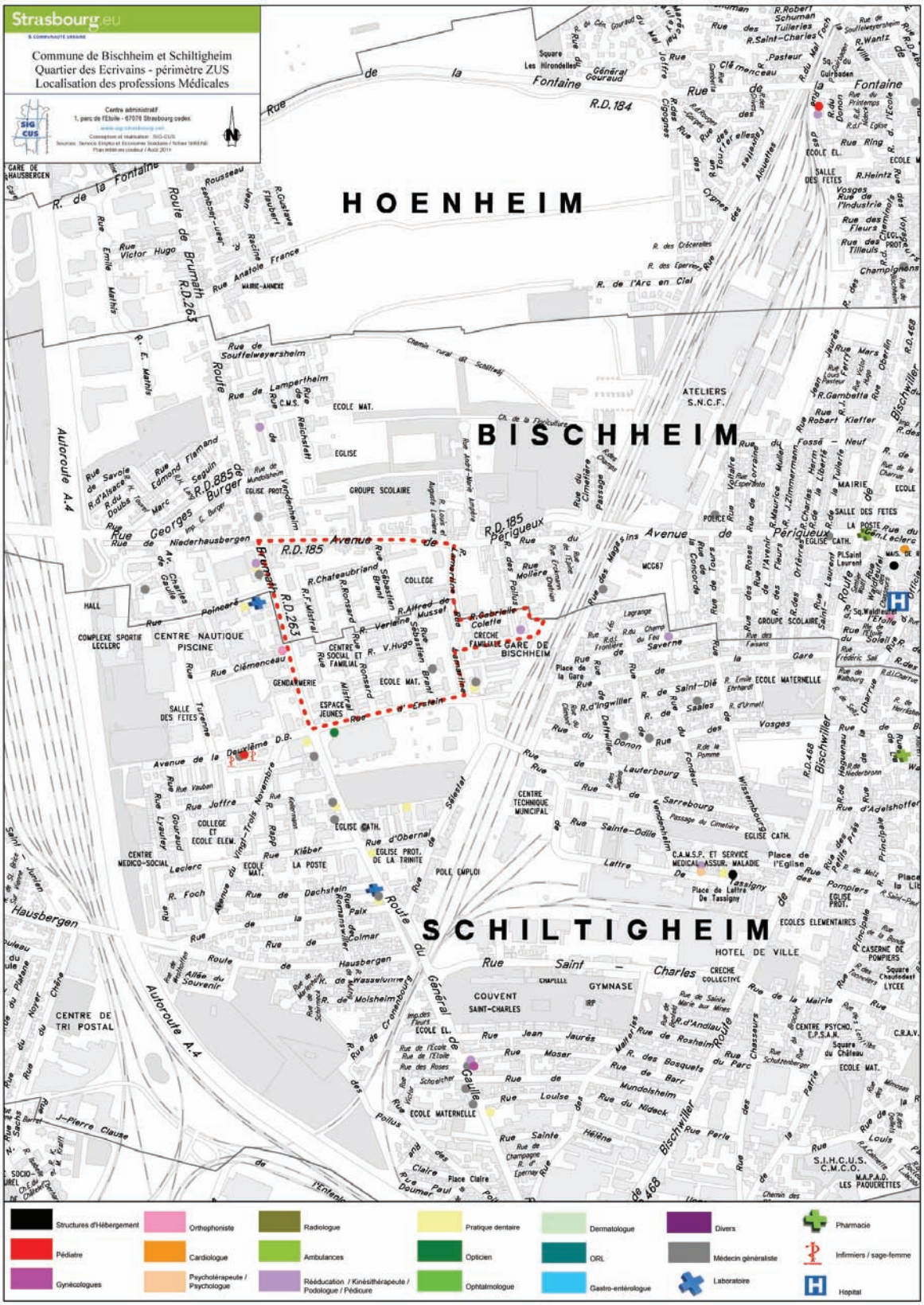
Strasbourg.eu
Commune de Bischheim et Schiltigheim
Quartier des Ecrivains - périmètre ZUS
Localisation des professions Médicales
HOENHEIM
BISCHHEIM
SCHILTIGHEIM
Structures d'Hébergement
Pédiatre
Gynécologues
Orthophoniste
Cardiologue
Psychotérapeute / Psychologue
Radiologue
Ambulances
Rééducation / Kinésithérapeute / Podologue / Pédicure
Pratique dentaire
Opticien
Ophtalmologue
Dermatologue
ORL
Gastro-entérologue
Divers
Médecin généraliste
Laboratoire
Pharmacie
Infirmiers / sage-femme
Hopital

REUSSITE SCOLAIRE

Contrairement aux observations faites dans les autres ZUS de la CUS, la part des 15-24 ans en cours d'étude est plus élevée dans la ZUS que dans les communes de Schiltigheim et Bischheim réunies. Toutefois, la part des diplômés du supérieur est extrêmement faible, et ne représente que le quart de cette population des deux communes.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Des classes passerelles ont été créées à l'école Maternelle Victor Hugo, suite à la suppression des classes maternelles de 2-3 ans, alors qu'il existe un réel besoin d'accompagnement éducatif de jeunes parents. La collectivité prendrait alors le relais.

L'ensemble des acteurs club de prévention, centre social et familial, Régie de quartier et l'équipe éducative du collège Lamartine ont mis en place l'action « Raccroche » qui permet aux élèves en décrochage de trouver un espace pour se reconstruire un projet personnel et professionnel et éviter ainsi une rupture définitive et trop précoce avec l'institution scolaire.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

Globalement, le secteur des Ecrivains a connu une évolution favorable en matière de délinquance avec une baisse de 18 % du nombre de faits constatés en 2008. Toutefois, cette tendance s'est inversée sur les premiers mois 2009 avec une délinquance en hausse de 4 %.

Le nombre de voitures incendiées a connu une forte recrudescence sur ce petit secteur en 2009. Le secteur reste par ailleurs, un lieu de rivalités avec des bandes des quartiers voisins. Plusieurs rixes ou agressions de cette nature y ont été signalés courant 2009.

SERVICES PUBLICS

La création de la micro-crèche en horaires atypiques apportera un nouveau service dans le quartier. Cette crèche aura également des places réservées pour les enfants handicapés. Elle bénéficiera également d'une subvention FEDER pour son aménagement et devrait ouvrir en 2011.

On compte en moyenne 0,8 place de stationnement par logement dans le quartier. Certaines placent sont utilisées pour le stationnement des entreprises et le stockage des déchets. Un recensement a relevé environ une centaine de camionnettes et de véhicules d'entreprises. Afin de libérer ces places et de les rendre au stationnement résidentiel, l'une des pistes de réflexion consisterait à développer un lieu sécurisé de stationnement, où les entreprises pourraient aussi vider leurs déchets et gravats. Ce projet est pour l'instant à l'étude.

Par ailleurs, une réflexion sur les transports en commun est menée, en vue d'une meilleure fréquence des lignes 50 et 70 ainsi que de l'instauration d'un BHNS (bus à haut niveau de service), sur la route du Général de Gaulle.

La ZUS des Ecrivains est dotée :

d'un centre socio-culturel,
1 antenne du centre médico-social,
1 équipe de prévention spécialisée (JEEP),
1 collège,
1 école maternelle, 1 école primaire à proximité immédiate,
1 Mission locale - Relais-Emploi,
1 antenne du bailleur social OPUS 67,
1 Maison du Conseil général du Bas-Rhin,
1 régie de quartier, entreprise d'insertion,

1 « espace jeunes » intercommunal.A proximité immédiate de la ZUS, se trouvent les équipements sportifs du Parc des Sports, qui accueillent des événements majeurs tels que les Internationaux féminins de tennis ou encore les meetings d'athlétisme.

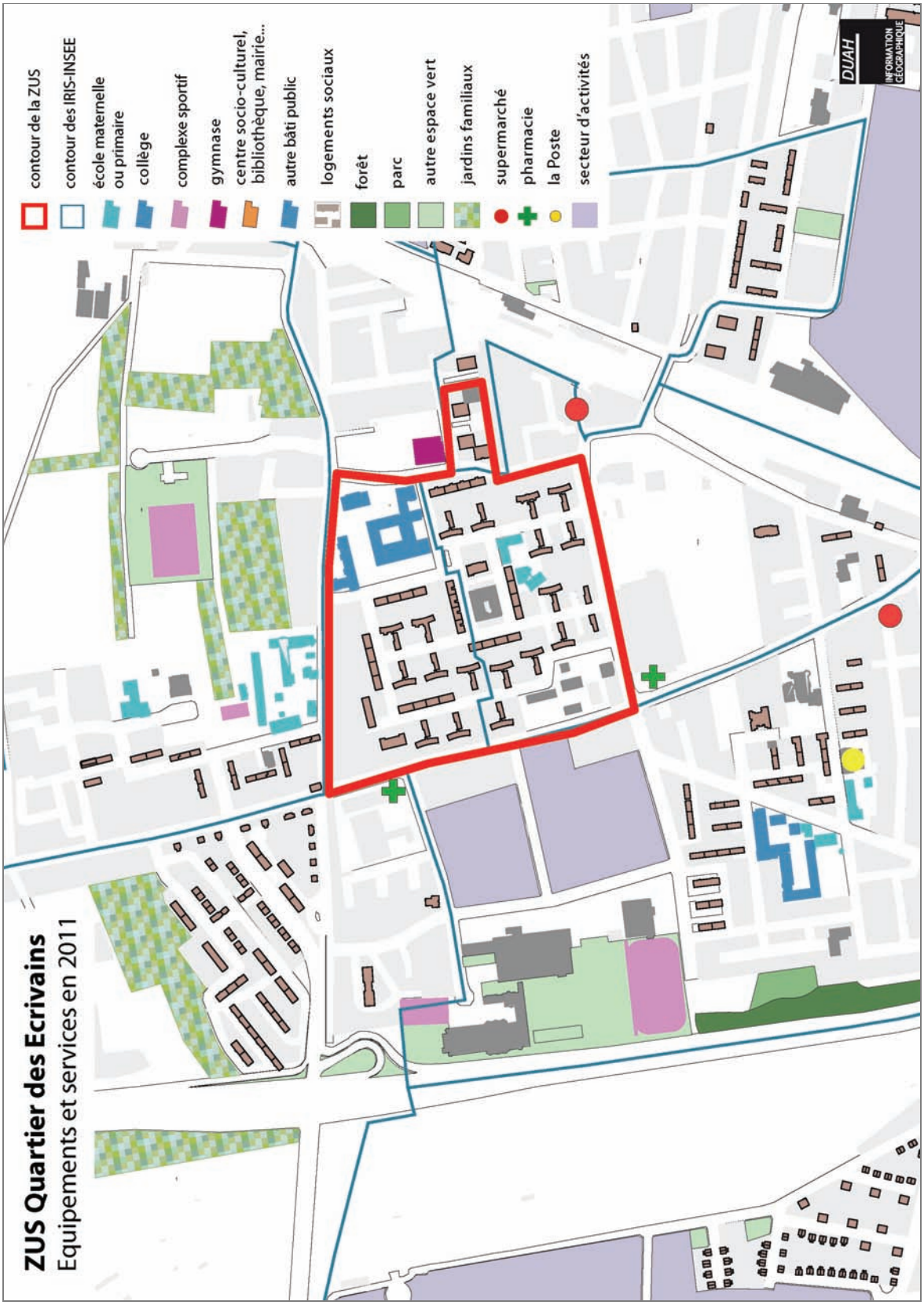
ZUS Quartier des Ecrivains
Equipements et services en 2011
contour de la ZUS
contour des IRIS-INSEE
école maternelle ou primaire
collège
complexe sportif
gymnase
centre socio-culturel, bibliothèque, mairie...
autre bâti public
logements sociaux
forêt
parc
autre espace vert
jardins familiaux
supermarché
pharmacie
la Poste
secteur d'activités
DUAH
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg
ZUS de l'Elsau Montagne-Verte

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **123 ha**
Population ..... 9 706 (- 1,7 %)
Nombre de ménages ..... **3 268** (+ 6,9 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **79,4 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 8 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

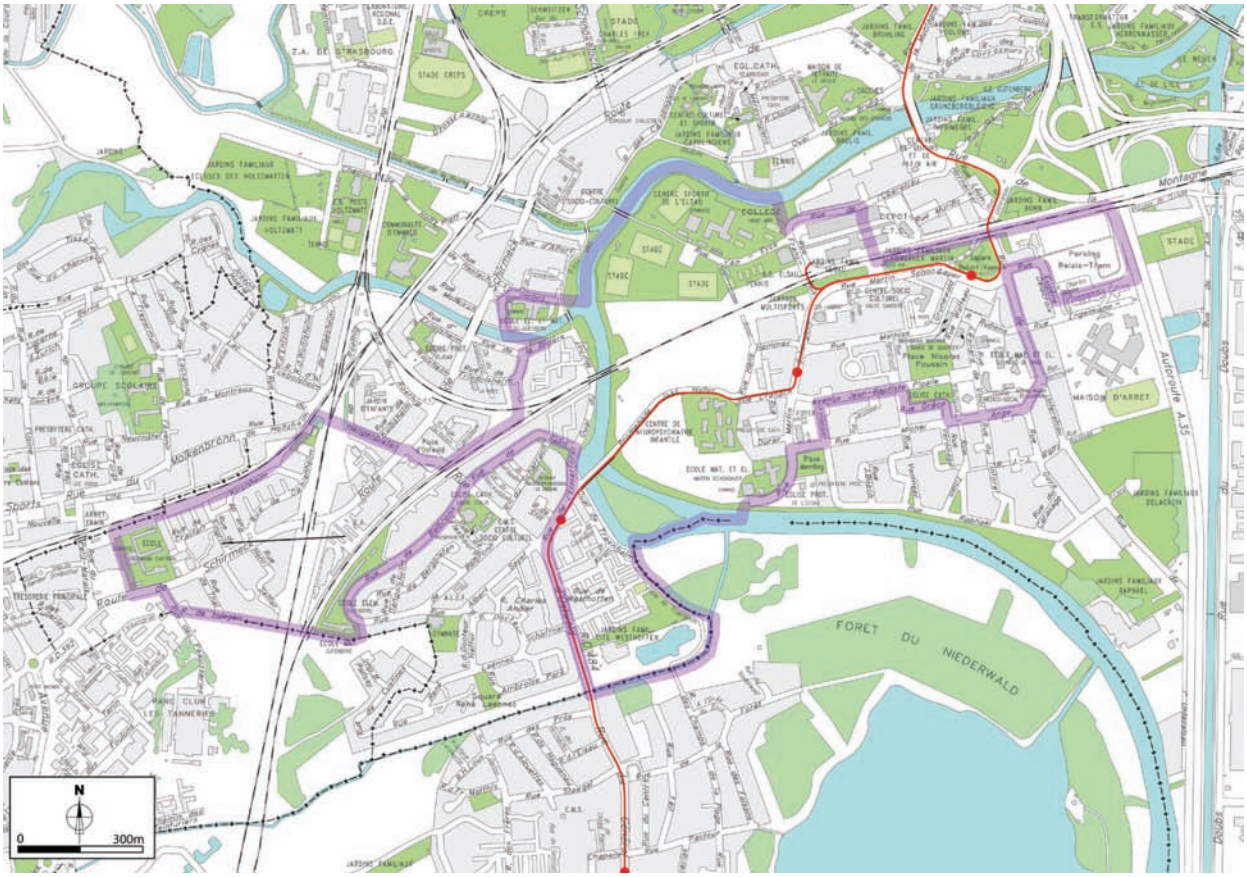

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est inférieur de près de 10 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 70,8 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (87,2 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

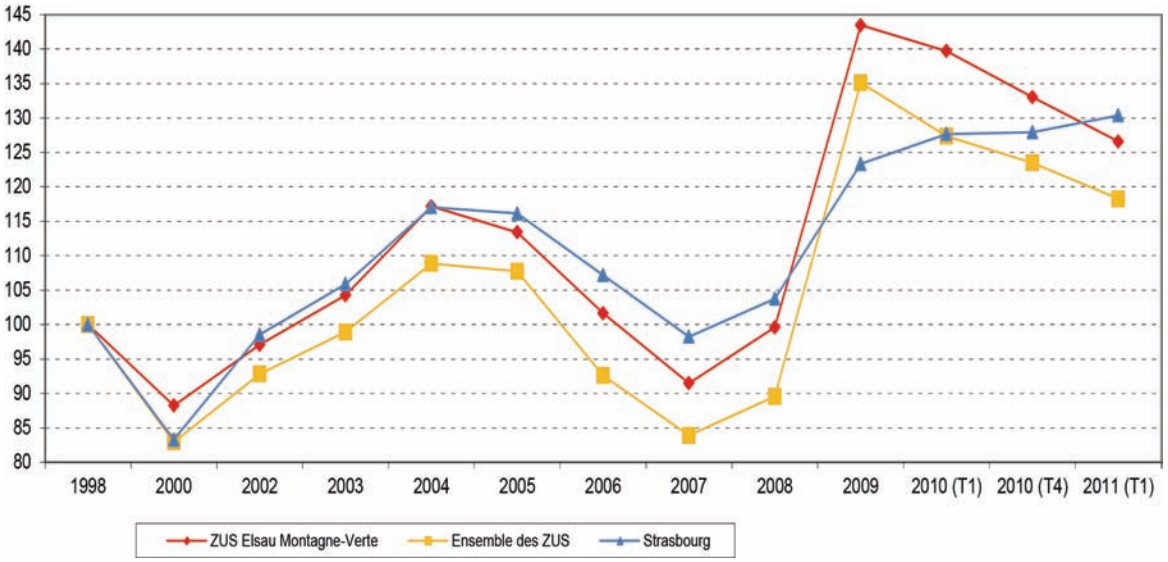

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 2 fois plus faible dans la ZUS que pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (9 149 € contre 18 052 €). La forte diminution du revenu fiscal médian par unité de consommation place l'année 2009 à un niveau inférieur à celui de 2006.

Par ailleurs, près du tiers (30 %) de la population vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est plus de deux fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Elsau Montagne-Verte	9 080	8 897	8 536	9 125	9 239	9 621	9 642	9 149

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	173	179	176	191	192	196	196	211	+ 22 %

Source : INSEE – SIRENE

Alors que l'évolution du nombre d'établissements implantés dans la ZUS semblait marquer une pause au cours des dernières années, le rythme de création d'entreprises semble à nouveau orienté à la hausse.

Les commerces de l'Elsau souffrent d'un problème d'image, lié à l'état de délabrement de certaines vitrines sur rues, d'autant plus que le mail commercial piéton (rue Watteau) a été requalifié. Il semble par ailleurs manquer d'un lieu de convivialité qui permette aux habitants de se retrouver (type salon de thé).

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

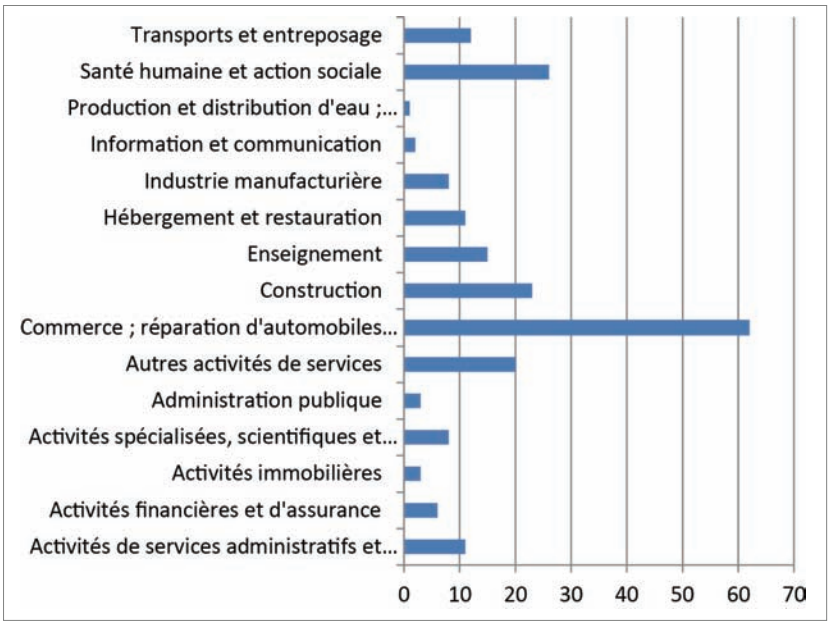

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une partie des quartiers de l'Elsau et de la Montagne-Verte bénéficient du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Dans le quartier de l'Elsau, les jobs d'été et la plate-forme « Espace médiation emploi formation », qui rassemble l'équipe de prévention, l'OPI, le Relais emploi et le centre social et culturel a permis d'assurer 80 accompagnements. Près d'une quarantaine de jeunes ont été accompagnés dans leur recherche d'emploi, de même que les collégiens sont allés à la découverte des métiers. Des chantiers d'insertion ont été réalisés durant l'été avec CUS-Habitat.

Sont en projet des actions spécifiquement destinées aux femmes. Une association de femmes (Ellesaussi) participe à l'animation du quartier, soit lors de moments festifs à l'occasion du réveillon, ouvre les horizons par des week-ends dans les Vosges, participe à une soirée organisée par l'association Nadi Chaabi à l'occasion de la fête des mères, etc.

Dans le quartier de la Montagne Verte, des petits déjeuners de l'emploi sont mis en place tous les mercredis matin par le CSC et la Mission locale pour l'emploi de Lingolsheim. Le début de matinée est consacré aux femmes qui suivent les cours d'apprentissage du français. La seconde partie de la matinée est destinée aux jeunes du quartier.

Start Up a organisé en juin 2011, une réunion consacrée à la Création d'entreprise au CSC de la Montagne-Verte.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Le périmètre de la ZUS Elsau Montagne-Verte, le plus étendu de la CUS, est essentiellement composé de logements locatifs sociaux, répartis en plusieurs entités distinctes : le quartier d'habitat social de l'Elsau et les cités Murhof, Westhoffen, Friedolsheim et Molkenbronn à la Montagne-Verte. Ces ensembles immobiliers jouxtent des secteurs de villas et/ou de copropriétés privées.

Le quartier de l'Elsau souffre d'un problème de stigmatisation, fortement installé dans la population strasbourgeoise, qui se traduit même dans l'expression *« Finir à l'Elsau »*. Il existe une confusion entre le périmètre du quartier et la maison d'arrêt, qui reflète une image négative qui impacte l'ensemble du quartier.

Dans le quartier de la Montagne-Verte, la cohabitation et la juxtaposition d'un immeuble neuf d'habitat social, devant des immeubles sociaux non encore requalifiés est mal vécu par les habitants, ce qui engendre même des problèmes de comportement et d'incivilité. La requalification des commerces permettrait également de donner un meilleur aspect au secteur.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Les opérations prévues dans le cadre du programme de rénovation urbaine de l'Elsau et financées en opérations isolées ont toutes été menées à bien (rue Watteau, place Poussin, salle de boxe, etc.).

SANTE

Les auxiliaires médicaux sont plutôt bien implantés dans la ZUS, et le ratio du nombre de médecins est de 0,5 pour 1 000 habitants. Le ratio de dentistes est encore plus minime. Cependant, en élargissant légèrement le périmètre de la ZUS, il apparaît que 84 professionnels de santé sont installés dans la ZUS ou dans proximité immédiate.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(Source : INSEE – SIRENE 2010)

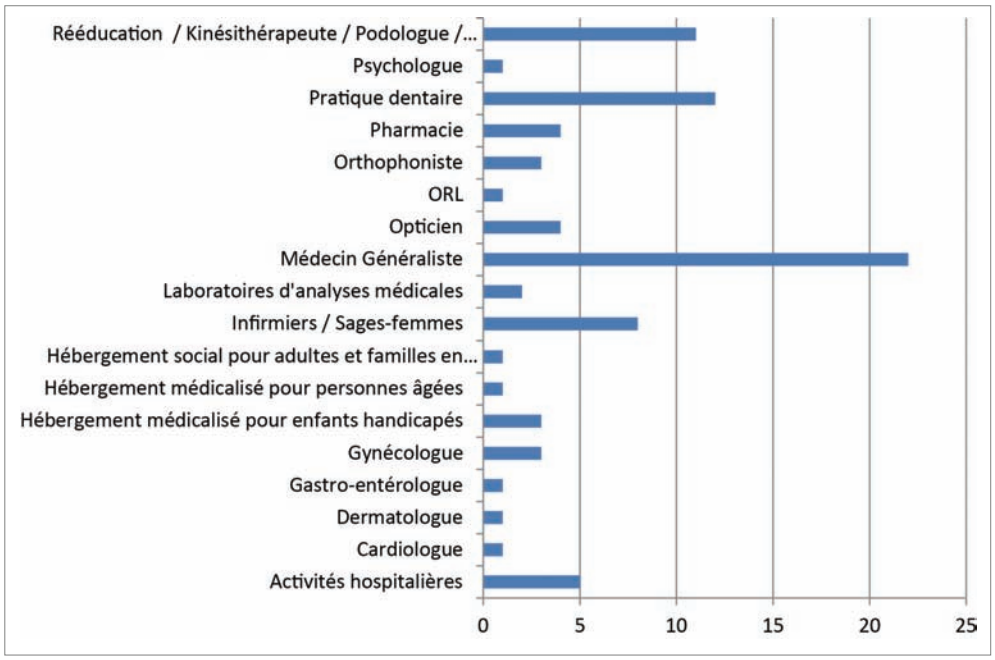

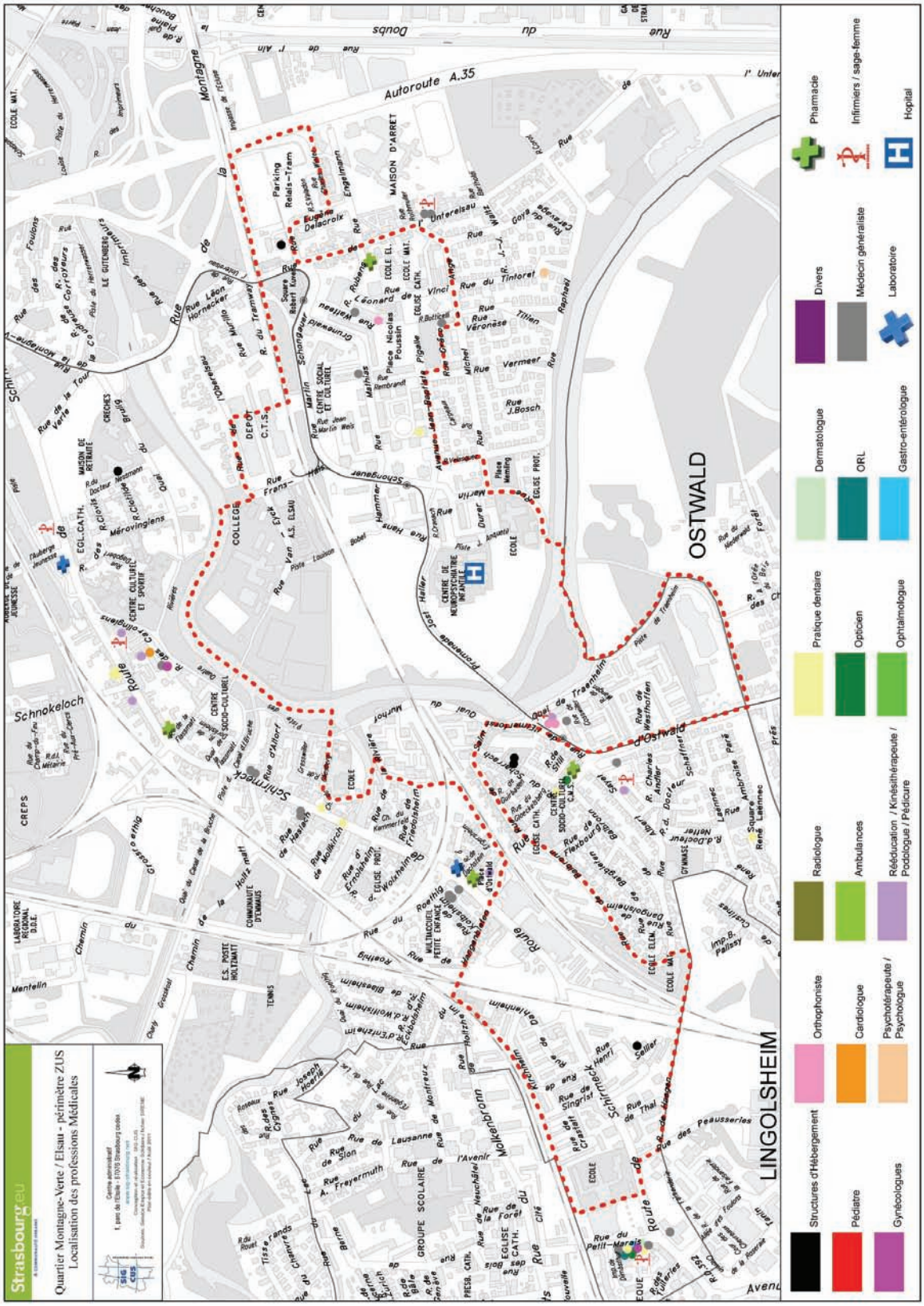
Strasbourg.eu
Quartier Montagne-Verte / Elsau - périmètre ZUS
Localisation des professions Médicales
Autoroute A.35
OSTWALD
LINGOLSHEIM
Pharmacie
Infirmiers / sage-femme
Hopital
Divers
Médecin généraliste
Laboratoire
Dermatologue
ORL
Gastro-entérologue
Pratique dentaire
Opticien
Ophtalmologue
Radiologue
Ambulances
Rééducation / Kinésithérapeute / Podologue / Pédicure
Orthophoniste
Cardiologue
Psychothérapeute / Psychologue
Structures d'Hébergement
Pédiatre
Gynécologues

REUSSITE SCOLAIRE

La part des personnes de 15 et plus sortis du système scolaire sans aucune qualification est 2 fois plus importante que la moyenne communale et les diplômés du supérieur sont proportionnellement 3 fois moins nombreux qu'à Strasbourg.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Dans le quartier de l'Elsau, se pose une importante problématique de relations entre garçons et filles. Dans cette optique, un théâtre forum a été organisé autour de cette relation entre les sexes et des conflits qui peuvent en résulter. Plus largement, une étude est en cours sur le devenir des jeunes filles (que veulent-elles faire ?), dans la perspective de monter des projets avec elles et de leur faciliter l'accès à l'autonomie.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

L'ensemble du secteur Elsau - Montagne-Verte a connu en 2008 une baisse significative de la délinquance (- 14 %) et la tendance 2009 est quasiment stable.

La situation dans le quartier de l'Elsau est particulièrement bonne depuis quelques mois, avec très peu de faits signalés, en particulier en matière de violences urbaines (aucune voiture brûlée sur ce secteur pour les mois de juillet - août et septembre).

SERVICES PUBLICS

Dans les quartiers de l'Elsau et de la Montagne-Verte, on déplore l'absence de salles municipales qui permettraient aux habitants de se réunir, notamment à l'occasion de moments festifs. il s'agit pourtant d'un quartier dans lequel beaucoup d'animations sont proposées, soit par les acteurs institutionnels, soit par le tissu associatif très actif.

Le club de foot disposera prochainement d'un nouveau club-house, en face du collège Hans Arp.

Chaque mois, des animations sont organisées sur le marché, afin de créer du lien. Pendant les jours de marché, et grâce à la présence du tramway et de son extension, des personnes extérieures au quartier viennent à l'Elsau.

Les équipements et services sont relativement nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

2 Mairies de quartier (Montagne-Verte et Elsau),

2 salles polyvalentes (collège Hans Arp et du Gliesberg),

2 centres socio-culturels,

5 écoles maternelles et élémentaires,

1 collège (Hans Arp à l'Elsau),

5 gymnases,

4 terrains de football, dont 1 synthétique,

2 terrains multi-sport et 6 cours de tennis,

1 salle de boxe,

1 médiathèque (Elsau) et passage du bibliobus (place d'Ostwald),

2 agences décentralisées de CUS Habitat,

2 écoles de musique.

La Montagne Verte est dotée depuis l'automne 2010 d'un équipement tout neuf abritant le CSC et le CMS (rue d'Ostwald – construction sur l'ancien site).

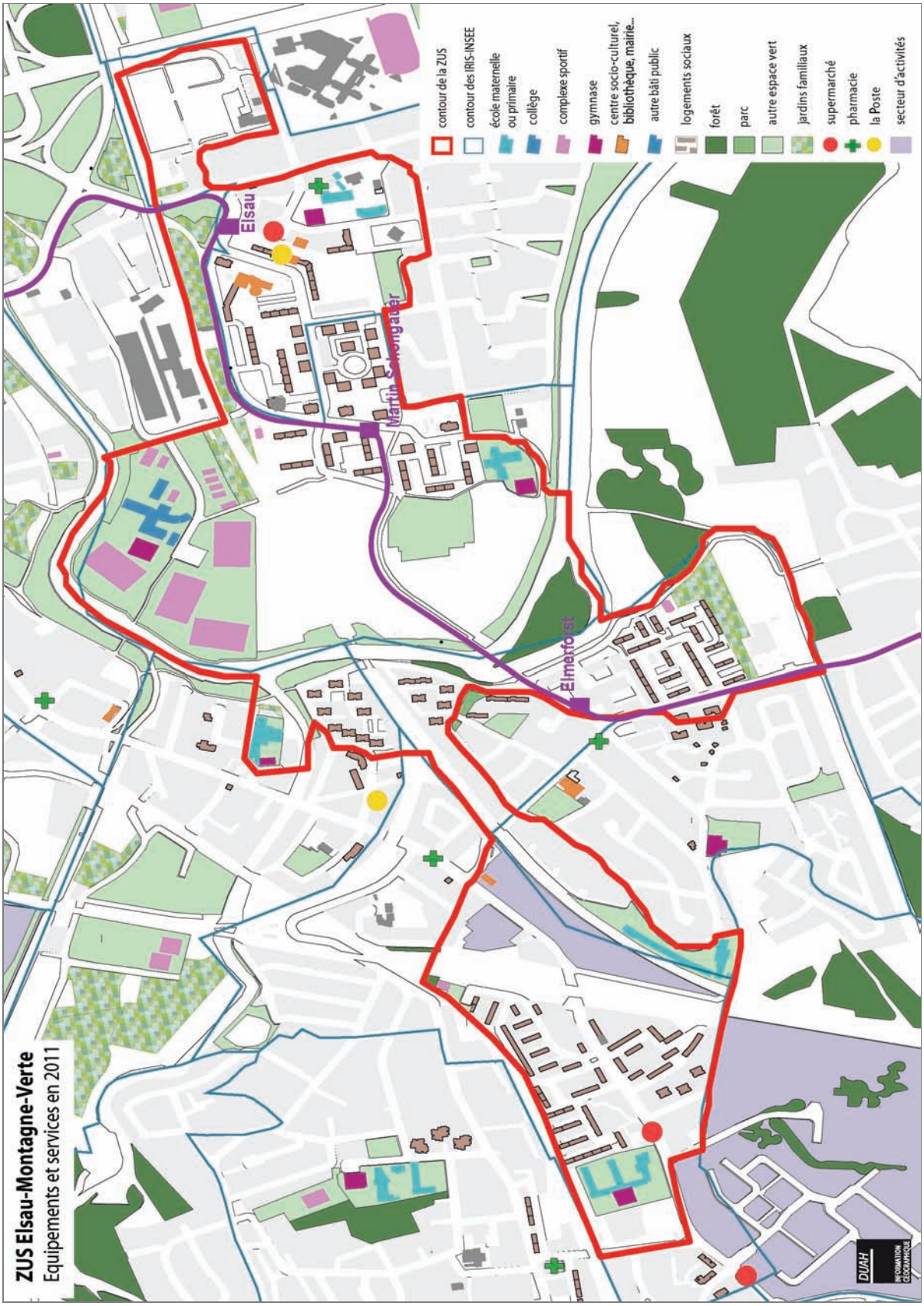
ZUS Elsau-Montagne-Verte
Equipements et services en 2011
contour de la ZUS
contour des IRIS-INSEE
école maternelle ou primaire
collège
complexe sportif
gymnase
centre socio-culturel, bibliothèque, mairie...
autre bâti public
logements sociaux
forêt
parc
autre espace vert
jardins familiaux
supermarché
pharmacie
la Poste
secteur d'activités
Elsau
Martin Schongauer
Elmerforst
DUAH
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg.eu & COMMUNAUTÉ URBAINE

ADEUS

Strasbourg Bischheim Hoenheim
ZUS du Grand Ried

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **92 ha**
Population ..... 9 893 (- 0,9 %)
Nombre de ménages ..... **3 929** (- 3,7 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **74,6 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 3,9 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

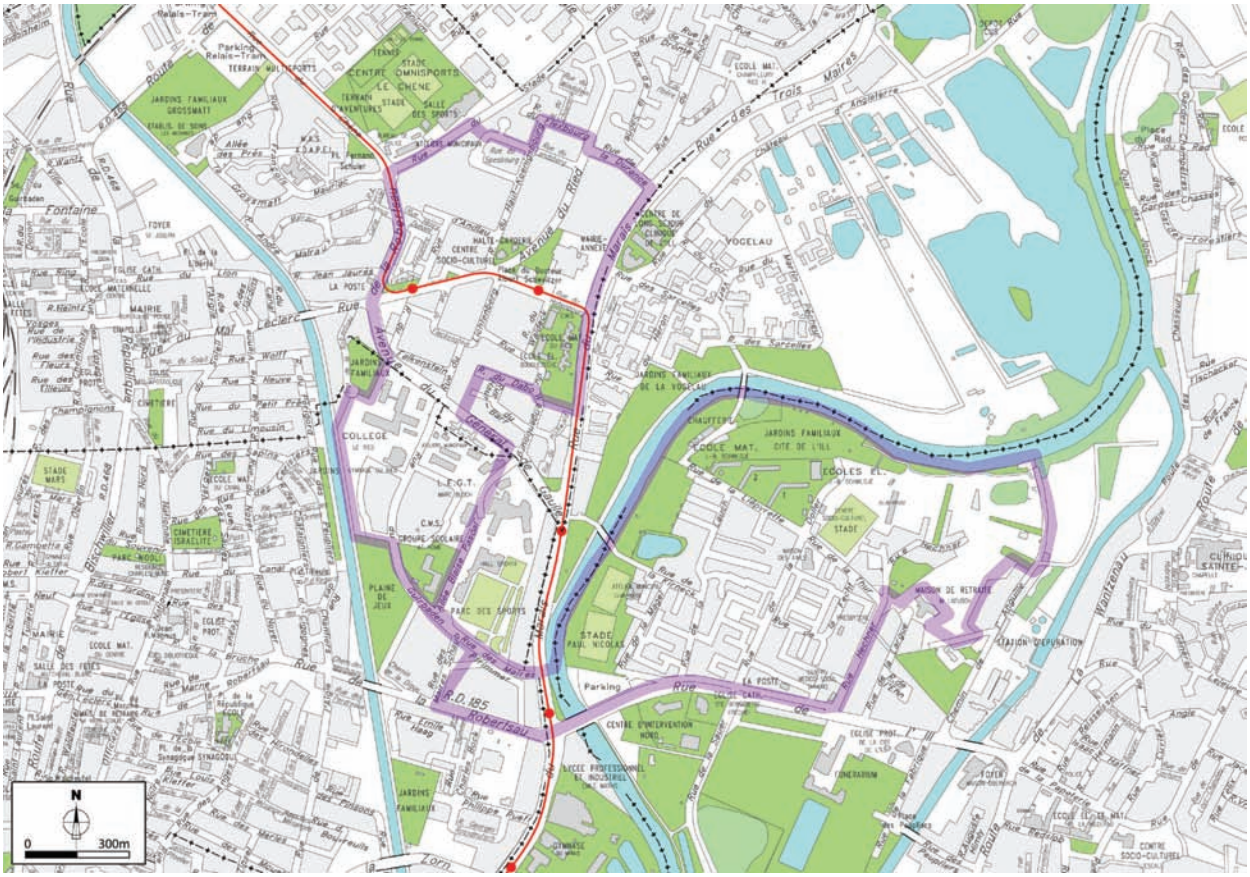

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible du Grand Ried, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est inférieur de 5 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 74,6 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont significativement sur-représentés parmi les actifs (83,3 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

Il existe une vraie « césure » dans cette ZUS aux contours particuliers. En effet, du côté strasbourgeois, dans la Cité de l'Ill, les commerces fonctionnent très bien, mais on y observe des problèmes scolaires et d'emploi. Les parties situées à Bischheim et Hoenheim recouvrent des réalités différentes.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

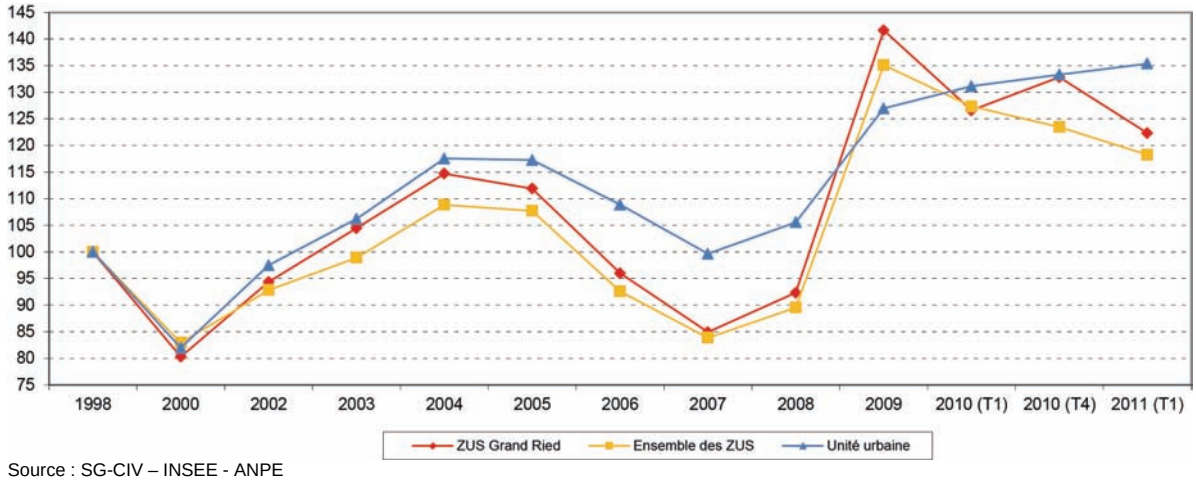

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS, mesurée par le revenu fiscal médian annuel est moins avérée que dans d'autres ZUS. En 2009, le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 1,4 fois plus faible dans la ZUS Grand Ried que pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (12 903 € contre 18 052 €).

Par ailleurs, le cinquième (20,1 %) de la population vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est sensiblement supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Grand Ried	11 726	11 879	11 997	12 315	12 400	12 690	13 067	12 903

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	128	125	124	132	137	140	131	157	+ 22,6%

Source : INSEE – SIRENE

L'évolution du nombre d'établissements était largement en hausse jusqu'en 2008. Malgré une diminution d'une dizaine d'établissements en 2009, le nombre d'entreprises est à nouveau largement orienté à la hausse en 2010.

Contrairement aux autres ZUS, le secteur de la construction n'est pas le plus représenté, et n'arrive en 2010 qu'en quatrième position.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

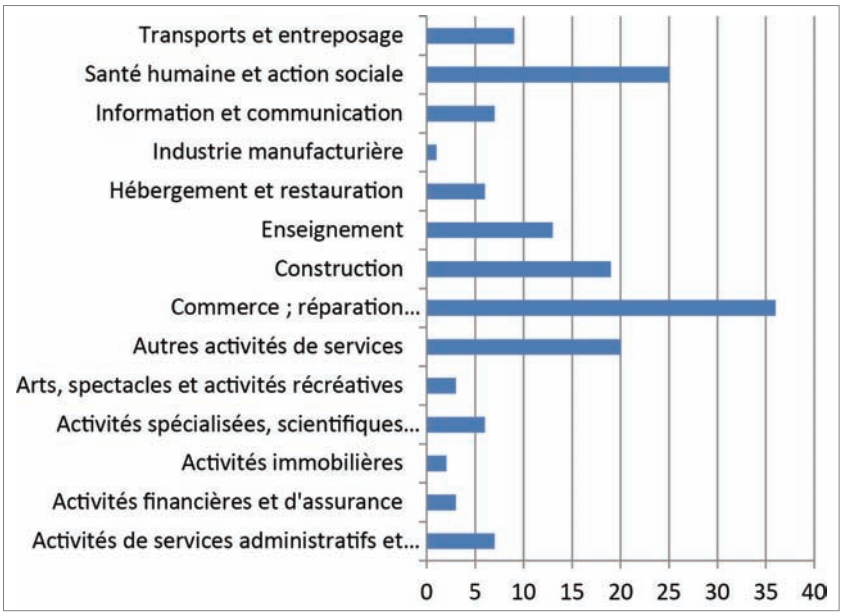

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le secteur dénommé « Grand Ried » bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

La fusion entre la plate-forme de services intercommunale et la Mission Locale a été réalisée, et son champ territorial s'étend à Schiltigheim, Bischheim, Hœnheim et Souffelweyersheim, mais exclut la Cité de l'Ill rattachée à la Mission Locale de Strasbourg.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, une plate-forme de services a été installée rue François Mauriac. Celle-ci se situe hors du périmètre strict de la ZUS, mais bénéficie aussi à ses habitants et figure en priorité 2 au CUCS. Il n'y a pas d'actions qui sont spécifiquement mises en place dans la ZUS ; elles ne sont pas aussi strictement territorialisées, puisqu'elles s'inscrivent sur l'intégralité du périmètre des communes concernées (hors Strasbourg).

Le magasin *Leclerc Express* a fermé ses portes en septembre 2011, réduisant l'offre alimentaire au seul et unique épicier du quartier, ce qui pose la question de l'offre commerciale pour les résidents, notamment les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement. A terme, une veille devra être opérée pour évaluer l'impact de cette fermeture sur les commerces toujours présents sur le site, faute de fréquentation.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

La ZUS intercommunale du Grand Ried présente plusieurs grands quartiers d'habitat social, dont les plus connus et les plus importants sont la Cité de l'Ill à Strasbourg, le Guirbaden à Bischheim et le Ried à Hœnheim. L'essentiel des logements a été construit dans les années d'après-guerre, jusqu'au milieu des années 1970. Les locataires du parc social sont proportionnellement près de 3 fois plus nombreux que dans l'agglomération.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Une opération de réhabilitation est programmée par OPUS 67 dans le quartier du Ried à Hœnheim. Il s'agit de 77 logements situés rue Henry Dunant, rue Alexandre Flemming et rue de la Robertsau, qui seront réhabilités dans les prochains mois. Une rencontre avec les habitants a déjà eu lieu afin d'expliquer le projet qui a surtout pour objet l'amélioration du confort des locataires (installation du chauffage central, amélioration des pièces d'eau, etc.). Ceci s'accompagne de la rénovation des entrées (accessibilité, électricité, etc.), et pour les immeubles situés le long de la ligne de tramway, de la rénovation des façades.

Le bailleur a racheté le patrimoine immobilier de Coop et mettra 40 logements sociaux en location.

Le programme de résidentialisation du Guirbaden est achevé. La concertation avec les habitants semble avoir été menée à minima (information). Ils sont globalement insatisfaits des aménagements réalisés et des problèmes d'entretien des espaces verts et des parties communes apparaissent.

SANTE

Le nombre de professionnels de la santé présents dans la ZUS se situe dans la moyenne, à mi-chemin entre celles qui sont relativement bien pourvues et celles qui ne le sont pas du tout. Le ratio du nombre de médecins est de l'ordre de 1,4 pour 1 000 habitants. Cependant, en élargissant légèrement le périmètre de la ZUS, il apparaît que 94 professionnels de santé sont installés dans la ZUS ou dans sa proximité immédiate.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(Source : INSEE – SIRENE 2010)

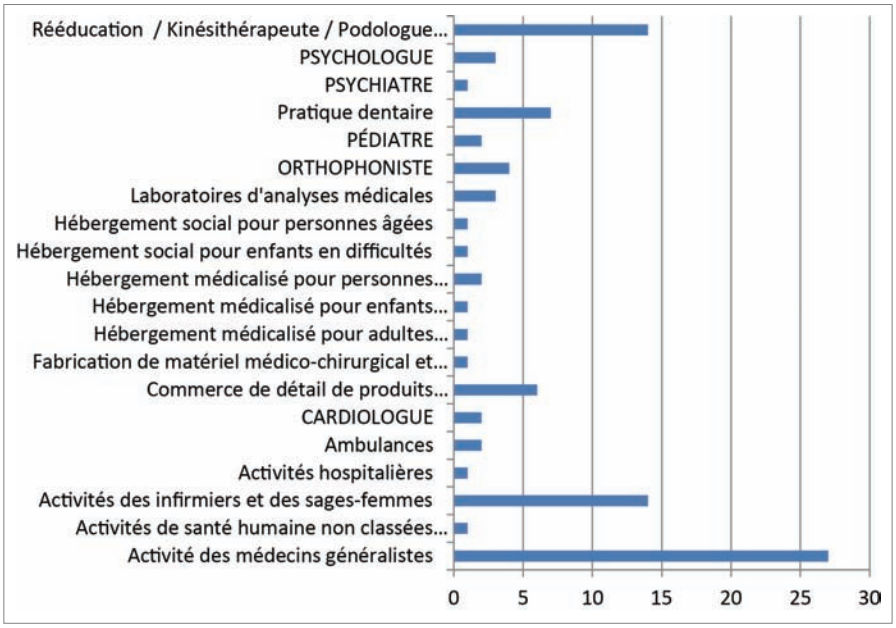

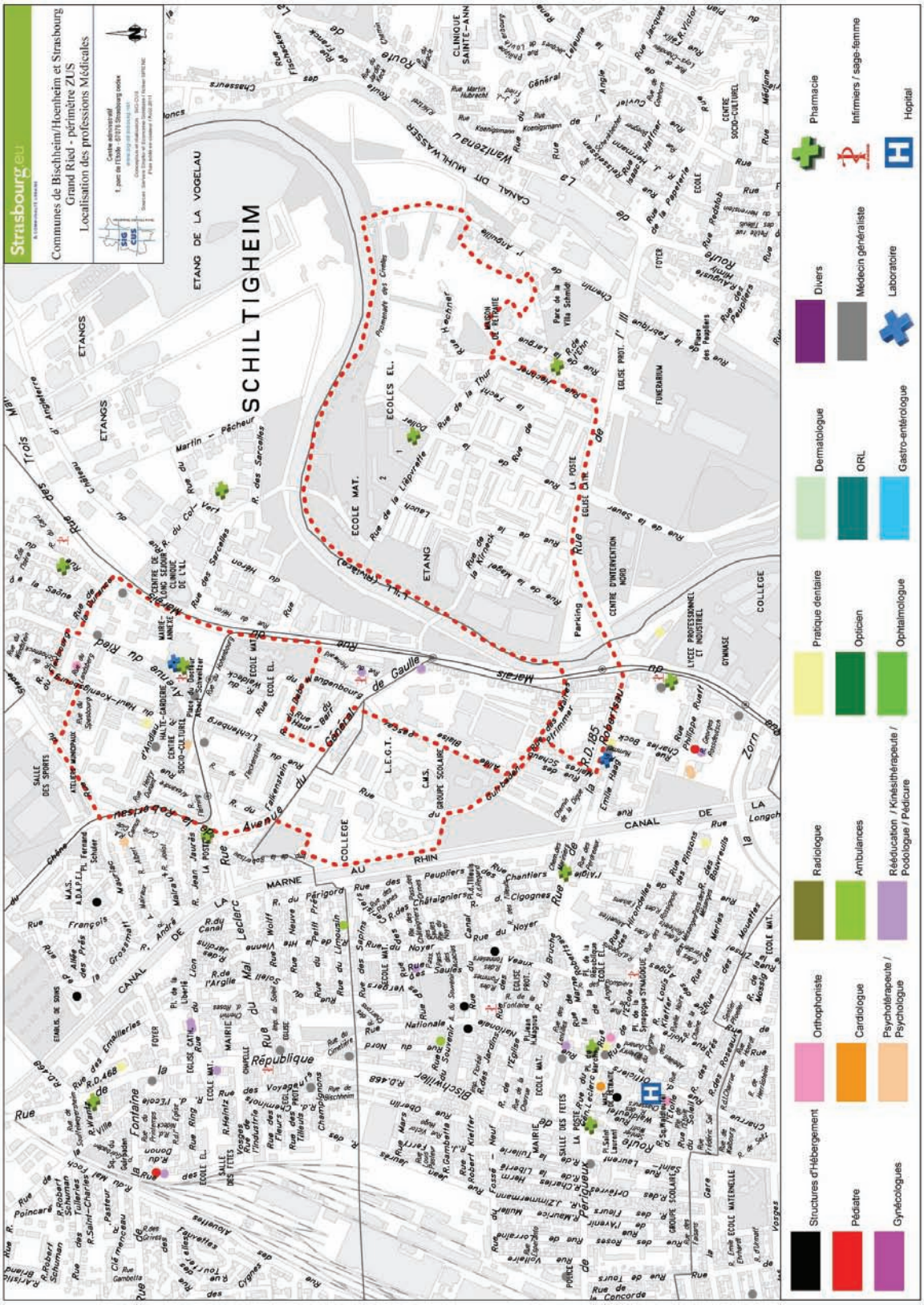
Strasbourg.eu
Communes de Bischheim/Hoenheim et Strasbourg
Grand Ried - périmètre ZUS
Localisation des professions Médicales
SCHILTIGHEIM
ETANG DE LA VOGELAU
Pharmacie
Divers
Médecin généraliste
Laboratoire
Hôpital
Infirmiers / sage-femme
Dermatologue
ORL
Gastro-entérologue
Pratique dentaire
Opticien
Ophtalmologue
Radiologue
Ambulances
Rééducation / Kinésithérapeute / Podologue / Pédicure
Orthophoniste
Cardiologue
Psychothérapeute / Psychologue
Structures d'Hébergement
Pédiatre
Gynécologues

REUSSITE SCOLAIRE

Le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est similaire aux moyennes des communes et de l'unité urbaine. La part des personnes de 15 ans plus sorties du système scolaire sans qualification, 1,5 fois supérieure à leur part dans l'agglomération, est l'une des plus faibles des ZUS de la CUS, juste après la ZUS de Koenigshoffen. En revanche, comme dans toutes les ZUS, la part des diplômés du supérieur est particulièrement peu élevée.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Un «projet multi-activités» émane d'une réflexion du CEL-PTJ et concerne les enfants des deux écoles élémentaires, autour des notions de respect de l'autre. L'action a démarré en octobre 2008, hors temps scolaire, dans l'enceinte de l'école. Au total, 30+90 enfants sont concernés. La démarche est partenariale, et s'organise sous forme d'ateliers avec des intervenants, et la formation autour du jeu coopératif.

L'objectif est de travailler sur le plaisir dans l'apprentissage, dans le but d'affiner la qualité des interventions. Le centre socio-culturel est le porteur officiel du projet. Initialement, les enfants inscrits au CLAS étaient principalement visés, mais la décision a été prise d'ouvrir ces ateliers et de jouer davantage la mixité. Il s'agit désormais d'asseoir la démarche avant d'accroître les capacités d'accueil. L'un des objectifs non encore atteint est de mixer les groupes avec de chaque côté les élèves des deux écoles. Le problème principal tient dans les déplacements des enfants.

Par ailleurs, dans le cadre du CUCS, la Ville de Bischheim porte un projet « d'orchestre à l'école » qui favorise la pratique instrumentale avec des publics scolarisés qui ont rarement accès à ce type d'activité culturelle. Les séances sont encadrées par les enseignants de l'école municipale de musique.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

La localisation géographique de la ZUS, son éclatement sur trois communes et l'existence de quatre grandes cités d'habitat social (cité de l'Ill, le Guirbaden et le Ried, plus le Marais implanté hors ZUS), connaissent rarement des confrontations entre bandes rivales. Par contre, le dispositif de vidéo-surveillance est coordonné, puisque l'ensemble de ces quartiers en est équipé et est relié à un même centre de traitement.

Sur la commune de Hœnheim, il y a une forme d'équilibre et les chiffres de la délinquance demeurent très faibles et l'avenue du Ried n'arrive qu'en deuxième position dans les signalements de faits délictueux.

Globalement, la ZUS Grand Ried connaît une amélioration de la situation ces derniers mois en matière de délinquance : - 44 % de faits sur Hœnheim et - 35 % sur la Cité de l'Ill en 2008.

Par ailleurs, ces secteurs ne connaissent pas de difficultés significatives ces derniers mois : très peu de faits signalés sur la Cité de l'Ill, sur le Guirbaden ou sur le Ried.

SERVICES PUBLICS

Cette ZUS présente la particularité de s'étendre sur 3 communes, qui toutes affichent un mode de fonctionnement différent en matière de développement des services publics, en dehors des missions intercommunales de service public. Ainsi, la Ville de Strasbourg a installé des mairies de quartiers, dont la plus proche de la Cité de l'Ill se trouve dans le quartier de la Robertsau. La Ville de Hœnheim a quant à elle installé une antenne décentralisée de ses services au cœur du quartier du Ried, au centre commercial du même nom.

Le tissu associatif est important à Hœnheim, mais très peu dans la ZUS. Le centre socio-culturel, implanté avenue du Ried, est souvent porteur de projets qui émargent au CUCS. La commune a fait l'acquisition d'un véhicule social, qui sert à conduire les gens qui ne peuvent se déplacer d'un point à un autre, comme l'épicerie sociale par exemple.

D'autres équipements et services à la population sont présents tels que :

Pour la Cité de l'Ill :

1 centre socio-culturel (rue de la Doller),

1 antenne médico-sociale,

1 gymnase,

Des commerces en pieds d'immeubles.

La Ville de Strasbourg a créé un nouveau complexe sportif rue de la Thur, doté d'un club-house, de terrains d'entraînement et d'un terrain d'honneur, pour encourager les pratiques multi-sports (football, football américain).

Pour Hœnheim :

1 antenne de la Mairie,

1 halte-garderie,

1 groupe scolaire (Bouchesèche),

1 centre socio-culturel (avenue du Ried à Hœnheim),

1 centre de loisirs,

1 centre commercial «Le Ried»,

1 centre médico-social,

1 bureau de Police,

1 city-stade et à la limite de la zone un complexe sportif (terrains de football et de tennis, Hall des sports),

Pour Bischheim :

1 gymnase,

1 lycée (Marc Bloch, au croisement des trois communes),

1 collège au Guirbaden,

1 espace de rencontre pour les jeunes et les adultes,

1 centre de loisirs,

Pour l'ensemble de la ZUS :

des écoles maternelles et élémentaires,
le centre de secours Nord.

ZUS Grand-Ried
Equipements et services en 2011
contour de la ZUS
contour des IRIS-INSEE
école maternelle ou primaire
collège
complexe sportif
gymnase
centre socio-culturel, bibliothèque, mairie...
autre bâti public
logements sociaux
forêt
parc
autre espace vert
jardins familiaux
supermarché
pharmacie
la Poste
secteur d'activités
Général de Gaulle
Le Ried
Lycée Marc Bloch
Pont Phario
DUAH
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg.eu & COMMUNAUTÉ URBAINE

ADEUS

Lingolsheim
ZUS des Hirondelles

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **11 ha**
Population ..... 1 718 (- 8,4 %)
Nombre de ménages ..... **686** (+ 1,2 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **87,1 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 5,5 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

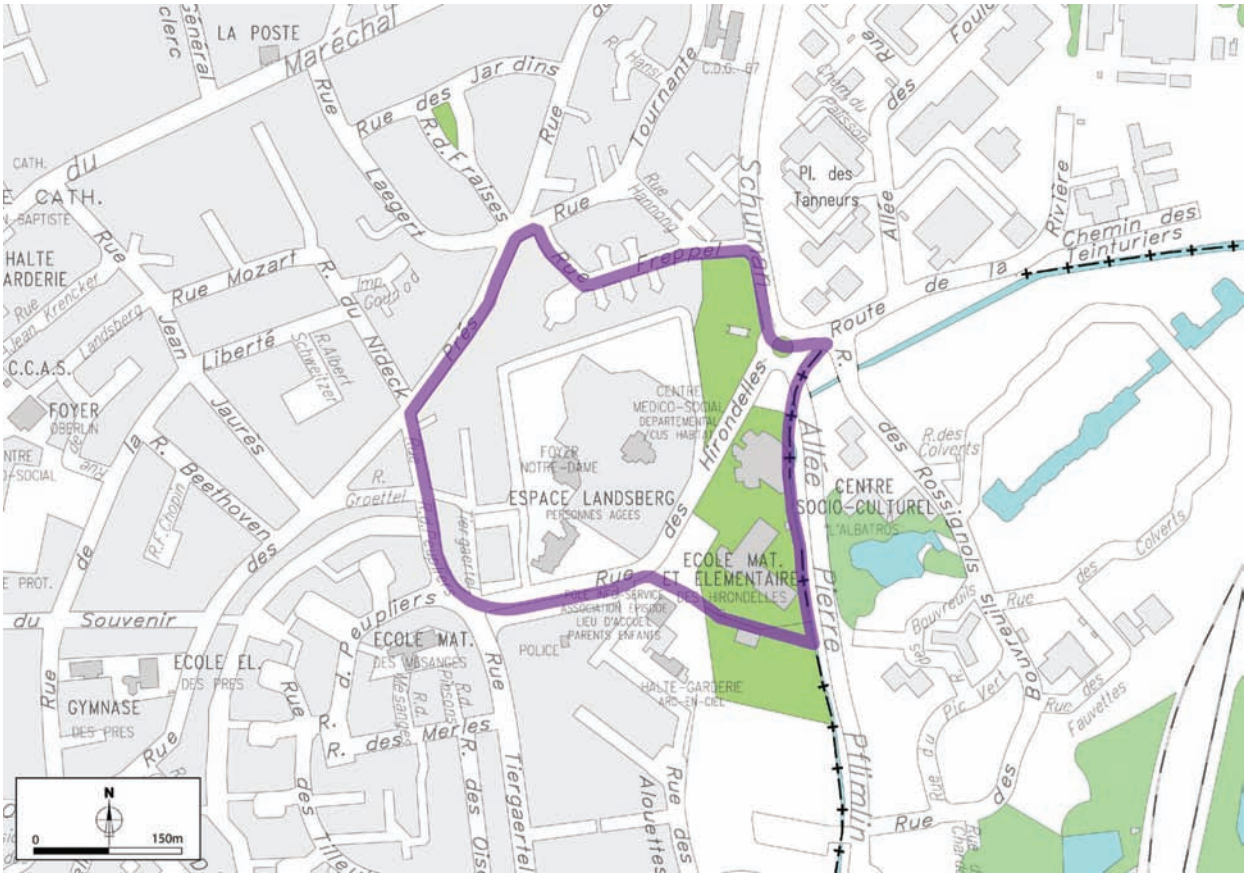

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible des Hirondelles, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est inférieur de près de 10 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 70,7 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (88,5 % dans la ZUS des Hirondelles pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

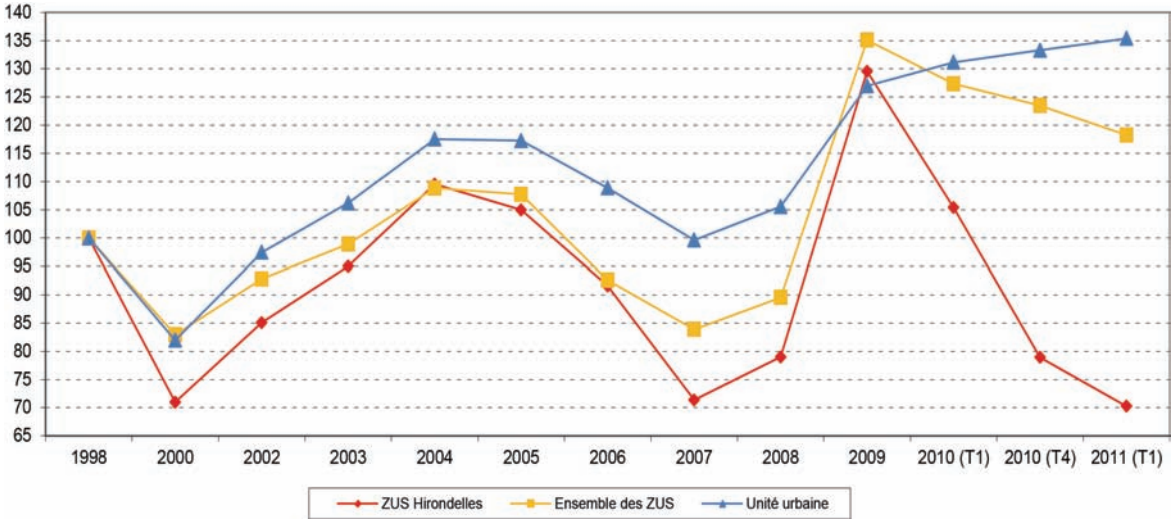

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 2,1 fois plus faible dans la ZUS des Hirondelles que pour l'ensemble de l'unité urbaine.

Par ailleurs, plus du tiers de la population (38,9 %) vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est près de trois fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS des Hirondelles	7 802	7 867	7 728	8 341	8 887	8 571

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2003/2009
Nombre d'établissements	16	14	19	20	20	30	34	+ 112 %

Source : INSEE – SIRENE

Le nombre total d'établissements semble avoir doublé par rapport à 2003. Deux pôles importants d'activités jouxtent la ZUS : le Parc-club des Tanneries et une dizaine d'entreprises et d'administrations situées le long de l'avenue Schuman. Celles-ci ne constituent pas de débouchés réels pour la population des Hirondelles, eu égard au niveau de qualification requis dans cette zone essentiellement tertiaire et technologique..

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

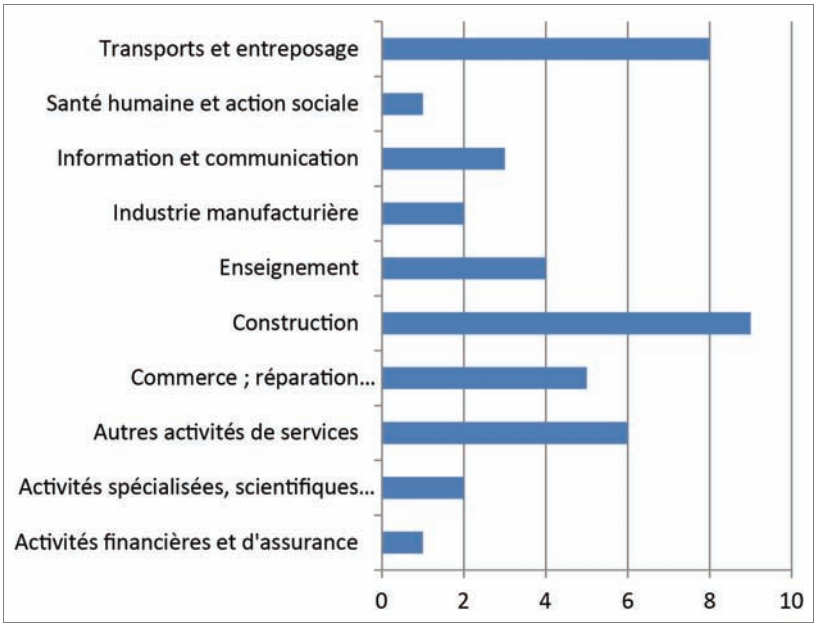

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le quartier des Hirondelles bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Dans le cadre de la rénovation urbaine, CUS Habitat a construit des logements avec des espaces commerciaux en pieds d'immeubles, à l'angle de l'avenue Schumann face au Parc des Tanneries. Le Service Emploi-économie solidaire accompagne CUS Habitat et la Ville de Lingolsheim dans le cadre de la commercialisation de ces espaces, en vue d'y constituer un pôle des services. Un coiffeur, un salon de thé-dépôt de pain se sont déjà installés. Le bureau de police devrait bientôt s'y installer. Un projet d'installation d'un surgelé halal est en cours d'étude.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

La ZUS des Hirondelles, construite à partir du milieu des années 70, est constituée de 576 logements répartis en 8 immeubles (R+9 à R+12). Le nombre total de logements habitables est de 567, car 9 d'entre eux, situés en pieds d'immeubles, ont été transformés en locaux d'activité. Près de 80 % de ces logements sont de petite taille (de 1 à 3 pièces).

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Validé par le Comité national d'engagement de l'ANRU le 7 décembre 2006, le projet de rénovation urbaine a vu se réaliser les premiers chantiers inscrits dans le projet. La signature officielle de la convention de rénovation urbaine a eu lieu le 22 octobre 2007.

CUS-Habitat livrera fin 2009-début 2010 un programme de 106 logements, sur un total de 258 programmés en première tranche. La construction d'un second immeuble de 45 logements en remplacement de la première démolition (anciennement 7 rue des Hirondelles – 72 logements) est en cours. Sa livraison est prévue fin 2012.

SANTE

Depuis 2004, il n'y a plus un seul professionnel de santé dans la ZUS, quelle que soit la spécialité. Au-delà de ce constat qui peut sembler alarmant, il convient toutefois de noter l'installation récente (2007) du centre médico-social du Conseil général du Bas-Rhin, à proximité de la ZUS, le développement d'un pôle gérontologique au sein de la ZUS (dans les locaux de l'ARPALE), et l'existence dans le quartier voisin et limitrophe de nombreux professionnels de la santé (dans le patrimoine privé du Tiergaertel). Cependant, à l'échelle de l'ensemble des ZUS, celle des Hirondelles demeure celle où l'on trouve le moins de professionnels de santé, aussi bien au sein de la ZUS que dans son environnement immédiat.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

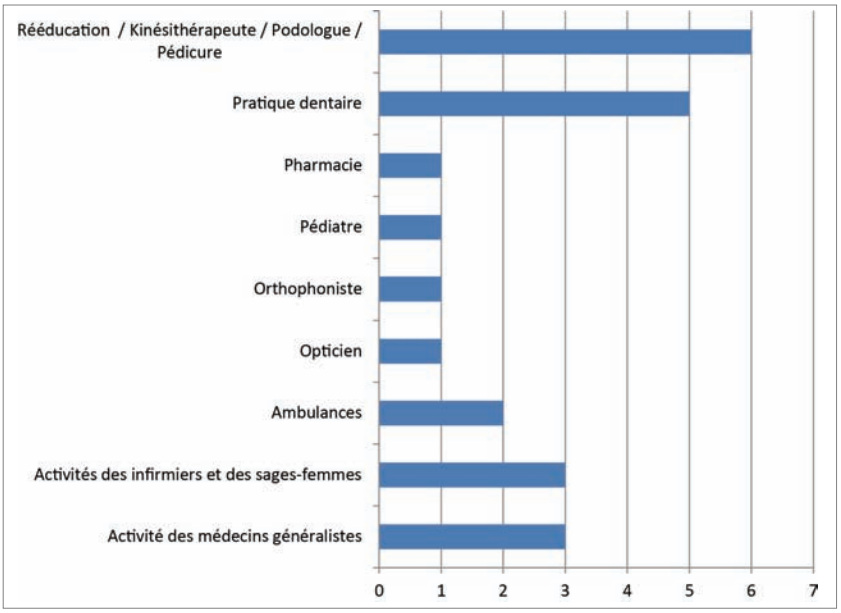

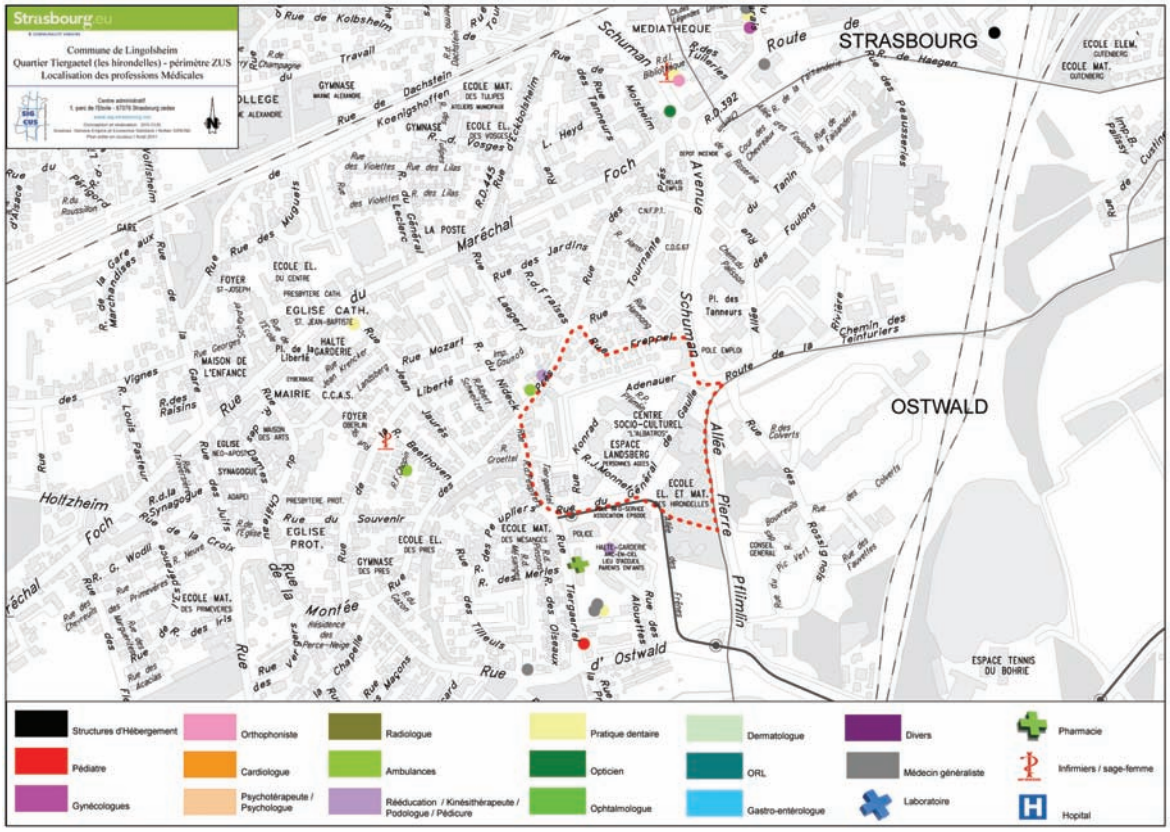

Les actions menées en faveur de la santé publique

La Ville de Lingolsheim dispose d'un poste de chargé de mission "Santé" depuis 2006, dont le rôle est d'animer et d'évaluer un programme de lutte contre le tabagisme, ainsi qu'un programme de lutte contre l'obésité et en faveur d'une meilleure nutrition. Ces deux secteurs d'intervention sont complétés par des actions en faveur de l'activité physique, afin de lutter contre la sédentarité.

Au niveau scolaire, la commune a mis en place, à partir de la rentrée scolaire 2008-2009, un programme de distribution de fruits à la récréation pour encourager une alimentation plus saine et équilibrée auprès des plus jeunes.

Ces actions visent toutes les populations (scolaire, monde du travail, accompagnements individuels à la demande et personnes âgées), sont complétés par des actions de lutte contre la sédentarité physique et pour le développement de pratiques propices à une meilleure hygiène de vie.

L'engagement de la commune dans les politiques nationales en faveur de la santé publique :

Ville pilote pour le projet national « Bien vieillir », lutte contre le tabagisme (« Lingo sans tabac »), et maintenant avec le projet « Avec ma ville, je bouge pour ma santé », la collectivité s'est attelée à promouvoir la santé auprès de ses habitants.

REUSSITE SCOLAIRE

La Ville de Lingolsheim est partenaire d'un CLAS. Sa mise en oeuvre sur le terrain se fait par le biais du centre socio-culturel «l'Albatros», qui, dans ce contexte, travaille en synergie avec l'école élémentaire des Hirondelles, le collège Galilée et le collège Maxime Alexandre.

A partir du repérage des élèves en difficultés par les enseignants, un programme de soutien et de suivi est établi par les partenaires et les parents des enfants. Le suivi constant des progrès des élèves permet d'adapter ce soutien de façon progressive à leurs besoins.

Une cinquantaine d'enfants et de jeunes adolescents sont suivis annuellement dans le cadre de ce dispositif cofinancé dans le cadre du CUCS.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

Globalement sur Lingolsheim, la délinquance connaît une baisse continue en matière de délinquance. En 2008 : - 11 % et au début de l'année 2009 : - 6 %.

Les actions menées en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique*

La Ville de Lingolsheim s'appuie sur une cellule de veille active pour réaliser des actions adaptées à des publics ou à des situations particulières. Cette cellule de veille est animée par le Capitaine de Police nationale en charge du secteur et regroupe une dizaine de représentants associatifs ou institutionnels : Police nationale, Ville, collèges, bailleurs, CSC, services sociaux de la Ville et du Département, pompiers, SNCF, etc. Outre des rencontres régulières où s'échangent les informations sur les faits et les éléments d'ambiance, cette cellule a régulièrement été le creuset d'actions novatrices.

SERVICES PUBLICS

Le quartier offre une gamme complète et importante d'équipements, pour son échelle. Il s'agit certainement du quartier le mieux desservi de la commune en ce sens, à l'exception des équipements sportifs, davantage excentrés. Il est également desservi directement par la ligne B du tramway, qui passe par Ostwald et le centre-ville de Strasbourg avant de filer vers le terminus de Hoenheim.

Les équipements et services présentent la particularité d'être implantés soit dans la ZUS, soit dans son environnement immédiat. On y trouve ainsi :

- 1 salle polyvalente,
- 1 centre socio-culturel («L'Albatros»),
- 1 groupe scolaire composé de 6 classes maternelles et de 9 classes élémentaires,
- 2 terrains multi-sports, une aire d'agrès de jeux destinés à la petite enfance,
- 1 gymnase,
- 1 résidence de 60 logements pour personnes âgées (ARPALE), les bureaux de RESO3, un pôle d'information et d'orientation pour les personnes âgées et un accueil de jour «Alzheimer»,
- 1 halte-garderie «Arc-en-ciel»,
- 1 bureau de Police nationale,
- 1 antenne de CUS Habitat,
- 1 épicerie sociale «Episode»
- le terminus de la ligne B du tramway
- une antenne du Pôle Emploi
- une antenne de la Mission locale pour l'emploi des jeunes

Crèche à horaires atypiques :

A 500 mètres de la ZUS, au centre-ville, se trouve une crèche d'une soixantaine de places, dont 20 sont réservées aux enfants dont les parents ont des besoins de garde à des horaires atypiques.

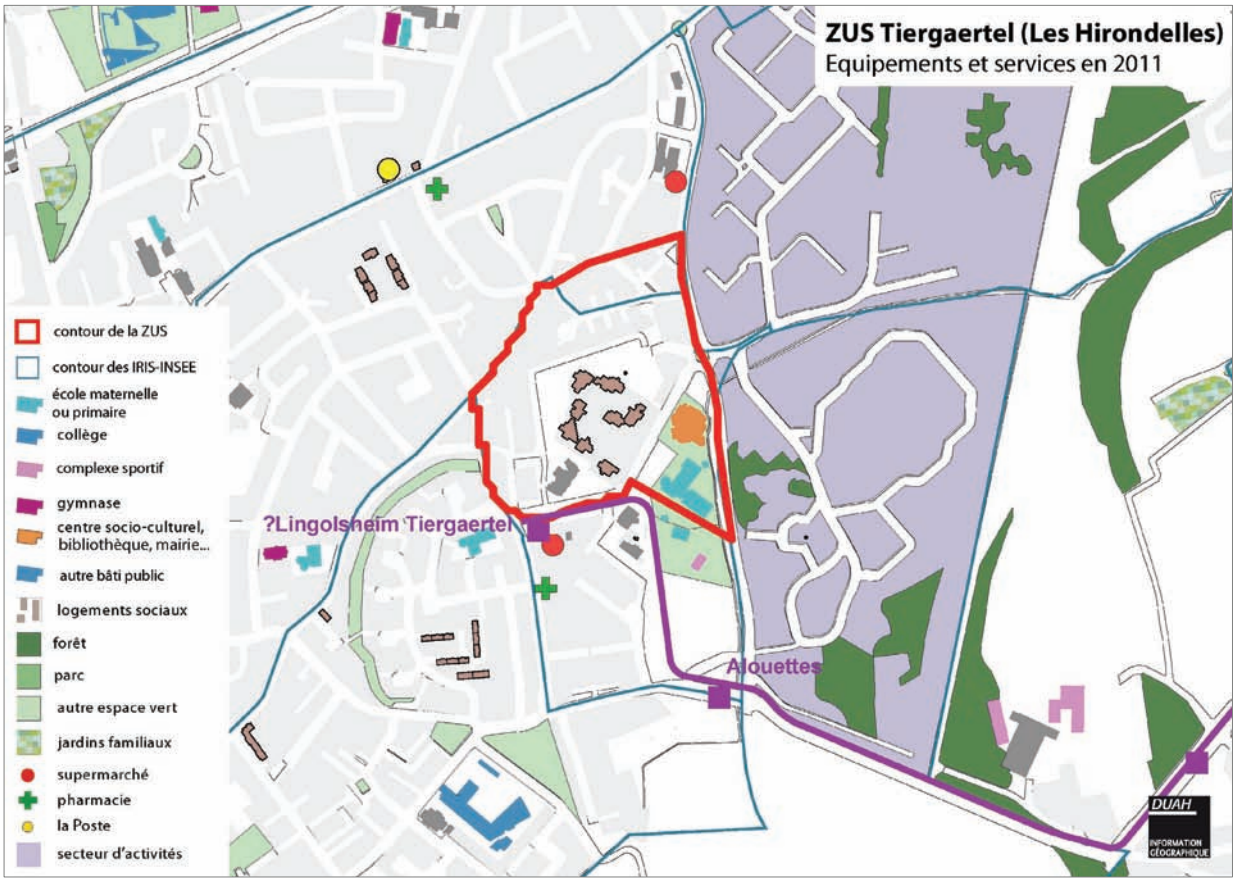

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg ZUS de Koenigshoffen

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone .... **107 ha**
Population .... 11 976 (+ 0,3 %)
Nombre de ménages .... **4 837** (+ 6 %)
Part des HLM dans les résidences principales .... **41,4 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus .... 4,2 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

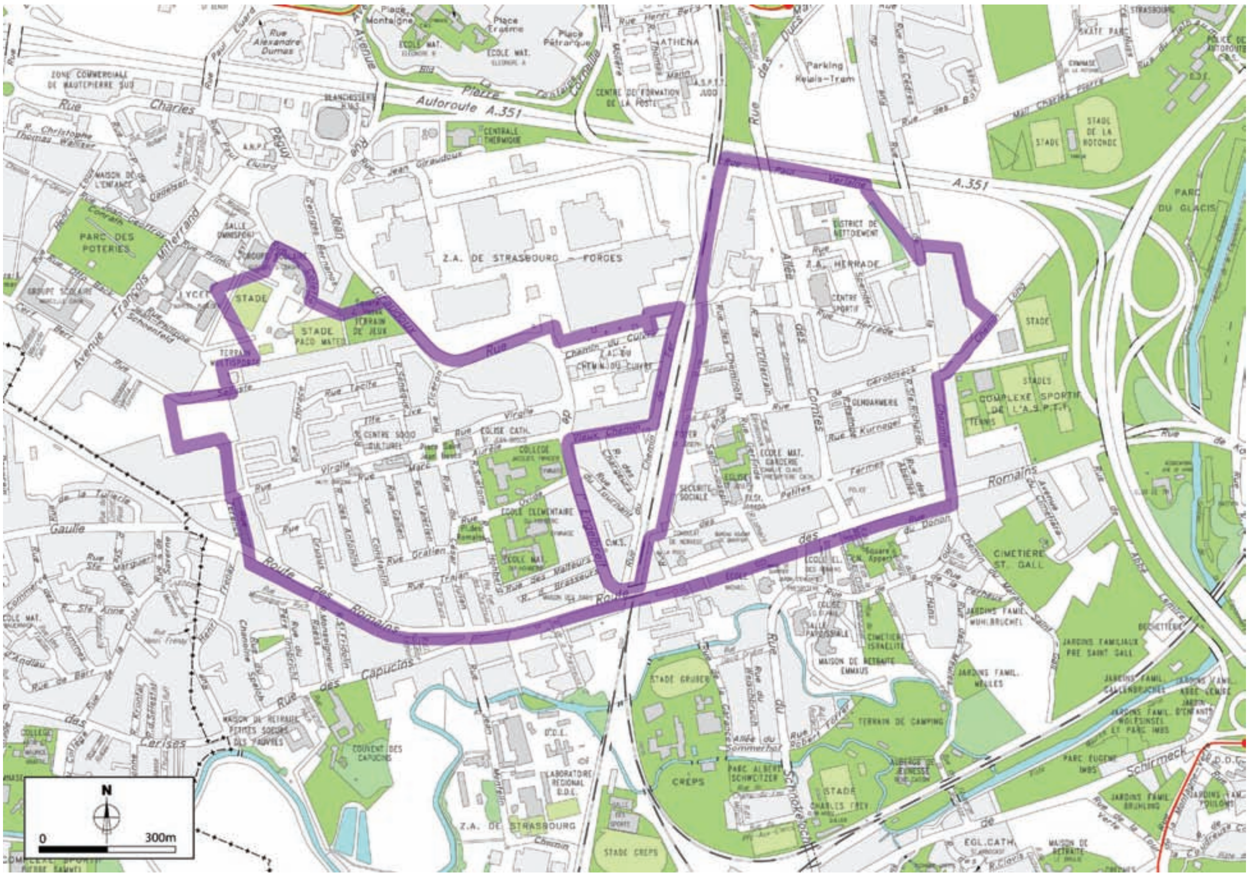

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible de Koenigshoffen, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est équivalent à celui de l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 79,1 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont relativement sur-représentés parmi les actifs (77,8 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

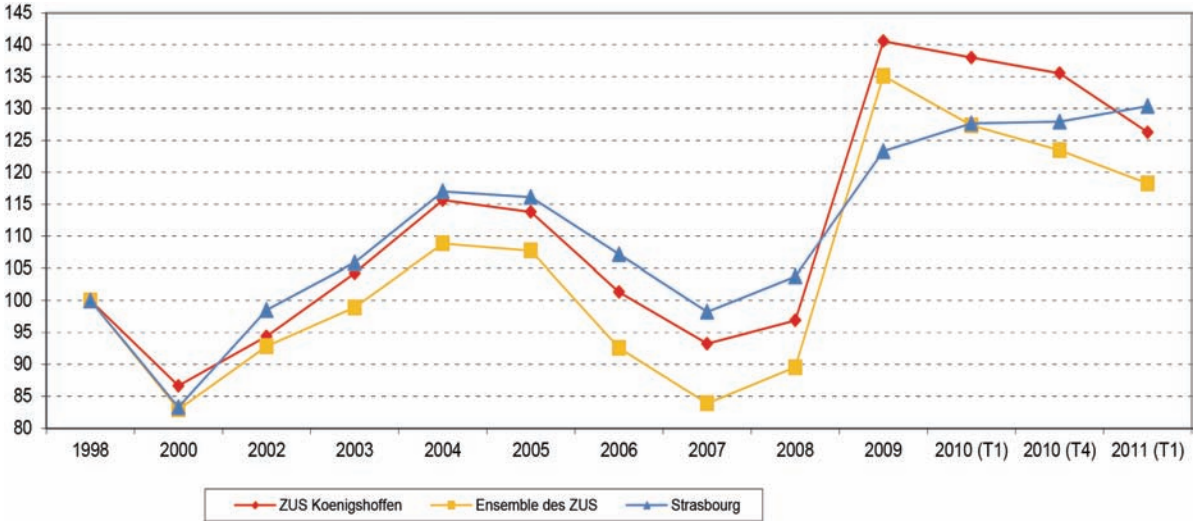

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est réelle mais nettement moins avérée que dans les autres ZUS. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 1,43 fois plus faible dans la ZUS de Koenigshoffen que pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (12 630 € contre 18 052 €). La diminution du revenu fiscal annuel médian par unité de consommation place 2009 à un niveau inférieur à 2007.

Par ailleurs, un peu plus du tiers (17,7 %) de la population vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est supérieure de 4 points à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Koenigshoffen	12 227	12 097	11 931	12 178	12 506	12 837	13 024	12 630

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	319	326	321	333	337	361	386	418	+ 31 %

Source : INSEE – SIRENE

Le nombre d'établissements présents dans la ZUS progresse régulièrement et a enregistré une croissance de plus de 20 % en l'espace de 6 ans. Ce constat est toutefois à nuancer, car si de nombreux commerces ont été créés, on enregistre un grand nombre de liquidations et de redressements d'établissements commerciaux sur l'axe historique de la route des Romains, qui est l'axe commerçant du quartier.

Le secteur du commerce représente à lui seul plus du quart des établissements de la ZUS, et relègue le domaine de la construction au quatrième rang, avec un poids de 10 % des établissements. Le commerce traditionnel de proximité disparaît peu à peu au profit des commerces de restauration rapide (döner kebab), ou de téléphonie.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

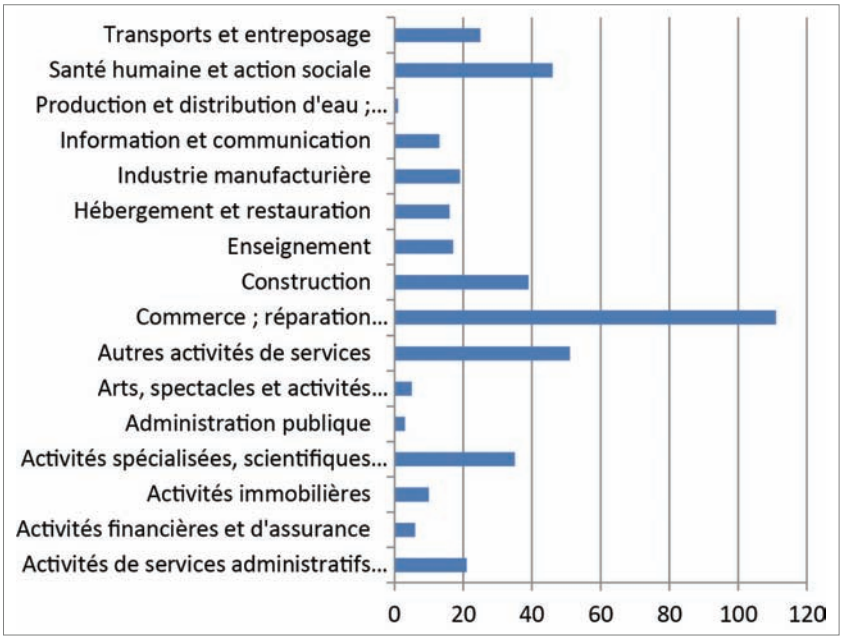

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une grande partie du quartier de Koenigshoffen bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

L'étude de potentiel de développement économique des ZUS réalisée en mars 2010 a confirmé la situation de plus en plus dégradée de la route des Romains. Au cours des deux dernières années, de nombreux petits commerces de proximité ont fermé, cédant la place à d'autres de moindre qualité. Il ne subsiste ainsi que les grandes enseignes historiques, de plus en plus rares. Dans ce cadre, la Direction du Développement économique va au dernier trimestre 2011, mener une étude radiographique sur les routes Romains et de Schirmeck, permettant de dégager des pistes d'actions pour redynamiser le commerce-artisanat de ces deux axes et anticiper leur mutation.

Cette étude pourra également servir au projet de rénovation de l'entrée du quartier de Koenigshoffen, qui prévoit la construction d'un P+R, ainsi que 4 500 m² de commerces et bureaux tertiaires. Pour conserver l'attrait du linéaire commercial de la route des Romains, un travail en synergie avec ce nouvel espace commercial et tertiaire est à engager.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

La composition du tissu urbain de la ZUS de Koenigshoffen est assez hétéroclite. En effet, il comporte un important quartier d'habitat social (le Hohberg), et quelques concentrations de ce type d'habitat rue des Comtes, rue de Geroldseck, rue de l'Elfterrain, rue Herrade ou encore rue de la Charmille. Il s'agit somme toute du quartier de Strasbourg dans lequel le logement social est certainement le mieux réparti. Le parc de logements se compose également de quelques immeubles en copropriétés très dégradées.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Au cours des années 2004 à 2006, la ZUS de Koenigshoffen a bénéficié de 2 opérations financées au titre de l'ANRU : d'une part la réhabilitation de 90 logements de la cité Geroldseck et d'autre part l'aménagement du parking de l'association ENVIE.

De nombreuses constructions ont été réalisées au cours des dernières années à Koenigshoffen, mais le quartier n'émarge pas au programme de rénovation urbaine. Un projet de réorganisation de l'entrée du quartier est en cours de discussion.

L'étude d'une OPAH sur la copropriété SPENDER (située rue de Géroldseck, allée des Comtes et rue Herrade), est en cours.

Lancement prochain d'une action recherche-formation sur les indicateurs de bien-être, pilotée par l'association « Par Enchantement », soutenue par la Ville de Strasbourg.

SANTE

La ZUS de Koenigshoffen est celle où les professions médicales et para-médicales sont les plus présentes (sans oublier la proximité du CHU de Hautepierre). Le ratio du nombre de praticiens médicaux est d'environ 3 pour 1 000 habitants. Cependant, en élargissant légèrement le périmètre de la ZUS, il apparaît que 92 professionnels de santé sont installés dans la ZUS ou dans sa périphérie immédiate.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(Source : INSEE – SIRENE 2010)

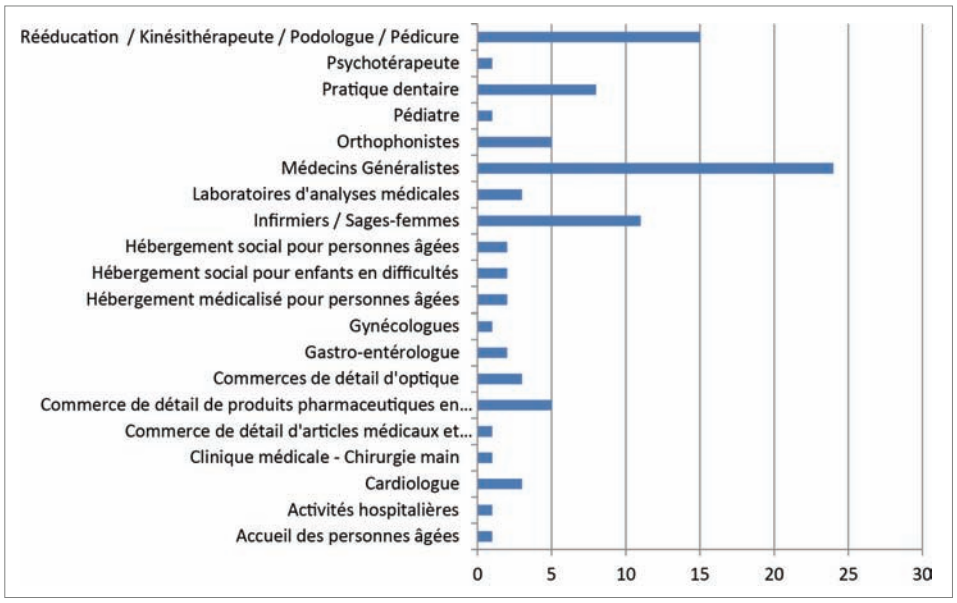

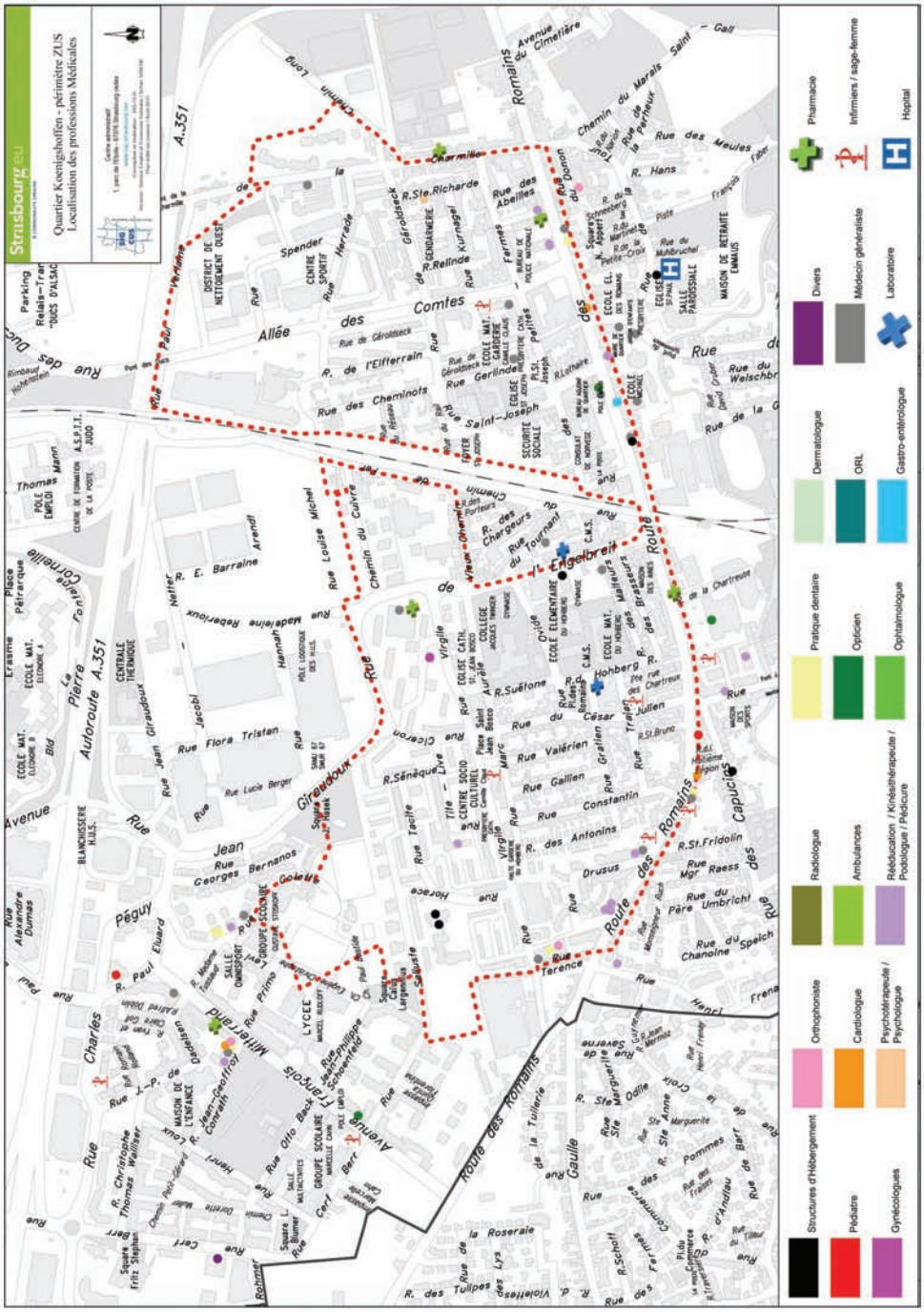

REUSSITE SCOLAIRE

La part des élèves de 6ème en retard scolaire d'au moins 2 ans est de 4 %, soit le double de l'unité urbaine en 2008.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le programme de réussite éducative peine à trouver son public dans la ZUS.

L'apprentissage du Français s'avère extrêmement positif chez les enfants dont les parents sont inscrits dans le dispositif « Famille à l'école ».

Une action de médiation scolaire, conduite par le CSC Camille Claus, en direction principalement des familles d'origine turques, dont les enfants sont scolarisés à l'école Camille Claus, contribue également à une relation apaisée entre l'équipe pédagogique et les parents.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

Après une année 2007 marquée par une hausse significative de la délinquance, la tendance s'est inversée ces derniers mois : - 18 % du nombre de faits de délinquance recensés en 2008 et - 17 % sur les 9 premiers mois de l'année 2009.

Globalement, le quartier n'a pas connu de tensions majeures ces derniers mois mais reste confronté à des problématiques localisés : présence de campements de personnes non voyageurs (Chemin Long, rue de Koenigshoffen, …), série de cambriolages ces derniers mois.

SERVICES PUBLICS

Les actions menées en faveur du développement du service public

Outre le centre administratif du Parc de l'Etoile, la Ville de Strasbourg a ouvert des mairies de quartier. L'emprise géographique de chacune d'elle n'est cependant pas définie. En effet, chaque usager peut se rendre dans chaque structure, indifféremment de son lieu de résidence. La mairie de quartier de Koenigshoffen est ouverte du lundi au samedi en fin de matinée, sur une amplitude horaire de 46 heures pendant 35 semaines et de 43,5 heures pendant 17 semaines. Le personnel affecté au secteur Ouest, qui comprend également Hautepierre, l'Elsau et Cronenbourg, compte au total 15 agents et 2 responsables de secteur.

Le quartier est relié au centre-ville par les lignes de bus 4 et 4A, ainsi que par la ligne inter-quartiers 50, qui se rabat sur la station de tramway «Montagne-Verte».

Les équipements et services sont relativement nombreux dans la ZUS. On y trouve ainsi :

1 collège,

4 écoles maternelles et élémentaires (l'école élémentaire des Romains est hors périmètre, mais accueille des enfants du secteur),

1 mairie de quartier,

1 bureau de Police nationale,

1 centre socio-culturel,

3 salles de spectacle (paroisse St Joseph en ZUS, paroisse St Paul et CREPS hors ZUS),

4 gymnases,

1 école de musique,

des jardins familiaux.

On relève l'absence de médiathèque-bibliothèque palier en partie seulement par la présence du bibliobus. Un tel équipement fait aujourd'hui gravement défaut,

Une maison de la petite enfance (sur les anciens bains municipaux) verra le jour en 2013.

Une micro crèche, à l'initiative de l'association Par Enchantement ouvre le 14 mai. Son public prioritaire concerne les enfants dont les parents sont en parcours d'insertion.

Un lieu intergénérationnel doté d'un café social (ou café rencontre) est actuellement en cours de réflexion.

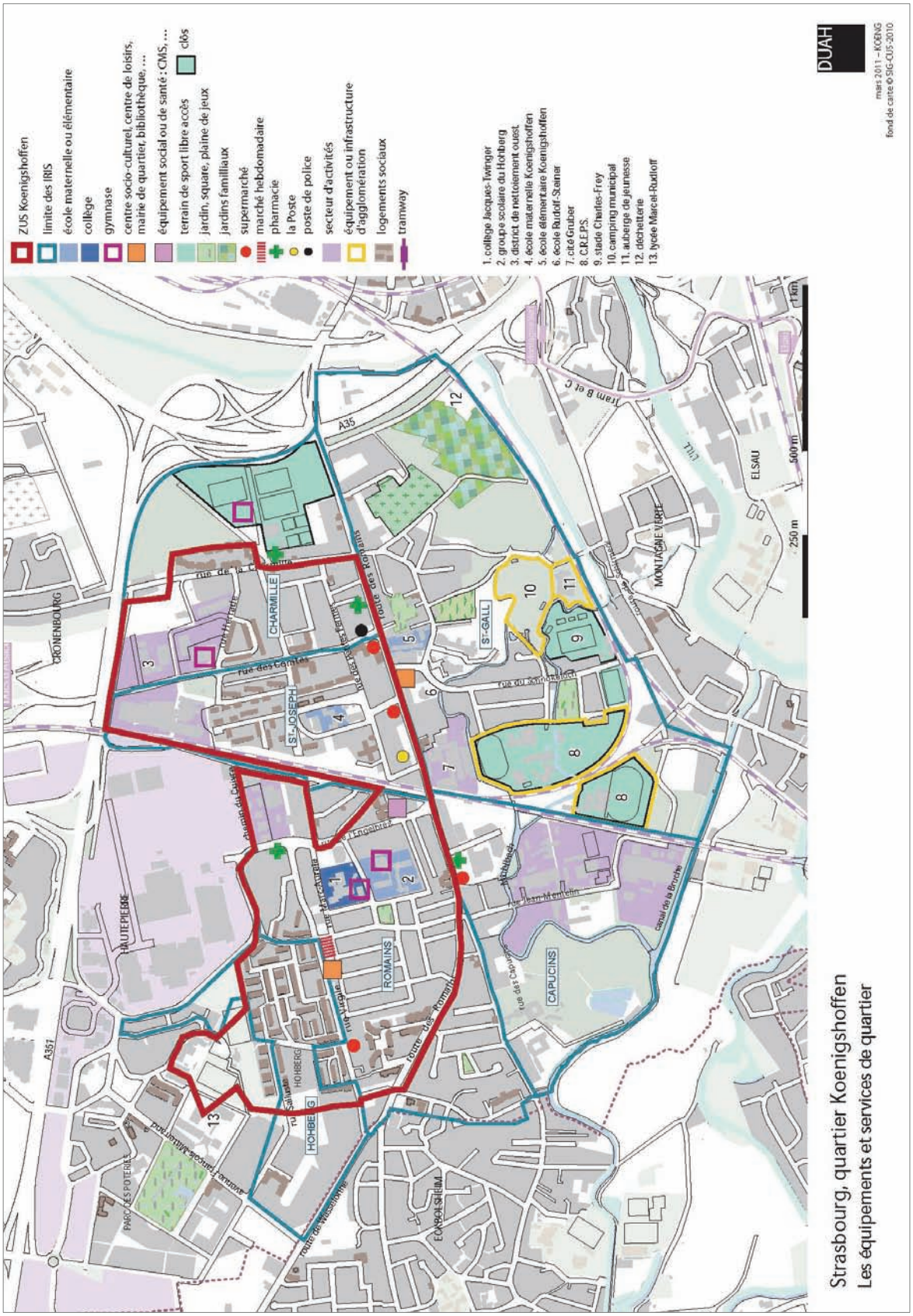
ZUS Koenigshoffen
limite des IRIS
école maternelle ou élémentaire
collège
gymnase
centre socio-culturel, centre de loisirs, mairie de quartier, bibliothèque, ...
équipement social ou de santé : CMS, ...
clôs
terrain de sport libre accès
jardin, square, plaine de jeux
jardins familiaux
supermarché
marché hebdomadaire
pharmacie
la Poste
poste de police
secteur d'activités
équipement ou infrastructure d'agglomération
logements sociaux
tramway
1. collège Jacques-Twinger
2. groupe scolaire du Hohberg
3. district de nettoiement ouest
4. école maternelle Koenigshoffen
5. école élémentaire Koenigshoffen
6. école Rudolf-Steiner
7. cité Gruber
8. C.R.E.P.S.
9. stade Charles-Frey
10. camping municipal
11. auberge de jeunesse
12. déchetterie
13. lycée Marcel-Rudloff
DUAH
mars 2011 – KOENG
fond de carte © SIG-CUS-2010
Strasbourg, quartier Koenigshoffen
Les équipements et services de quartier
CRONENBOURG
HAUTE PIERRE
CHARMILLE
ST-JOSEPH
ROMAINS
HOHBERG
ST-GALL
CAPUCINS
MONTAGNE VERTE
ELSAU
EONSOLSHEIM
A35
A351
tram B et C
250 m
500 m
1 km

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg
ZUS de la Meinau

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **63 ha**
Population ..... 7 918 (- 5,9 %)
Nombre de ménages ..... **3 035** (- 5,4 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **86,8 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 5,3 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

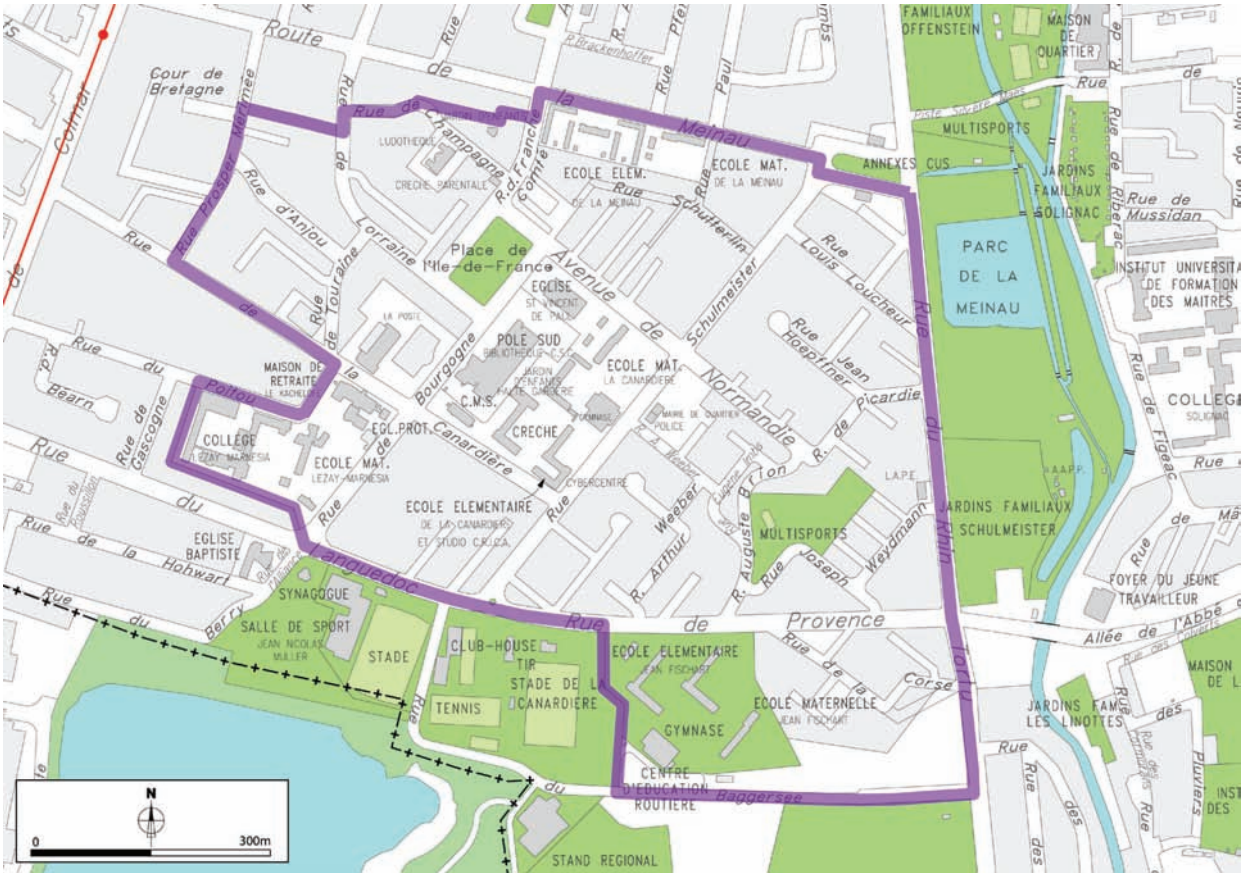

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible de la Meinau, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est inférieur de 7 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 72,9 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (89,3 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

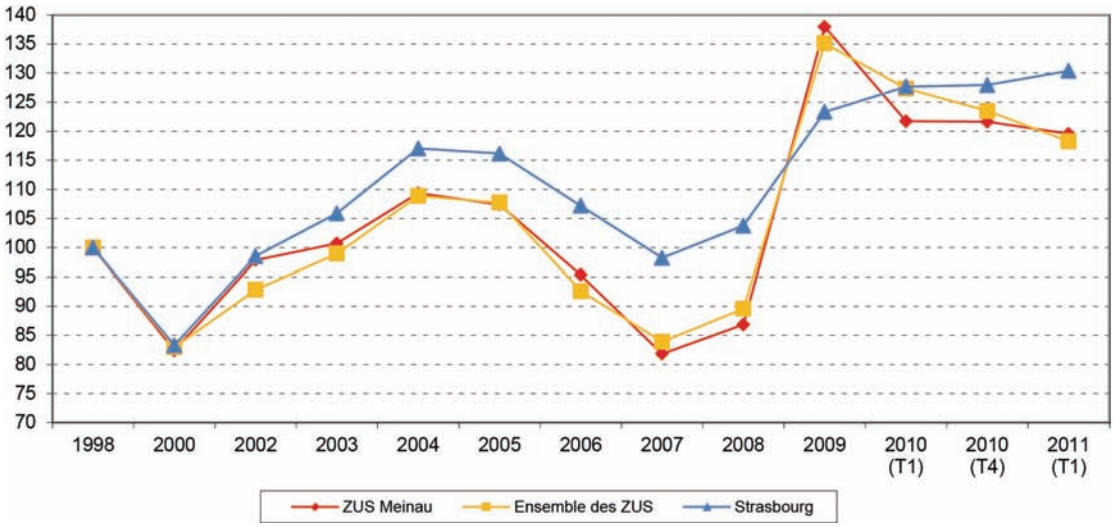

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 1,75 fois plus faible dans la ZUS de la Meinau que pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (10 319 € contre 18 052 €). Le revenu fiscal médian par unité de consommation est redescendu à un niveau comparable à celui de 2007.

Par ailleurs, un peu plus du quart (27 %) de la population vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est deux fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS de la Meinau	9 428	9 741	9 485	9 847	9 825	10 325	10 541	10 319

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	114	121	121	135	135	152	147	169	+ 48 %

Source : INSEE – SIRENE

Après un léger repli entre 2008 et 2009, la croissance du nombre d'établissements implantés dans la ZUS de la Meinau se poursuit.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

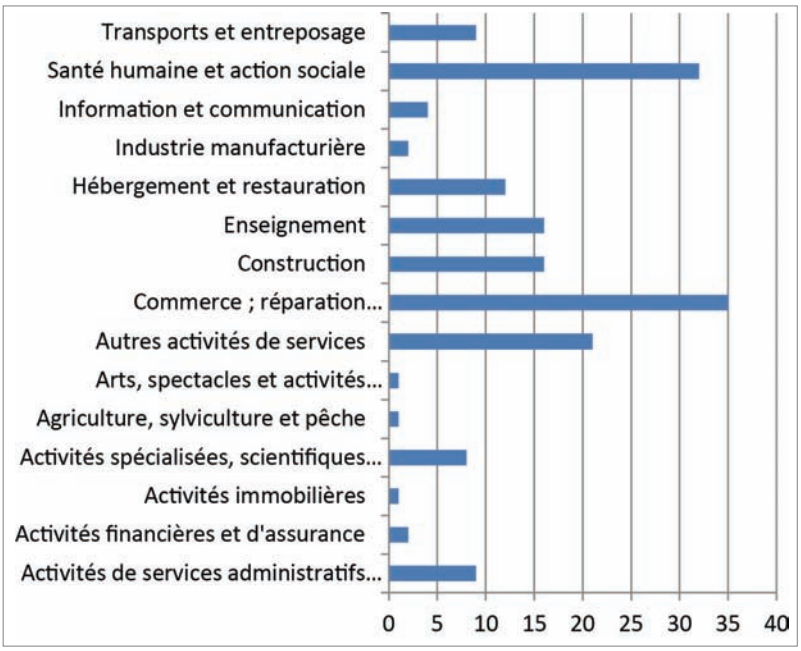

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Une enquête sur la situation des commerces, proches et autour de la place de l'Ile de France est actuellement en phase de finalisation et a pour but de connaître :

- l'impact des travaux
- l'impact des jours de marché sur l'activité et la problématique du stationnement
- l'âge des chefs d'entreprises pour anticiper les mutations,
- les besoins en investissements ou en masse salariale,
- l'adaptation de l'accès des bâtiments aux personnes en situation de handicap.

Le rendu de cette étude est attendu pour le dernier trimestre 2011.

La Direction du Développement économique et l'équipe du PRU accompagne la Régie de quartier Meinau Services dans le cadre de sa relocalisation, leurs locaux actuels étant voués à la démolition.

La fermeture du *Mutant* est intervenue en juin 2011. La COOP est actuellement en pourparlers avec un repreneur.

CUS Habitat a livré en juin 2011 un nouveau bâtiment dans le cadre du projet ANRU. Celui-ci a accueilli en rez-de-chaussée, la nouvelle agence de la Mission locale pour l'emploi, permettant une meilleure visibilité et un meilleur accueil des personnes en difficultés d'emploi sur le quartier.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Les deux sous-ensembles (Canardière Est et Canardière Ouest), qui constituent la ZUS de la Meinau sont constitués de logements collectifs et sont très largement dominés par des logements de taille intermédiaire (3 et 4 pièces). On observe à la Canardière Est une spécialisation des différents types d'immeubles selon la typologie des logements : les tours ne comprennent que des 2-3 pièces, les barres des 3-4 pièces et la plupart des barres de plus petite taille, des 4-5 pièces.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

L'année 2008 a été marquée par le démarrage de projets lourds, actuellement en cours (réaménagement de la rue de la Corse, restructuration du Pôle petite enfance Canardière - dont l'achèvement est programmé en décembre 2009 et qui comporte une extension de la crèche, la création d'une cantine). Du fait de l'importance des travaux engagés en 2008, il n'y a pas encore beaucoup de travaux démarrés au titre de l'année 2009.

Les démolitions de logements dans le quartier sont en suspens à cause des difficultés de relogement rencontrées chez le principal bailleur. Quant aux relogements de la SIBAR, les possibilités sont plus importantes grâce à un volant de logements disponibles plus important. Il ressort que les habitants se sentent vraiment bien à la Meinau et que ceux qui ont été relogés hors du quartier le regrettent, y compris ceux installés au centre-ville ou à l'Esplanade. Pour CUS Habitat les premières livraisons de 48 logements à l'angle rue du Rhin Tortu et rue de Provence ainsi que de 13 logements rue de Picardie, sont majoritairement réservés aux personnes relogées. Il y a pour l'instant peu de nouveaux arrivants dans le quartier.

L'équipe en charge du programme de rénovation urbaine cherche à modifier le programme de démolition, tout en gardant le même volume au total. Si cela ne s'avère pas possible, il faudra conclure un avenant à la convention. La déconstruction d'une longue barre de 160 logements (2-16 rue Schulmeister) est en cours, avec relogement dans le neuf regroupé (restauration des liens de socialisation).

La réalisation d'équipements publics est en avance sur le calendrier de réalisation et les coûts sont totalement maîtrisés. Les travaux de voirie se sont déroulés comme prévu. En revanche, on observe un retard de plus de 24 mois sur les résidentialisation (Normandie) et le lotissement (Ile de France). Il convient donc d'aboutir rapidement à la conclusion d'un avenant, sous peine de dégagement d'office.

Parallèlement, le constat est fait d'une méconnaissance de la pratique du vélo, qui empêche d'avoir une action pertinente (développer des pistes, réaménager l'existant ?). Il s'agit également de mieux hiérarchiser l'utilisation des espaces verts (certains disparaissent d'autres sont créés) et de clarifier l'usage des espaces verts. Il convient de rendre plus visible et lisible ce qui est du domaine public ou du domaine privatif. L'espace à usage public n'appartient pas à la CUS mais au bailleur, ce qui suppose une rétrocession de ces espaces, préalable à la résidentialisation.

SANTE

Au regard de la population présente dans la ZUs, le nombre de professionnels de la santé est très réduit. Il n'y a en effet moins d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants. Cependant, en élargissant légèrement le périmètre de la ZUS, il apparaît que 62 professionnels de santé sont installés dans la ZUS ou dans sa périphérie immédiate.

REPARTITION DES PROFESSIONS MEDICALES

(Source : INSEE – SIRENE 2010)

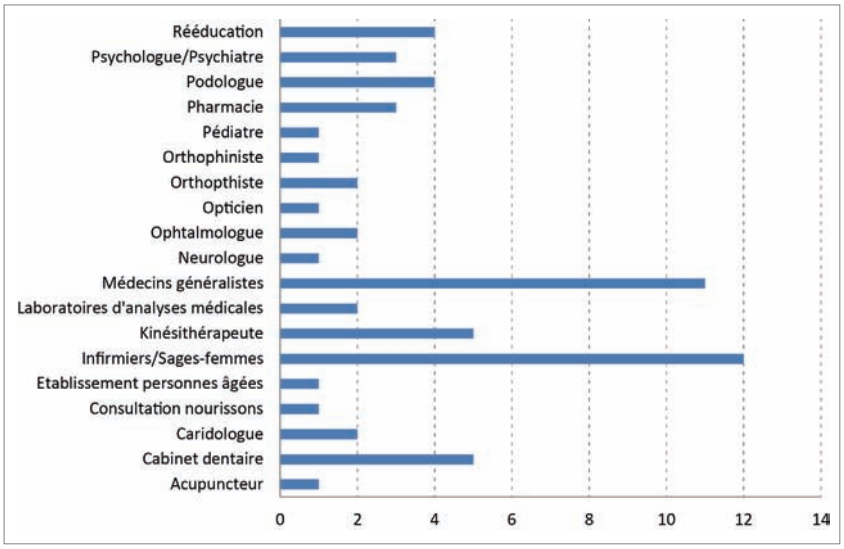

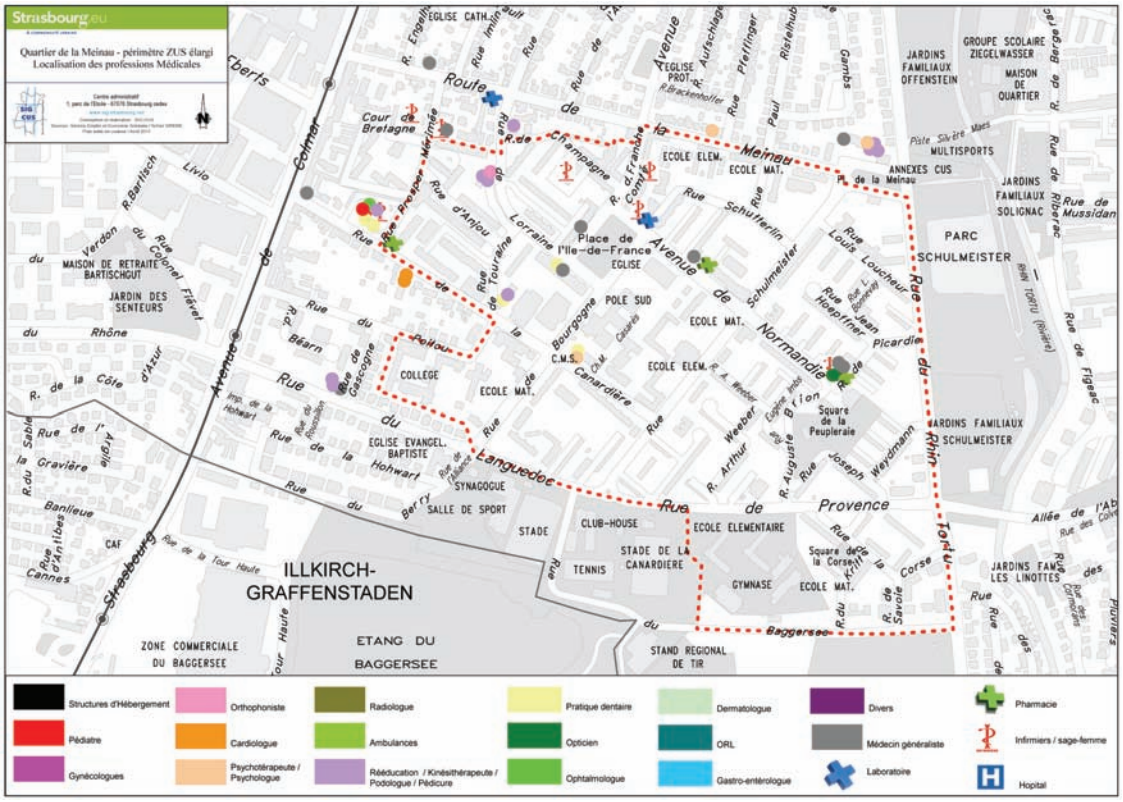

REUSSITE SCOLAIRE

Tandis que le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est nettement supérieur à ceux observés à Strasbourg et dans l'unité urbaine, la part des résidents sortis du système scolaire sans aucune qualification y est tout de même près de 2 fois plus élevée. Les diplômés du supérieur sont proportionnellement 3 fois moins nombreux que dans l'ensemble de la ville de Strasbourg.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

Le projet de réussite éducative intervient sur toute la Ville de Strasbourg. A la Meinau, il s'adresse principalement aux enfants et adolescents résidant en Zone d'Education Prioritaire. La coordonnatrice travaille avec le CMS du quartier, le club de prévention PAM, les établissements scolaires (Collège Lezay-Marnésia, écoles élémentaires Canardière, Fischart, Application) et les parents directement. 58 situations ont été étudiées en équipe pluridisciplinaire de soutien, dont 22 nouvelles demandes. 38 accompagnements ont été mis en place. 78 % des accompagnements concernent les collégiens, dont certains sont scolarisés hors quartier (collège Pasteur, collège Sainte-Anne).

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

En 2010, la **délinquance connaît une légère augmentation** sur le quartier de la Meinau : le nombre de faits de délinquance générale est en hausse de 3 %, ce qui représente 39 faits de plus que l'an passé à la même période. Par contre, la délinquance de proximité est en baisse (574 faits, soit 31 de moins qu'en 2009). Par ailleurs, si la délinquance générale augmente, le taux d'élucidation (+ 13,4 %) et le nombre de mis en cause (+0,8 %), révélateurs de l'activité des services de police, sont également en hausse.

Dans le détail de la délinquance de proximité, on observe un contraste très fort entre les phénomènes : si les cambriolages (- 26 %), les vols de cyclos (- 24 %) ou les dégradations (- 9 %) ont baissé de manière significative, le nombre de vols à la roulotte a explosé (+ 74 % avec 134 faits contre 77). A noter que cette augmentation est constatée sur l'ensemble du quartier et pas seulement sur le secteur de la Plaine des Bouchers.

Autre point remarquable sur le secteur Canardière Est : si la délinquance y est en hausse de plus de 20 %, cela s'explique en grande partie, par l'augmentation des infractions aux stupéfiants constatées, + 42,6 % en un an, avec 164 infractions contre 115 en 2009.

En matière de violences urbaines, on observe une légère diminution significative du nombre de voitures incendiées (- 29 %, soit 15 feux de moins qu'en 2009). A noter, que depuis plusieurs années, ce phénomène est relativement contenu sur ce secteur.

SERVICES PUBLICS

Les actions menées en faveur du développement du service public

L'arrivée du tramway au carrefour Reuss dans le quartier voisin du Neuhof constitue également une véritable avancée pour les habitants du quartier, qui habitent à sa limite Est. La réalisation de la rue de l'Abbé de l'Epée leur permet d'aller chercher le tramway à son terminus et d'aller vers le centre-ville ou l'Esplanade pour les étudiants. Grâce aux extensions du réseau de tramway et au redéploiement du réseau de bus, on constate que les habitants quittent plus facilement leur quartier.

La quasi-totalité des services et équipements sont présents dans le quartier de la Meinau. On y trouve :

Des équipements attractifs à l'échelle de l'agglomération, tels «Pôle Sud» scène nationale, et la base de loisirs du Baggersee,

Le stade de la Meinau, dans lequel évolue le Racing-Club de Strasbourg,

Le Centre d'éducation Prévention Routière,

Des équipements sportifs bien dimensionnés, destinés à l'ensemble des habitants du quartier,

Une offre scolaire, de la maternelle au secondaire, localisée aux limites de la ZUS, hormis l'école de la Canardière en position centrale,

Un pôle de centralité autour de la place de l'Ile de France, qui regroupe des équipements culturels (bibliothèque), sociaux (crèche, centre médico-social, centre socio-culturel), ainsi qu'une activité commerciale (marché hebdomadaire, deux supermarchés et des commerces de proximité).

Sur l'ensemble du quartier on recense :

1 collège, 3 écoles élémentaires et 4 écoles maternelles,
1 lycée technologique et professionnel à recrutement régional,
1 bibliothèque médiathèque,
1 bureau de Police nationale,
1 bureau d'Adjoint de quartier,
1 mairie de quartier,
1 lieu d'accueil parents-enfants (LAPE),
1 agence décentralisée de CUS Habitat,
le siège de la SIBAR (autre bailleur social important dans la ZUS),
1 relais-emploi (ANPE, Mission locale, PLIE),
4 gymnases,
1 centre socio-culturel,
1 cyber-centre

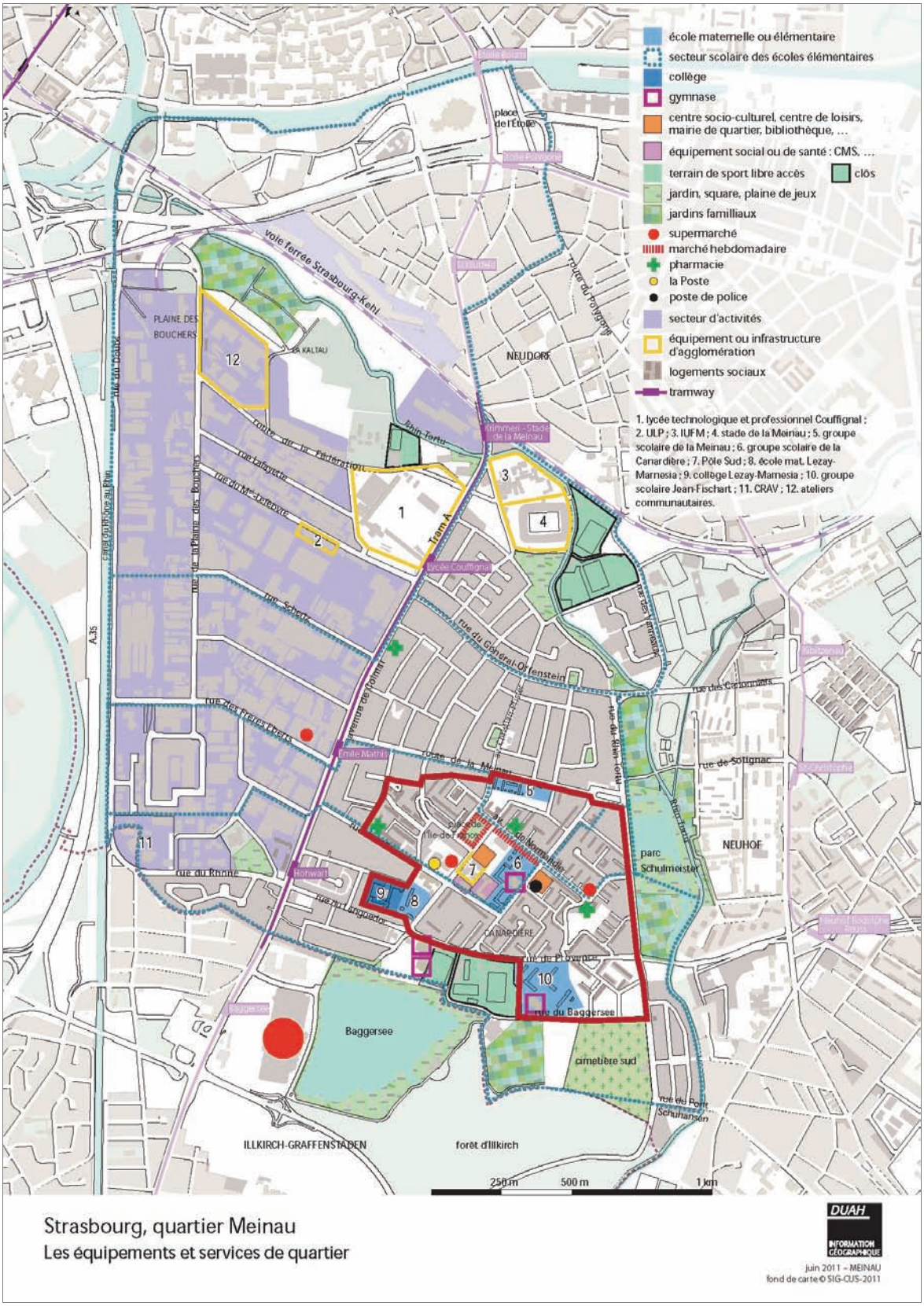
école maternelle ou élémentaire
secteur scolaire des écoles élémentaires
collège
gymnase
centre socio-culturel, centre de loisirs, mairie de quartier, bibliothèque, ...
équipement social ou de santé : CMS, ...
terrain de sport libre accès
clos
jardin, square, plaine de jeux
jardins familliaux
supermarché
marché hebdomadaire
pharmacie
la Poste
poste de police
secteur d'activités
équipement ou infrastructure d'agglomération
logements sociaux
tramway
1. lycée technologique et professionnel Couffignal ; 2. ULP ; 3. IUFM ; 4. stade de la Meinau ; 5. groupe scolaire de la Meinau ; 6. groupe scolaire de la Canardière ; 7. Pôle Sud ; 8. école mat. Lezay-Marnesia ; 9. collège Lezay-Marnesia ; 10. groupe scolaire Jean-Fischart ; 11. CRAV ; 12. ateliers communautaires.
voie ferrée Strasbourg-Kehl
PLAINE DES BOUCHERS
NEUDORF
NEUHOF
CANARDIERE
Baggersee
cimetière sud
forêt d'Illkirch
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
250 m
500 m
1 km
Strasbourg, quartier Meinau
Les équipements et services de quartier
DUAH
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
juin 2011 – MEINAU
fond de carte © SIG-CUS-2011

OBSERVATOIRE DES ZUS

Strasbourg
ZUS du Port du Rhin

DONNEES GENERALES (SOURCE INSEE - RP 2006)

Superficie de la zone ..... **10 ha**
Population ..... 1 391 (+ 3 %)
Nombre de ménages ..... **585** (+ 2,1 %)
Part des HLM dans les résidences principales ..... **92 %**
Part des ménages de 6 personnes et plus ..... 5,2 %

CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE

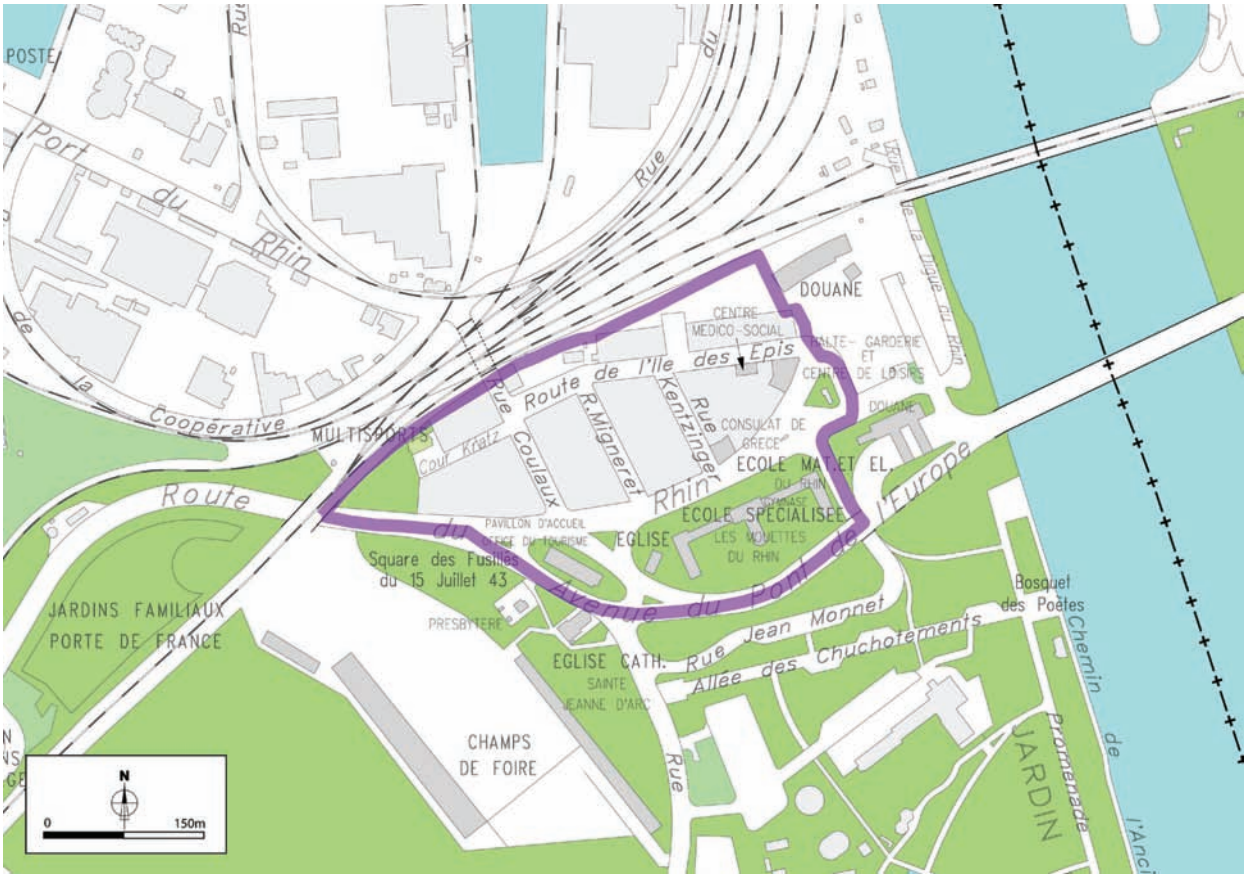

Source : SG-CIV – Réalisation : ADEUS

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2006 dans la zone urbaine sensible du Port du Rhin, le taux d'activité des personnes âgées de 25 à 65 ans est inférieur de plus de 10 points par rapport à l'unité urbaine de Strasbourg, et s'élève à 67,9 %, contre 79,7 %.

Enfin, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés parmi les actifs (92 % dans la ZUS pour 60,8 % dans l'unité urbaine).

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATEGORIES)

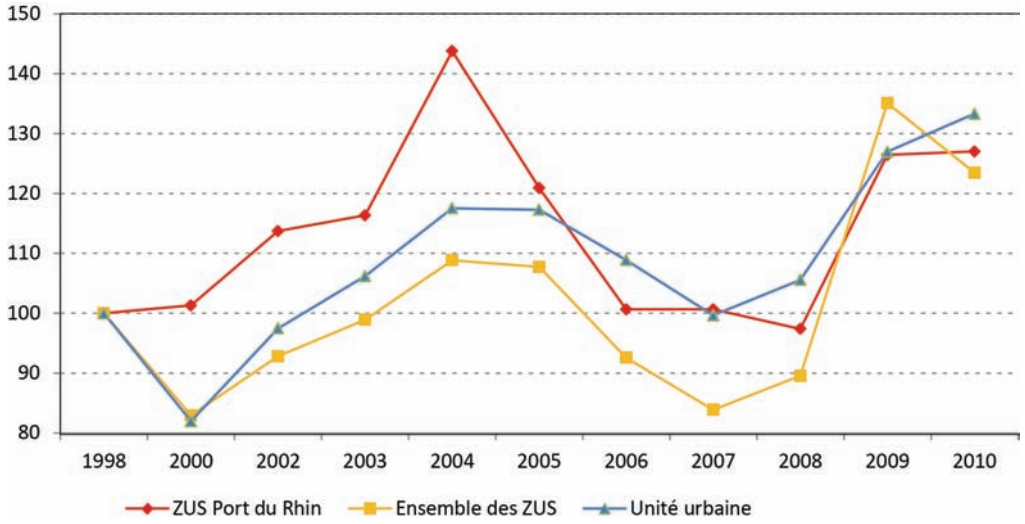

Source : SG-CIV – INSEE - ANPE

La précarité sociale des résidents de la ZUS est particulièrement avérée. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (50 % de la population gagne moins et 50 % gagne plus que le montant indiqué) est 2,4 fois plus faible dans la ZUS du Port du Rhin que pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (7 519 € contre 18 052 €). Le revenu fiscal annuel médian par unité de consommation en 2009 atteint son plus bas niveau depuis 2002. Sa diminution avait déjà été amorcée en 2008 par rapport à 2007.

Par ailleurs, plus du tiers de la population (39,3 %) vit dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005. Cette proportion est trois fois supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble de l'unité urbaine de Strasbourg (13,2 %).

REVENU FISCAL ANNUEL MEDIAN PAR UNITE DE CONSOMMATION

	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ZUS Port du Rhin	7 494	7 748	7 645	7 781	8 094	8 147	8 044	7 519

Source : DGI – INSEE

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU 1ER JANVIER

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2003/2010
Nombre d'établissements	37	36	34	26	29	31	31	32	- 13,5 %

Source : INSEE – SIRENE

La ZUS du Port du Rhin est la seule où une diminution du nombre d'établissements a été observée entre 2003 et 2010. Malgré l'augmentation récente du nombre d'établissements présents dans la ZUS, le volume de 2003 n'a pas encore été rejoint.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LEUR NATURE D'ACTIVITE
(Source : INSEE – SIRENE 2010)

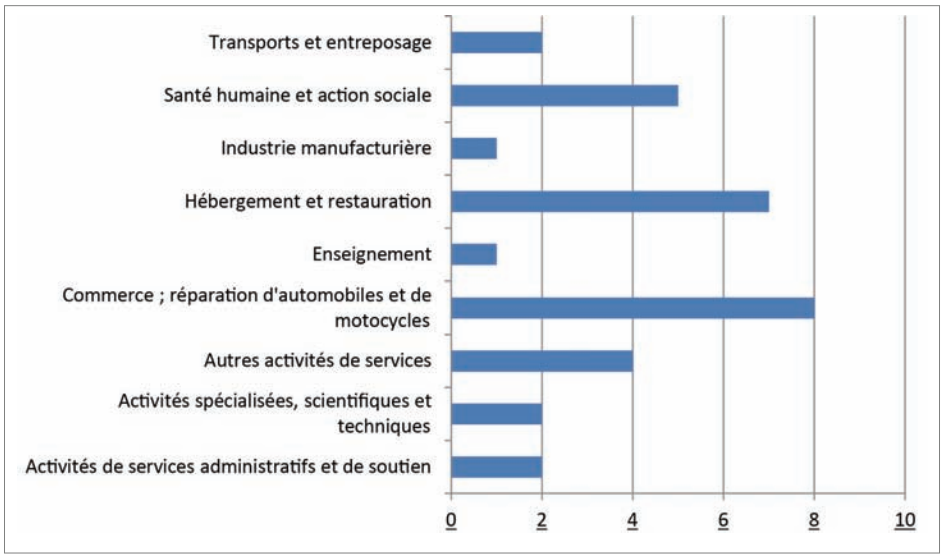

Les actions menées en faveur de l'emploi et du développement économique

Le secteur du Port du Rhin bénéficie du statut de Zone urbaine sensible depuis 1997.

Le chômage des jeunes est un véritable problème dans le quartier. Ils n'arrivent pas à s'intégrer dans les dispositifs qui existent (Relais-Emploi de Neudorf), d'autant moins qu'il n'existe pas de structure sur place.

L'action « Les chemins vers l'emploi » portée par l'association « Au-delà des ponts » a connu des résultats encourageants en 2010, notamment grâce au chantier d'insertion le restaurant « l'île aux épis » (18 postes créés majoritairement à destination des habitants du quartier).

Par ailleurs, si jusqu'alors on pouvait déplorer l'absence de liens entre le Port autonome de Strasbourg et le quartier, cette situation s'est considérablement améliorée depuis fin 2010. Une action « les Rendez-vous du Port » a été mise en place par la CCI, le Medef et la Maison de l'Emploi qui comble cette lacune garce à l'implication d'une quinzaine de chefs d'entreprise du Groupement des Usagers du Port (GUP).

Enfin, notons la création de l'Atelier Territorial des Partenaires Insertion (ATPI) pour mieux coordonner les actions mises en œuvre au Port du Rhin et en développer d'autres.

L'augmentation de la précarité des habitants du quartier est réelle et se manifeste par exemple par de plus en plus d'accompagnements pour chercher les colis aux Restos du cœur.

Dans le cadre du CUCS, des aides de l'ensemble des financeurs ont été accordées pour la réouverture de l'épicerie solidaire Com'au Rhin, ce qui a permis de compléter le besoin des habitants en matière de commerce de proximité, mais également de créer un poste en CDI et deux postes en insertion.

De plus, le démarrage des chantiers dans le quartier a constitué une occasion de proposer des missions aux jeunes du quartier d'une durée plus ou moins longue dans le cadre des heures d'insertion intégrer dans chaque marché de travaux.

HABITAT ET ENVIRONNEMENT URBAIN

La composition du tissu urbain de la ZUS du Port du Rhin est très homogène. Près des trois-quarts des bâtiments ont été construits avant 1949. Ce sont de petits immeubles collectifs, relevant dans leur grande majorité du logement social (Cus–Habitat). Les immeubles de la rue Coulaux et de la rue Migneret (Secteur de la Strasbourgeois Habitat) ont été construits en 1953 et ceux de la Cour Kratz, en 1985.

Les actions menées en faveur de l'habitat et du cadre de vie

Initialement prévus en 3 phases, les travaux de réhabilitation de la Cité Loucheur se sont déroulés en 2 phases ; la première ayant démarré en 2008, les deux suivantes fin 2009 et sont aujourd'hui en cours de finalisation.

Les immeubles de la Strasbourgeoise Habitat feront l'objet d'une réhabilitation / résidentialisation en 2012.

Les travaux de la Liaison Inter-Ports (LIP), en « écartant » la circulation du centre du quartier, ont considérablement amélioré les conditions de vie des habitants en réduisant de manière sensibles certaines nuisances (pollution, bruits, insécurité routière, etc.).

Par ailleurs, des travaux sont également en cours aux franges du quartier, afin de permettre le passage du TGV en direction de l'Allemagne.

Fin 2011, les travaux visant la création d'une large place centrale (la Place de l'Hippodrome), démarreront, pour une durée de 24 mois.

L'accélération des projets dans le quartier :

Suite aux dégradations subies dans le quartier lors du ***Sommet de l'OTAN en avril 2009, le plan de requalification du Port du Rhin connaît une accélération d'****un certain nombre de projets, en lien avec Kehl, tel que l'arrivée du tramway ou la création d'un pôle médical. Tous ces projets font l'objet d'une large concertation avec les forces vives. L'Atelier de projet a contribué à déterminer le Schéma Directeur Deux Rives. Quant à la mission de l'ORIV, celle-ci qui visait à recueillir la parole des habitants sur leurs préoccupations.*

SANTE

La ZUS du Port du Rhin est la moins bien pourvue en professionnels de la santé. La présence d'un seul médecin n'est pas suffisante à garantir à la population des conditions de soins suffisantes, même si depuis près d'un an un deuxième médecin généraliste s'est installé ;

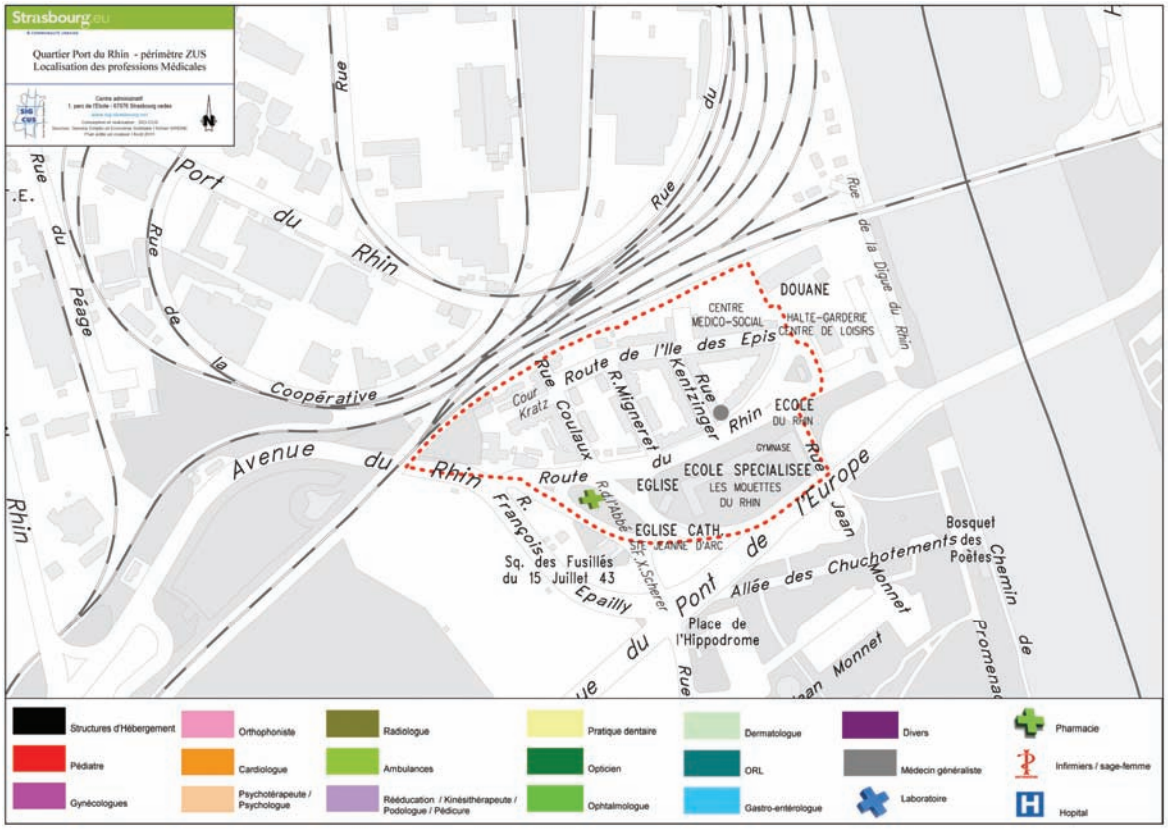

REUSSITE SCOLAIRE

La part des personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire sans aucune qualification est 2,5 fois plus importante que la moyenne communale et les diplômés du supérieur sont proportionnellement 9 fois moins nombreux qu'à Strasbourg.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est, après la ZUS des Hirondelles à Lingolsheim, la plus faible des 10 ZUS de la CUS.

Les actions menées en faveur de la réussite scolaire

La restructuration et l'extension de l'école du Rhin, qui verra notamment la création d'une cantine, est dépendant du déménagement de l'école des Mouettes, prévu pour l'été 2013. Il est également prévu sur le même site, la création d'une maison de l'enfance franco-allemande d'une soixantaine de places.

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

Le secteur du Port du Rhin est marqué par une augmentation de 7 % des faits de délinquance en 2008.

En 2009 on constate une hausse du nombre de faits de délinquance (+ 18 %) et par des incidents majeurs qui ont touché le secteur pendant le sommet de l'OTAN (incendie de la pharmacie, de l'ancien poste de Douane, de l'Hôtel IBIS, nombreux actes de vandalisme, …). Depuis ces incidents, le secteur est relativement épargné en matière de violences urbaines.

Les installations illicites de caravanes de gens du voyage constituent un autre phénomène récurrent sur ce secteur. En 2009, les abords de l'école du Rhin ont été investis à plusieurs reprises par des groupes de nomades.

SERVICES PUBLICS

Les actions menées en faveur du développement du service public

L'extension du réseau de tramway (ligne D) permettra au quartier d'être mieux relié au reste de l'agglomération par les transports en commun.

On déplore l'absence d'un centre socio-culturel dans la ZUS. L'association « Au-delà des ponts » a démarré ses activités en septembre 2009. L'OPI, Graine de cirque, l'Auberge de jeunesse sont des partenaires privilégiés sur le quartier et permettra de mettre en place des animations et de monter des projets à destination des habitants du quartier.

L'ouverture d'une mairie de quartier est programmée les mardis et jeudis matins dans les locaux de l'agence de CUS-Habitat.

Les équipements et services sont peu nombreux dans la ZUS. On y trouve seulement :

1 antenne de la mairie de quartier (en fonctionnement depuis le 2 juillet 2009),
1 école maternelle,
1 école élémentaire,
1 école spécialisée (école des Mouettes),
1 antenne de CUS-Habitat,
1 centre médico-social,
1 local Info du projet de rénovation urbaine (permanence les jeudis),
1 terrain multi-sports,
1 terrain de hat-trick,
1 boulodrome,
1 auberge de jeunesse (située hors du périmètre de la ZUS mais à proximité),
1 salle de spectacle (chapiteau Graine de cirque, au Jardin des deux Rives),
des jardins familiaux.

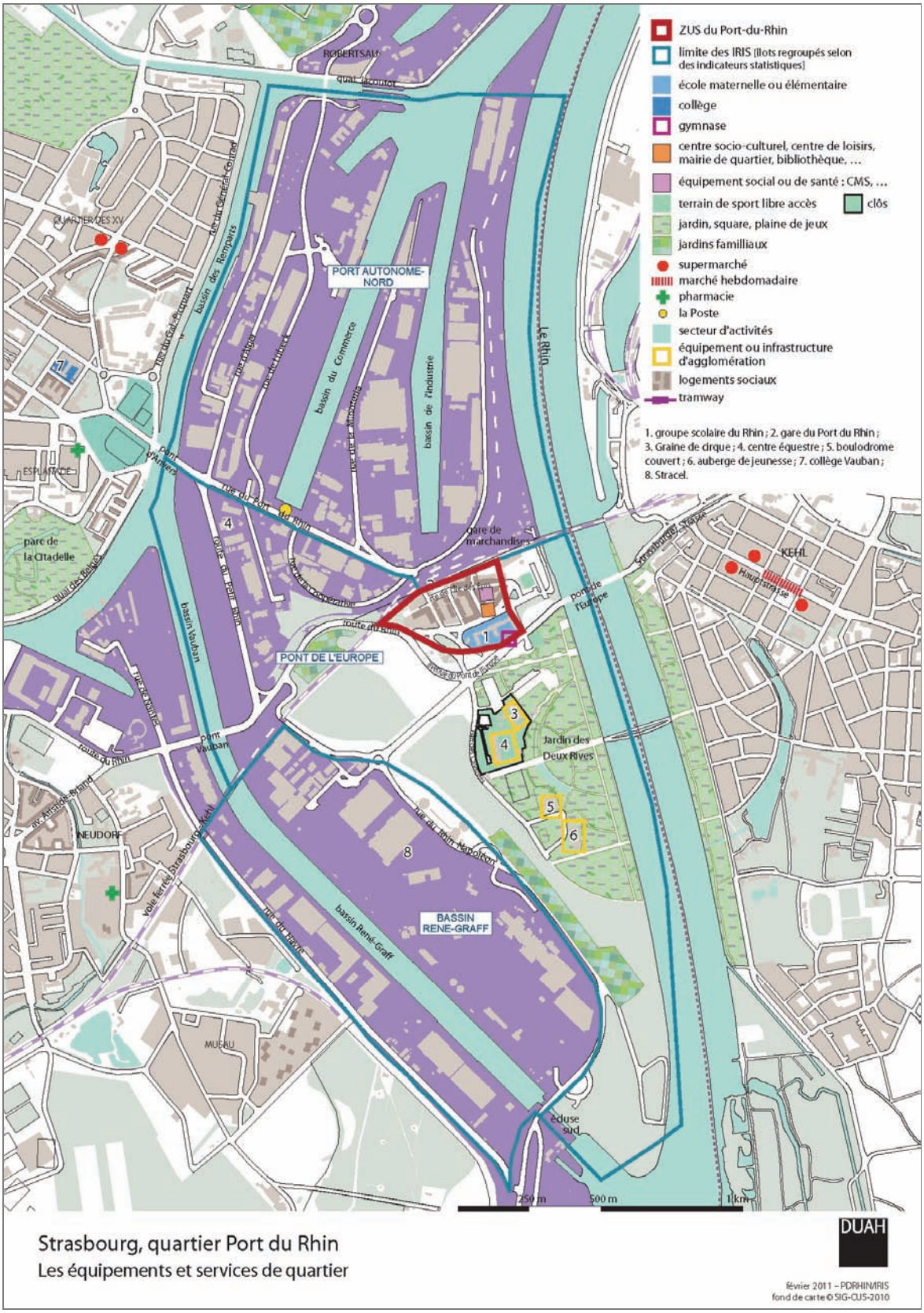
ZUS du Port-du-Rhin
limite des IRIS (îlots regroupés selon des indicateurs statistiques)
école maternelle ou élémentaire
collège
gymnase
centre socio-culturel, centre de loisirs, mairie de quartier, bibliothèque, …
équipement social ou de santé : CMS, …
terrain de sport libre accès
clôs
jardin, square, plaine de jeux
jardins familliaux
supermarché
marché hebdomadaire
pharmacie
la Poste
secteur d'activités
équipement ou infrastructure d'agglomération
logements sociaux
tramway
1. groupe scolaire du Rhin ; 2. gare du Port du Rhin ; 3. Graine de cirque ; 4. centre équestre ; 5. boulodrome couvert ; 6. auberge de jeunesse ; 7. collège Vauban ; 8. Stracel.
ROBERTSAU
QUARTIER DES XV
PORT AUTONOME-NORD
bassin des Remparts
bassin du Commerce
bassin de l'Industrie
Le Rhin
ESPLANADE
parc de la Citadelle
gare de marchandises
KEHL
Hauptstrasse
pont de l'Europe
PONT DE L'EUROPE
bassin Vauban
Jardin des Deux Rives
NEUDORF
BASSIN RENE-GRAFF
bassin René-Graff
MUSAU
écluse sud
250 m
500 m
1 km
Strasbourg, quartier Port du Rhin
Les équipements et services de quartier
DUAH
février 2011 – PDRHIN/IRIS
fond de carte © SIG-CUS-2010